



Nos policiers n'aiment guère le cinéma actuel

par Alain ZOLTY

TROIS-RIVIERES — M. Pierre Saucier, vice-président du Bureau de surveillance du cinéma du Québec, était hier, dans la salle de congrès des chefs de police et pompiers du Québec, comme un toréador qui aurait à

combattre seul sans cape, 300 taureaux en colère.

Car, le cinéma — et celui qualifié en particulier de québécois — est un art dont les expressions actuelles n'ont pas l'heur de plaire à la grande majorité des chefs et directeurs de police.

Au terme d'un très long exposé par lequel il a voulu faire comprendre que le Bureau de surveillance du cinéma n'avait d'autre rôle que de protéger les mineurs tout en garantissant au

Voir **POLICIERS** en page A 6

(Autres informations en page A 17)

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montreal, Jeudi 8 juillet 1971, 87e année, no 156, 60 pages, 4 cahiers

★★★ 10¢



Le consommateur québécois sera mieux protégé

— page A 2

Les achats sans soumissions de la ville: \$10,000 et moins

— page A 16



— cahier C

Le Vietcong et Hanoi refusent de négocier en secret

— page D 3

Inquiétude aux USA à propos de la situation économique

— page D 4

sommaire

- Annonces classées: D 10 / D 21
- Arts et spectacles: C 1 / C 8
- Bandes dessinées: D 2
- Cinéma: C 6 et C 7
- Décès, naissances, etc.: D 22
- Economie: D 4 à D 6
- Editorial: A 4
- Etes-vous observateur?: D 17
- Golf: B 6
- Horoscope: A 13
- Informations étrangères: D 3
- Informations nationales: A 2
- Les secrets de polichinelle: A 14
- Loisirs et récréation: A 18
- "Moi-mystère": D 13
- Mots croisés: D 15
- Radio et télévision: C 4
- Sports: B 1 à B 6 et D 21
- Tribunaux: A 10 et A 11
- Vivre aujourd'hui: A 12 / A 14
- Votre médecin: A 14

inter-loto 2

TIRAGE:
12 JUILLET
PREMIER PRIX:
\$125,000

"La police a pris seule sa décision le soir du 24 juin"

— Jacques Saulnier

par Jean-Paul CHARBONNEAU

L'ordre de procéder à l'évacuation de la foule le soir de la Saint-Jean-Baptiste provient entièrement de la police de Montréal.

Cette affirmation est contenue dans une lettre envoyée dernièrement par le directeur de la police de Montréal, M. Jacques Saulnier, à la Société Saint-Jean-Baptiste.

Lors d'une entrevue exclusive accordée à LA PRESSE, M. Saulnier, a mentionné que plusieurs croyaient

que cet ordre provenait de l'hôtel de ville. "Je le répète, a-t-il dit, la décision prise le soir du 24 juin, l'a été entièrement par le Service de la police; nous en prenons la responsabilité."

Lors de cette entrevue, soit la première accordée à un journaliste depuis la fête organisée dans le Vieux Montréal, M. Saulnier a bien voulu répondre à quelques questions.

Voir **DECISION** page A 4

Des doutes pointent sur la victoire de Loubier

QUEBEC (PC) — Le recomptage des voix obtenues par les différents candidats au leadership de l'Union Nationale, lors de son récent congrès, démontre que la majorité obtenue par le candidat Gabriel Loubier serait passée de 23 voix à 19.

Interrogé à ce sujet, le nouveau chef de l'UN, M. Loubier, a catégoriquement démenti toute information de

cette nature. Cependant, M. Marcel Masse a pour sa part admis qu'on lui a fait des confidences à ce sujet.

Au cours d'une entrevue, M. Masse a textuellement déclaré qu'il "semble que ce soit la vérité, c'est-à-dire que je n'ai pas été avisé officiellement de cette question de recomptage mais

Voir **LOUBIER** page A 6

Bientôt au Québec

Un zoo où les lions seront en liberté



Des lions au Québec

Le parc Africain Lion Safari, de Rockton, en Ontario, accueille depuis deux ans des milliers de touristes qui veulent vivre un safari sans se rendre en Afrique. Désormais, l'expérience sera possible au Québec, à Hemmingford, dans les Cantons de l'Est.

Guerre d'usure contre le bill 50

par Claude MASSON de notre bureau de Québec

QUEBEC — Malgré l'arrivée de la quinzième heure de débat en deux jours sur le projet de loi 50, celui de l'aménagement de la baie James, le gouvernement libéral n'a pas encore réussi, la nuit dernière, à faire accepter le principe du bill qui n'a pu être adopté en seconde lecture à l'Assemblée nationale.

A la guerre d'usure entreprise depuis le début de la semaine et qui a eu pour effet de faire siéger les députés jusqu'aux petites heures ces trois derniers jours, l'Union nationale et le Parti québécois ont répondu par une guerre de procédure.

Ainsi, quatre motions ont été présentées jusqu'à maintenant, dont trois dans la seule journée d'hier, visant toutes à faire retarder ou différer le débat sur ce que M. Bourassa qualifie de "projet du siècle", soit le développement de la région de la baie James, un projet estimé au coût de \$6 milliards.

Le bilan de la discussion qui a eu lieu, hier, de 11 heures du matin à deux heures et trente la nuit dernière se résume ainsi:

Le nouveau chef de l'Union nationale, M. Gabriel Loubier, a présenté une motion visant à remettre l'étude du projet de loi 50 à la reprise des travaux parlementaires, à l'automne.

Tout l'après-midi a été consacré à débattre cette motion qui a été appuyée par les trois partis d'opposition. Résultat: la motion a été défaite par les ministériels par 50 voix contre 30 vers 10.15 heures hier soir.

De son côté, le Parti québécois a présenté tour à tour deux motions dont l'une pour soustraire du projet de loi la création d'une Société de développement de la baie James et l'autre pour réclamer plus d'informations sur tout ce qui entoure ce projet depuis qu'il en est question. Ces motions ont toutes deux été jugées irrecevables.

La veille, le PQ avait présenté une

première motion dans le but de retirer de l'ordre du jour des travaux parlementaires le projet de loi 50. La majorité des députés avaient voté contre cette dernière motion après un débat fort acerbe.

Si la discussion des motions a occupé la majeure partie des débats qui se sont poursuivis jusqu'au milieu de la nuit, plusieurs interventions remarquées ont été faites relativement au projet de la baie James.

Ainsi, le nouveau chef de l'Union nationale et chef de l'Opposition officielle, M. Gabriel Loubier, dans son premier discours en Chambre à ce fi-

Voir **BAIE JAMES** en page A 6

La Nouvelle-Ecosse adopte la loi de l'arbitrage obligatoire

HALIFAX (PC) — Le lieutenant-gouverneur Victor Oland doit sanctionner aujourd'hui le projet de loi ren-

dant l'arbitrage obligatoire. Cette loi est considérée comme la plus dure dans toute l'histoire de la Nouvelle-Ecosse, à l'égard des syndicats ouvriers.

Le projet de loi a été adopté après huit heures de débat en comité plénier et au cours de la troisième lecture.

"Maintenant que nous avons été dépouillés de nos droits, nous pouvons tous nous en retourner chez nous", s'est exclamé un chef syndical en colère, après avoir suivi de près les pourparlers concernant le projet de loi, depuis sa présentation lors d'une session spéciale, le 28 juin.

Voir **ARBITRAGE** page A 6



Michel-G. TREMBLAY

chroniqueur de l'Est

Pour voir des lions en liberté, les Québécois n'auront plus à aller loin. Sans quitter la Belle Province, il sera en effet possible, l'an prochain, de faire un "véritable" safari africain.

C'est à Hemmingford, dans les Cantons de l'Est, que sera aménagé un parc de 600 acres par la compagnie African Lion Safari, qui administre déjà dans le monde cinq parcs semblables. Le conseil municipal de Hemmingford a accepté, hier soir, le projet de \$5,000,000 pour l'aménagement du parc qui devrait être accessible au public au début de l'année 1972.

Le colonel Gordon Dailley, président de la compagnie, a informé les membres du conseil municipal qu'une cinquantaine de lions, une centaine de singes, et même plusieurs spécimens de la faune canadienne seront les premiers animaux du parc de Hemmingford.

Cette compagnie administre déjà le "African Lion Safari" de Rockton, en Ontario, d'une superficie de 450 acres. Le succès de cette attraction touristique a été immédiat.

Au Québec, le safari au lion africain sera situé à trois milles à l'est de la ville de Hemmingford, en bordure de la route 52.

Un réseau routier long de 5 milles sera construit dans le parc de 600 acres pour permettre aux visiteurs de circuler en toute sécurité à bord de leur automobile... précaution fort importante puisque les lions seront en liberté!

Rappel de tous les produits "Bon Vivant"

WASHINGTON (UPI) — Le gouvernement américain a ordonné, hier, le rappel de toutes les soupes, sauces et autres produits en conserves distribués par la compagnie "Bon Vivant Soups Inc.", jusqu'à ce que l'on ait pu déterminer de façon certaine l'origine de toxines botuliques qui ont déjà causé la mort d'une personne.

A Ottawa, le ministre fédéral de la Santé a mis les consommateurs canadiens en garde contre les soupes en boîtes fabriquées par la compagnie Bon Vivant Soups Inc. de Newark, N.J., certaines de ces boîtes ayant été

Voir **RAPPEL** en page A 6



Généralement ensoleillé, risques d'averses en soirée
Min. 60 • Max. 85
Demain: Chaud, humide, quelques averses
Détails en page A 6

LA POLLUTION
Aghydrure sulfureux: 0.01 partie par million. Niveau tolérable: 0.10.
Monoxyde de carbone: 7 parties par million. Niveau tolérable: 10.

L'alerte sur le Padma: ce n'était pas une bombe

par Lucien RIVARD

Une fausse alerte à la bombe à bord du cargo pakistanais "Padma" a paralysé un secteur du port de Montréal pendant plus de trois heures, hier midi, pendant que des militaires, venus du camp Bouchard, à Sainte-Thérèse, fouillaient la cale no 4, à la recherche d'un quelconque engin explosif.

Le cargo, qui n'a cessé d'attirer l'attention et qui a soulevé plusieurs controverses depuis 10 jours quant à sa cargaison à son arrivée et à celle qu'il devait prendre dans le hangar no 8 dans le havre montréalais, aura définitivement fait parler de lui jusqu'à son départ, prévu pour 7 heures ce soir.

L'alerte a été donnée, peu avant 11 h. 30 hier matin, par un matelot pakistanais qui travaillait à bord et qui avait remarqué quelque chose de suspect au fond de la cale no 4, sous des ballots de caoutchouc synthétique.

Le matelot a rapidement prévenu son capitaine, et ce dernier s'est empressé de téléphoner à la police de Montréal. On devait toutefois lui répondre que les incidents se déroulaient dans le port relevant de la police des Ports nationaux.

Dès que les intéressés furent prévenus de la présence de l'objet suspect, on a mandaté l'aide de l'Armée canadienne, à Sainte-Thérèse... même si les services techniques de la police de Montréal, se trouvant à moins d'un demi-mille des lieux, sont dotés des experts et de l'appareillage nécessaire pour intervenir rapidement dans pareils cas.

La nouvelle s'est évidemment répandue comme une traînée de poudre et l'on parlait de bombe incendiaire susceptible de faire sauter la cargaison d'armes que transportait le "Padma".

Trois heures

Pendant trois heures, quelques centaines de débardeurs, les matelots du "Padma", les journalistes et les photographes ont été tenus à l'écart et n'obtenaient que des bribes de renseignements par biais de M. Viateur Gendron, le directeur des relations publiques du port de Montréal.

L'alerte devait prendre fin vers 2 h. 25 hier après-midi, alors que les reporters s'attendaient à faire le pied de grue pendant quelques heures encore, à quelques centaines de pieds du cargo que le hangar no 8, voilait à la vue des curieux.

En effet, quelques minutes plus tôt, le directeur de la police du port, M. Leslie Hobbs, revenant d'une visite à proximité du cargo, devait dévoiler aux journalistes que le travail des experts demanderait encore au moins deux heures.

Deux ou trois minutes plus tard, M. Gendron annonçait la fin de l'alerte et les débardeurs étaient invités à reprendre le travail.

Le capitaine Ropin, de la police des Ports nationaux, qui revenait du cargo, a tout fait de "dégonfler le ballon" qui avait été cause de l'alerte.

Il a expliqué que le caoutchouc qui se trouvait dans la cale no 4 était en-

veloppé dans des sacs de polythène et que ceux-ci étaient placés dans des enveloppes de jute. Un ballot, entreposé à la base d'une pile de 12, était à ce point pressurisé que son poche d'air s'est formé dans le sac de polythène et que la jute a cédé.

Vu du haut de la pile, dans la pénombre, le matelot avait cru voir un objet qu'il a décrit comme étant "de forme cylindre et d'aspect gélatineux".

A cause des diverses protestations, originaires d'organismes américains et canadiens concernant le "Padma", il n'en fallait pas plus pour conclure à un attentat à la bombe.

Miles-Iles: les actions provenaient d'un vol dans 75 sacs postaux, en 1969

Les actions d'une société anglaise qui ont été retrouvées par la police des Deux-Montagnes, dans la rivière des Mille-Isles, au début de la semaine, constituaient une partie du butin d'un cambriolage qui avait été perpétré à Montréal, il y a deux ans.

La police a révélé ce matin que les actions d'une valeur totale de \$164.000, avaient été dérobées entre le 2 et le 4 août 1969, alors que des cambrioleurs s'étaient introduits dans une sous-station postale, rue Marseille, dans l'est de la ville.

Après avoir neutralisé le système d'alarme, les malfaiteurs avaient fouillé dans quelque 75 sacs postaux et avaient fait main basse sur une vingtaine de colis contenant des articles de valeur.

A la suite de ce cambriolage, une seule plainte avait été portée à la police par des expéditeurs et il s'agissait de l'occurrence des deux banques belges qui ont expédié les actions que l'on a retrouvées mardi dans la rivière des Mille-Isles.

Les actions, payables au porteur avaient été émises en 1937 par la compagnie anglaise "Selangor Plantations Co. Ltd.", incorporée en Malaisie.

Les actions, en coupures d'une et de cinq livres sterling n'étaient toutefois pas négociables au Canada mais seulement sur le marché européen et c'est peut-être pour cette raison que

les voleurs ont décidé de les faire disparaître en les plaçant dans des sacs de polythène qu'ils ont lestés de pierres avant de les envoyer dans la rivière.

Il se pourrait également que les malfaiteurs aient décidé de se départir de ces valeurs parce qu'ils se sentaient talonnés de trop près par la police. Nous avons en effet appris que des enquêteurs de la Sûreté de Montréal ont récemment suivi des individus qu'ils désiraient interroger en rapport avec ce cambriolage.

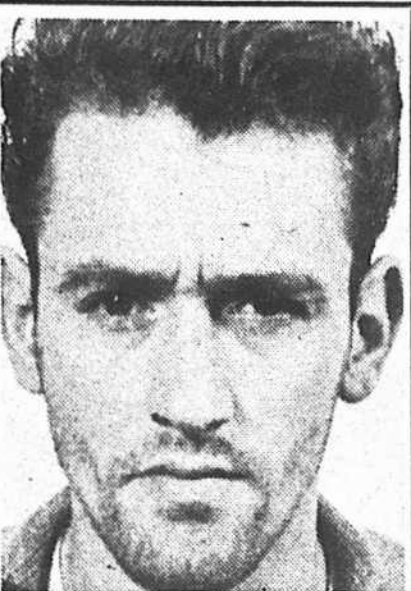
Selon la police des Deux-Montagnes, les sacs étaient dans l'eau depuis peu de temps au moment de leur découverte.

Vol à main armée à Yamaska

Deux cagouleurs armés ont dérobé environ \$1.500, hier matin, à la succursale de la Banque Canadienne Nationale, rue principale, à Yamaska ouest.

Un troisième individu les attendait au volant d'une automobile présumément volée et qui a été retrouvée à Saint-David, dans le comté de Yamaska.

Il n'y a eu aucun coup de feu de tiré et personne n'a été blessé.



Sigouin aux Assises

Raymond Sigouin, qui fut pendant près de cinq ans en tête de la liste des hommes les plus recherchés du pays, subira son procès aux Assises de septembre sous une double accusation de tentative de meurtre, de vol de banque et de port de déguisement.

C'est en vertu d'un acte d'accusation privilégié, signé par le ministre de la Justice lui-même, Me Jérôme Choquette, que le prévenu a en effet comparu devant le juge en chef adjoint George S. Chailles aujourd'hui.

Et à la requête du procureur-chef de la Couronne, Me Stephen Cudihy, son procès a immédiatement été ajourné au sept septembre, devant jury, sans qu'il ait à passer par les formalités ordinaires de l'enquête préliminaire prévue en pareil cas.

Quant au procureur de la défense, Me Pierre Morneau, il n'a évidemment pas réclamé de cautionnement pour le prévenu, qui, la semaine dernière, avait déjà comparu devant le juge Arthur Lépine sous une accusation d'évasion d'une garde légale, alors qu'il attendait son procès, en 1966, dans les cellules alors réservées aux "durs de durs", au Nouveau Palais de justice.

C'est à la suite d'un vol à main armée de \$580 dans une succursale de la Banque Canadienne de Commerce située au 5225 du chemin de la Côte-de-Liesse que le prévenu aurait fait feu dans la direction des policiers Paul Lavallée et G. Beigeault, au cours d'une chasse à l'homme des plus mouvementées.

Un évadé "dangereux" félicite les policiers qui l'arrêtent

Le "dangereux" André Gratton s'est empressé de féliciter les policiers qui l'ont capturé, vers 3 h. ce matin, à l'angle des rues Lacordaire et Rosemont, à Montréal, moins de deux heures après son évasion de l'hôpital Maisonneuve.

Gratton, 23 ans, qui était détenu à l'Institut psychiatrique Pinel, relative-

ment à une cause de meurtre, avait été hospitalisé après avoir présumément tenté de se suicider.

Vers 1 h. 10, ce matin, il réussissait à tromper la vigilance de ses gardiens et à quitter l'hôpital sans trop de complications.

Quelques minutes plus tard, l'alerte était donnée et la police patrouillait

en force le secteur. Au début, on décrivait Gratton comme un "individu violent" et ensuite, on l'a qualifié de "très dangereux".

Dans la description qu'on donnait de lui, on mentionnait qu'il avait un pansement au bras gauche et des cicatrices aux deux bras.

Les policiers concentraient leurs efforts dans un nouveau développement, à l'angle des rues Rosemont et Lacordaire, dans l'est de la métropole, quand ils ont aperçu le suspect qui déambulait sur le trottoir.

A la vue de la voiture de patrouille, il a couru. Les agents l'ont rapidement rejoint et, bien avertis du danger qu'il représentait, se sont présentés à lui l'arme à la main.

Dans les circonstances, Gratton n'a offert aucune résistance. Il s'est même montré bon joueur en félicitant les policiers. "Bravo, ça va bien... vous m'avez poigné", leur a-t-il dit.

Malgré la bonne volonté qu'il manifestait, on a recommandé aux policiers d'être prudents en le conduisant au poste numéro 3, en leur rappelant que le suspect était "très dangereux".

Claire Kirkland-Casgrain: C'est une campagne de dénigrement

QUEBEC — Il est malhonnête que — par le moyen de la citation hors contexte d'une partie de l'un des 276 paragraphes — quelques personnes aient voulu discréditer une brochure de conception humoristique du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

C'est ce que dit Mme Claire Kirkland-Casgrain dans une réponse aux attaques portées contre la publication "Québec — oui m'sieu (yessir)".

On a prétendu que le texte était injurieux aux Québécois. Le ministre dit que la publication peut rendre disponibles aux touristes étrangers des renseignements indispensables, et qu'elle contient aussi des chapitres en style badin avec caricatures.

Mme Kirkland-Casgrain trouve étrange qu'une nouvelle association féminine ait vu le jour, à peu près au moment où la brochure a été rendue publique, et que cette association fantôme ait aussitôt entrepris une campagne provinciale de dénigrement.

Le ministre trouve indécent que Me Gabriel Loubier, le nouveau chef de l'Union nationale, se soit aussitôt lancé dans la même veine, par démagogie et par opportunisme électoral.

Quand nous allons réimprimer à l'automne la brochure controversée, a ajouté Mme Kirkland-Casgrain, nous y apporterons les légères corrections qui paraîtront souhaitables. C'est notre façon d'agir concernant chacune de nos 60 publications touristiques annuelles.

S'adressant à ce qu'elle appelle "la nouvelle association fantôme de femmes en mal de publicité", qui a demandé sa démission comme ministre, Mme Kirkland-Casgrain dit qu'il y a lieu pour ses quelques membres d'attendre un peu.

"Lorsqu'elles auront réalisé pour les Québécois la moitié de ce que j'ai pu faire depuis 10 ans, en particulier avec les bills 16 et 10, nous en reparlerons", a dit le ministre.

Montréal: les achats sans soumissions passent de \$5 à \$15 millions par an

par André BEAUVAIS

Depuis que le comité des bills privés de l'Assemblée nationale a modifié l'article 99 de la charte de Montréal, accordant au comité exécutif le droit d'octroyer des contrats sans soumissions quand la chèque n'excède pas \$10.000, on chuchote dans certains milieux que c'est là une invitation au patronage et que cette nouvelle mesure expose les membres du comité exécutif à la corruption municipale.

A première vue, le citoyen qui n'a jamais étudié la réglementation de la Ville et la volumineuse charte de Montréal a raison de poser des questions.

Le service des achats

C'est chez les fonctionnaires du service des achats et magasins qu'on a le plus réagi à ce qui a été écrit ou dit relativement aux contrats de \$10.000 et moins sans soumissions publiques.

M. Jean-L. Renaud, qui est directeur de ce service municipal, déclare sans hésiter que pas un seul achat ne s'effectue à la Ville de Montréal sans que l'on soit dans l'obligation de passer par son bureau.

D'ailleurs, c'est en vertu du règlement 1864 de la Ville de Montréal que tous les services municipaux et même le comité exécutif doivent recourir au service des achats et magasins pour tous les achats de la Ville.

M. Renaud explique que la métropole achète annuellement pour environ \$25 millions. Par voie de soumissions publiques, la Ville achète pour quelque \$10 millions.



M. Jean-L. Renaud, directeur du service des achats et magasins de la Ville de Montréal. Même le maire Jean Drapeau ne peut acheter pour \$1, au nom de la Ville, sans passer par le bureau de M. Renaud.

Avant que le comité des bills privés ne modifie la charte de Montréal, les achats sans soumissions publiques pouvaient atteindre \$5 milles; et à ce chapitre, en 1970, Concordia a acheté pour environ \$7 millions. Les autres \$8 millions proviennent de ce qu'on appelle, au service des achats, les "commandes routinières".

Par "commandes routinières", il faut entendre les petits achats, par centaines, au cours de l'année, chez les fournisseurs qui ont obtenu un premier contrat et qui maintiennent leurs mêmes bas prix.

Soumissions privées

Selon M. Renaud, il existe au service des achats de la Ville le système des achats selon des soumissions privées pour les contrats de moins de \$5.000, et maintenant de moins de \$10.000.

Le bureau de M. Renaud possède une liste de fournisseurs selon laquelle les "petits" contrats sont accordés.

"Des listes de prix leur sont demandées et les achats sont effectués là où c'est le plus économique pour la Ville", de dire M. Renaud.

Le directeur révèle de plus que cette liste est publique et que toute compagnie sérieuse peut demander d'y figurer. "Ces soumissions privées sont également ouvertes en

présence des soumissionnaires", de dire M. Renaud.

Rôle de l'exécutif

Quel est le rôle du comité exécutif en regard de ces soumissions privées?

Lorsque le service des achats a décidé d'accorder, par exemple, un contrat de \$5.000 à telle compagnie, il en fait une recommandation à l'exécutif qui approuvera ou refusera ladite recommandation.

Le rôle de l'exécutif se limite à cela et jamais le maire ou ses membres de l'exécutif ne peuvent décréter directement des achats auprès de telle ou telle firme.

Quant à savoir si des membres du comité exécutif interviennent auprès du service des achats pour influencer certaines décisions, M. Renaud affirme qu'il n'en est pas question et que l'on peut se féliciter d'avoir une administration saine.

Si le danger de patronage ou de corruption devait persister, au chapitre des contrats sans soumissions publiques, ce ne serait probablement pas au niveau de l'exécutif puisque ces dépenses sont contrôlées par le service des achats.

Du côté du service des achats, on se gonfle la poitrine puisqu'il est considéré comme étant le mieux organisé en Amérique du Nord et reconnu comme étant le meilleur au Canada.

M. Renaud ne cache pas que plusieurs acheteurs de villes canadiennes et américaines ont mis en pratique la politique d'achat du service des achats de Montréal.

Pour la bonne gouverne de ce service, M. Renaud compte sur la collaboration de neuf acheteurs professionnels et de neuf acheteurs juniors.

"Quoi qu'il en soit, déclare M. Renaud, chaque achat possède son propre dossier et ces dossiers sont publics. N'importe qui de n'importe quelle compagnie peut demander à consulter les dossiers d'achats."

Et quand il parle d'achats, M. Renaud sait de quoi il parle! Il travaille à ce service depuis près de 25 ans.

Une banque de \$900.000

Si le comité exécutif n'a pas à choisir les firmes qui exécuteront des contrats en deçà de \$10.000 (maintenant), il en est autrement pour le budget de \$900.000 que le conseil vient de voter pour mettre de l'avant des programmes de publicité pour promouvoir la Ville de Montréal.

Lors de l'assemblée du 22 juin, le conseil municipal vota, après quelques débats, une somme de \$900.000 mise à la disposition du comité exécutif pour la publicité de la Ville.

La résolution du conseil se lit ainsi: "L'exécutif est autorisé à requérir de gré à gré les services professionnels nécessaires, à titre de services externes, au Canada et à l'étranger, aux fins de consultation relative à la mise au point des programmes de publicité et de relations publiques de la Ville de Montréal..."

Dans ce cas particulier, le conseil municipal n'aura eu qu'un seul droit de regard, soit de voter \$900.000.

En ce qui concerne le choix des agences de publicité qui exécuteront ces contrats, le conseil doit faire confiance au comité exécutif.

Le conseiller Paul-Emile Robert s'opposa à une telle procédure. Un débat s'engagea chez les membres du conseil et le maire Drapeau quitta son siège présidentiel pour défendre le point de vue de l'exécutif. Aussi, il gagna sa cause.

Selon M. Drapeau, il est impossible de demander des soumissions publiques pour des programmes de publicité.

Ces programmes de publicité sont sous l'autorité directe du maire Jean Drapeau. Ils sont décidés dans son bureau puis ratifiés par le comité exécutif.

Mais que des centaines de milliers de deniers publics soient dépensés sans que le conseil municipal n'ait un droit de regard agacé de plus en plus des membres du conseil.

Les deux ou trois qui protestent contre cette politique sont d'avis que leur rôle ne se limite pas à d'éternels "oui".

Outremont veut accorder le droit de vote à 18 ans

par Florian BERNARD

Si l'Assemblée nationale acquiesce à la requête d'Outremont, les jeunes de 18 ans de cette municipalité pourront voter dès les prochaines élections municipales, l'automne prochain, ou briguer les suffrages à un poste du conseil.

En effet, après Montréal, Outremont est devenue la première ville de la région métropolitaine à réclamer le droit de vote à 18 ans.

Il faut faire vite

Le parrain de la résolution est le conseiller Robert Coallier. Dans ses arguments, il a fait valoir que les jeunes de 18 ans ont le droit de se marier, d'avoir des enfants, d'aller se faire tuer, de payer, d'acheter une automobile, de guerre des impôts, etc, et qu'il est injuste de les priver du droit de vote. Selon lui, obtenir le droit de voter, c'est participer à la démocratie.

Le maire Pierre Desmarais II a été l'un des premiers à donner son accord à la proposition, soulignant qu'il importe de faire vite si l'on veut que les jeunes de 18 ans d'Outremont puissent voter dès les prochaines élections de cette municipalité, en novembre. Le projet de la ville doit maintenant faire l'objet d'un bill privé. En principe, l'Assemblée nationale n'a aucun motif à invoquer pour refuser ce privilège, dont donné que cette disposition du vote à 18 ans est contenue dans les

récents amendements apportés à la loi des cités et villes.

Quant à la question de savoir si lui-même sera de nouveau candidat à la mairie, en novembre, le maire Desmarais n'a rien voulu divulguer, soulignant simplement "que son choix n'est pas encore fait". Des rumeurs persistantes veulent qu'à l'exemple de son collègue, le maire Peter McEntyre de Westmount, il refuse de briguer nouveau les suffrages.

Economisez de 35 à 40 % sur vos cours d'anglais

INSCRIVEZ-VOUS EN JUILLET, COMMENCEZ QUAND VOUS VOULEZ

COURS INTENSIFS (de 9 heures à 18 heures du lundi au vendredi)
UNE SEMAINE: \$150.00 maintenant \$99.00

COURS DU SOIR (Commencent à partir de septembre, moyenne 6 élèves par classe)
25 SEMAINES: \$225.00 maintenant \$150.00

EXERCICES DE LABORATOIRE: 10 SESSIONS: \$25.00

Cours déductibles de l'impôt — Reconnus par le Ministère de l'Éducation
Tests, démonstrations, documentations, essais, gratuits et sans obligation, de 9h à 21h

LPS: MONTREAL 878-2821 LPS: QUEBEC 529-0331
Étage F, Place Bonaventure 4e étage, 500 E. Grande-Allée

PROPRIÉTAIRES !

FENÊTRES FAITES-LE MAINTENANT N'ATTENDEZ PAS.

PORTES

AUVENTS

REVÊTEMENT en ALUMINIUM

RECOUVREMENT de CORNICHES

DEMANDEZ NOS PRIX ET CONDITIONS MAINTENANT

et vous obtiendrez tous les renseignements sans obligation de votre part.

INSTALLATION DANS TOUT LE QUÉBEC

ALSCO 279-8551

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN ALUMINIUM AVEC PLUS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE
1530 est. Beaubien, Montréal, P.Q. — Appel interurbain accepté

la MÈTÈO

Drapeau, météo et Marie-Claire

A la demande générale des lecteurs qui condensent encore à s'attarder à cette chronique, nous reprenons aujourd'hui la définition de quelques mots habituellement utilisés en météorologie.

—Atmosphère: Milieu dans lequel on vit, considéré comme exerçant une influence. Exemple: ce qu'a créé Marie-Claire Nolin quand elle a enlevé son drapeau.

—Ensoleillé: Exposé au soleil. Exemples: le temps qu'il fera aujourd'hui et l'épiderme de Marie-Claire Nolin quand elle a enlevé son drapeau.

—Cyclone: Centre de basses pressions atmosphériques autour duquel la pression augmente plus ou moins régulièrement. Exemple: ce qui s'est produit quand Marie-Claire Nolin a enlevé son drapeau.

—Cumulus: Nuage de beau temps, blanc, à contours très nets, dont la base est plate, tandis que le sommet, en dôme, dessine des protubérances arrondies. Exemple: ce que l'on peut voir dans le ciel aujourd'hui et Marie-Claire Nolin quand elle a enlevé son drapeau.

—Décubitus: Attitude du corps, lorsqu'il repose sur un plan horizontal. Exemple: la position qu'aurait pu avoir Marie-Claire Nolin si la police l'avait matraquée après qu'elle eut enlevé son drapeau.

(Note: après vérification auprès des experts, ce dernier mot ne peut être employé comme terme de météo, même si, à première vue, il semble s'agir d'un nuage quelconque).

LULU



Michel Lord
Nouveau président

Elections au syndicat des journalistes à LA PRESSE

Lors d'une assemblée extraordinaire, le syndicat des journalistes de LA PRESSE a procédé hier à l'élection d'un nouveau bureau de direction.

Le président en est M. Michel Lord. Les postes de premier et deuxième vice-présidents sont occupés respectivement par MM. Rhaël Bercier et André Béliveau.

Mme Lise Blais a été élue secrétaire, tandis que M. Pierre Vennat devient trésorier. Les quatre directeurs sont: MM. Claude Beauchamp, François Béliveau, Mme Mariane Favreau et M. Bernard Morrier.

Le syndicat des journalistes de LA PRESSE est une section du Syndicat général des communications, affilié à la CSN.

Un adolescent se noie à Saint-Hippolyte

Un adolescent s'est noyé, hier, à Saint-Hippolyte, et on a retrouvé dans le fleuve Saint-Laurent, à Gentilly, le cadavre d'un jeune homme non identifié dont la mort serait survenue une dizaine de jours auparavant.

Il était environ 2 h. hier après-midi, quand Gérard Brazeau, 16 ans, du 83, rue Laval, s'est noyé près du chemin du lac L'achigan, à Saint-Hippolyte.

D'autre part, la Sûreté du Québec a reçu un appel téléphonique lui indiquant qu'un cadavre flottait à la dérive dans le Saint-Laurent, à la hauteur de Gentilly.

Il s'agissait du corps d'un jeune homme âgé de 18 à 25 ans, aux cheveux noirs et mesurant entre cinq pieds huit et cinq pieds dix.

ARBITRAGE

SUITE DE LA PAGE A 1

Un porte-parole d'un mouvement ouvrier à pour sa part déclaré qu'une clause concernant l'arbitrage obligatoire, qui avait mis en colère le mouvement syndical, serait mise à l'épreuve dès qu'elle serait invoquée.

Quelques minutes après l'adoption du projet de loi, le ministre du Travail, M. Leonard Pace, a déclaré qu'il recommanderait au cabinet, d'ici quelques jours, la mise en vigueur de cette loi sur le chantier de construction de l'usine à Michelin Tire Corp.

M. Pace a ajouté qu'il éprouvait "beaucoup de remords" relativement à la clause portant sur l'arbitrage obligatoire, mais que le gouvernement devait tenir compte "du bien de la population avant de s'occuper des syndicats".

"Les chefs de police se laissent contrôler par les conseils de ville"

—La mairesse de Pin court

TROIS-RIVIERES — "Il y a au Québec des gens qui, aux yeux de la police, sont des intouchables".

C'est ce qu'a lancé hier, à Trois-Rivières, le nouveau maire de Pin court, Mme Janet Burley, mère de quatre enfants.

"Le grand problème de l'heure, a-t-elle dit à des journalistes qui l'interrogeaient, est le courant de malhonnêteté qui baigne certains conseils municipaux. Certains d'entre eux se permettent de commander à leur chef de police de laisser les amis tranquilles."

Il y a bien trop de politique mêlée au travail de la police, a-t-elle ajouté. "Un chef de police n'a actuellement les qualités que veulent bien lui laisser avoir les administrateurs municipaux", a-t-elle dit.

Mme Burley, qui a été élue il y a huit mois à la mairie de Pin court, municipalité de l'île Perreault, a expliqué que les plus anciens des chefs de police du Québec avaient vécu trop longtemps dans un système qui per-

met à des politiciens malhonnêtes de penser pour eux.

"Je suis profondément déçue par les chefs de police, ils ne se tiennent pas debout, ils ne disent pas ce qu'ils pensent, a-t-elle lancé.

"Toutefois, a-t-elle ajouté, je les comprends, leur place est en jeu. "Combien de fois avez-vous vu des têtes de chefs de police rouler après une élection municipale".

Les chefs de police ont peur de parler parce qu'il y a des journalistes dans la salle du congrès alors que d'autres sont accompagnés de conseillers municipaux, a expliqué Mme Burley.

Elle était venue à Trois-Rivières pour prendre connaissance du contenu du Livre blanc de M. Jérôme Choquette, sur la nouvelle loi de la police. Le livre blanc en question n'est pas prêt et n'a pas fait l'objet de conférences devant les congressistes comme il avait été prévu.

Québec favorise la création d'un véritable syndicalisme agricole

par Pierre VENNAT

Une centrale syndicale, présument l'Union catholique des cultivateurs qui se transformera, pour les besoins de la cause, en Union des producteurs agricoles du Québec, pourra dorénavant être accréditée par la Régie des marchés agricoles du Québec pour promouvoir les intérêts de toutes les fédérations spécialisées d'agriculteurs, de tous les syndicats de cultivateurs et de tous les producteurs agricoles du Québec.

Pour ce faire, cependant, la dite centrale syndicale devra subir l'épreuve d'un référendum, lequel sera tenu par la Régie des marchés agricoles auprès de tous les producteurs du Québec. On sait que l'UCC aurait désiré être accréditée par le gouvernement sans référendum, alléguant que celui-ci ne fera que retarder l'application de la loi, la majorité des cultivateurs du Québec appartenant déjà à l'UCC, même par la voie du volontariat.

Une fois la loi adoptée et l'épreuve du référendum passée, l'adhésion à une centrale agricole deviendra obligatoire, de même que le paiement d'une cotisation, laquelle ne devra toutefois pas excéder \$15 l'an.

Reclamé depuis longtemps par l'UCC, le projet de loi sur le syndicalisme agricole n'a été déposé, hier, en première lecture par le ministre Normand Toupin, que pour être étudié à l'automne. Il lui faudra subir en plus de l'épreuve des deuxième et troisième lectures celle d'une Commission parlementaire.

L'accréditation

Pour conférer l'accréditation, qui ne pourra être accordée qu'à une seule

association, la Régie des marchés agricoles, dit le projet de loi, doit s'assurer que cette association représente les producteurs.

"Afin de s'assurer de ce caractère représentatif, la Régie doit procéder par voie de référendum auprès des producteurs du Québec", ajoute le projet de loi et dans un tel référendum, la Régie doit, dans le même bulletin de vote, demander à chaque producteur s'il veut que l'association requérante soit accréditée et ait le pouvoir de prélever des cotisations et contributions obligatoires.

Pour qu'un référendum soit considéré comme valable par la Régie, ajoute-t-on, il faut qu'au moins soixante pour cent des producteurs se soient prévalus de leur droit de vote. Pour que l'accréditation soit accordée, la majorité absolue des producteurs qui prévalent de leur droit de vote doivent se prononcer en sa faveur et pour que l'association que les producteurs choisissent puisse prélever des cotisations et contributions obligatoires, soixante pour cent des producteurs qui se prévalent de leur droit de vote devront se déclarer favorables à cette mesure.

Le projet de loi prévoit que le maximum des cotisations perçues ne devra pas dépasser \$15, ce qui est le montant actuel des cotisations perçues par l'UCC.

Le producteur agricole

La loi définit également le producteur agricole.

Il s'agit d'une personne engagée dans la production d'un "produit agricole", sauf une personne engagée dans cette production à titre de sala-

rié ou encore une personne qui exploite la forêt en dehors de sa ferme ou un individu engagé dans la production d'un produit agricole consommé entièrement par lui-même et les membres de sa famille.

Un "produit agricole", selon le projet de loi, c'est tout produit de l'agriculture, de l'horticulture, de l'aviculture ou de la forêt, à l'état brut ou transformé, partiellement ou entièrement, par le producteur, y compris, entre autres, les animaux de ferme et de basse-cour, vivants ou abattus, la viande de ces animaux, les volailles, les oeufs, la laine, les produits laitiers, les grains, les fruits, les légumes, les produits de l'étable, le miel, le tabac, le bois, les breuvages ou articles d'alimentation provenant de produits de l'agriculture et toute autre denrée agricole que le cabinet pourra désigner par arrêté en conseil.

Une longue réclamation

Le projet de loi du ministre Toupin répond à plusieurs mois de récriminations de l'UCC.

Les dirigeants de l'UCC, qui déjà représentent, sur une base de volontariat, la majorité des agriculteurs québécois, désiraient obtenir la cotisation à la source, le droit de représentation absolu et le droit de coordonner tous les programmes de production établis par les plans conjoints gouvernementaux, afin d'éviter les chocs entre les différentes catégories de producteurs agricoles.

En retour, l'UCC s'est dite prête, notamment, à laisser tomber toutes ses "entraves" linguistiques, religieuses ou géographiques et se transformer en Union des producteurs agricoles du Québec.

MONTREAL

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Max. 85° • Min. 60° Généralement ensoleillé, risque d'averses en soirée	Max. 60° • Min. 85° Chaud, humide, quelques averses, plus frais en soirée
SOLEIL : Lever à 5 h. 08	Coucher à 20 h. 44

au QUEBEC

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	80-50 Génér. nuageux, plus frais	Ciel var., av., or., plus ch.
Mauricie	80-60 Chaud, humide, averses	Gén. ens., risq. av. en soir.
Ontariens	80-60 Chaud, humide, av. ou or.	Gén. ens., risq. av. en soir.
Laurentides	80-60 Chaud, humide, av. ou or.	Gén. ens., risq. av. en soir.
Cantons de l'Est	80-60 Chaud, humide, av. ou or.	Ens., risque av. en soirée
Québec	80-60 Chaud, humide, averses	Ens., risque av. en soirée
Lac-St-Jean	80-60 Chaud, averses ou orages	Ens., risque av. en soirée
Rimouski	75-50 Averses ou quelques orages	Ensoleillé et plus chaud
Gaspésie	75-50 Averses ou quelques orages	Ensoleillé et plus chaud
Baie-Comeau	75-50 Averses ou quelques orages	Ensoleillé et plus chaud

au CANADA

Colombie-Britannique	Devenant nuageux	Vancouver	48	67
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	40	65
Saskatchewan	Ensoleillé et venteux	Régina	45	70
Manitoba	Généralement ensoleillé	Winnipeg	50	70
Ontario	Ensoleillé, nuag. fin journ.	Toronto	65	85
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé et moins humide	Saint-Jean	60	80
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé et chaud	Halifax	60	80
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé et moins humide	Chalottetown	60	80
Terre-Neuve	Nuag., un peu sol., av., or.	Saint-Jean	55	75

SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		
New-York	87	93	Chicago	74	88	New Orleans	77	89
Washington	68	92	San Francisco	47	59	Miami	77	85
Boston	72	90	Los Angeles	62	77			

Vers les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		
Paris	63	81	Moscou	54	61	Hong Kong	—	82
Londres	55	75	Stockholm	57	79	Lisbonne	73	82
Rome	61	82	Tokyo	77	84	Sydney	59	—
Berlin	52	81	Athènes	77	89	Tunis	66	81
Amsterdam	59	77	Casablanca	66	75	Vienne	66	79
Bruxelles	61	82	Genève	63	—	Varsovie	54	77
Madrid	59	86	Le Caire	—	—			

Vers les plages	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		
Acapulco	77	88	Bermudes	74	82	Nassau	82	88
Mexico	59	77	Barbades	77	86	Rio de Janeiro	64	66

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

La FTQ veut reporter le projet de loi 50

par Pierre VENNAT

La Fédération des travailleurs du Québec appuie, en principe, l'idée du développement planifié du territoire de la baie James ou de tout autre territoire, mais ajoute qu'il ne faut pas confondre "planification et dictature".

C'est pourquoi le président de l'organisme, M. Louis Laberge, a déclaré hier lors d'une conférence de presse que devant les engagements profonds de la population du Québec "qui devra hypothéquer gravement son avenir", le gouvernement se doit d'entendre tous les intérêts et de répondre à toutes les questions avant d'adopter le projet de loi 50.

"Ce projet de loi revêt pour le Québec autant d'importance, sinon plus, que les rencontres fédérales-provinciales sur la constitution".

M. Laberge a donc demandé au premier ministre Bourassa "de se conduire en chef d'Etat d'un gouvernement véritablement démocratique" et de reporter à l'automne l'étude du projet de loi qui crée la Régie de la baie James.

Plusieurs points d'interrogation

Présentant un dossier documenté sur la question, la FTQ se pose de sérieuses interrogations concernant le projet annoncé par le premier ministre Bourassa.

"Les questions que soulève le projet de Régie de M. Bourassa sont à ce point graves à nos yeux, que le premier ministre compromettrait un impair contre le peuple québécois s'il décidait d'engager ainsi son avenir sans laisser à tous les groupes responsables dans notre société l'opportunité de demander les éclaircissements et les garanties normales pour un projet d'une telle envergure".

C'est ainsi, note M. Laberge, que le projet de loi, tel que rédigé, ne donne aucune garantie à la population du Québec que les pouvoirs confiés aux "cinq potentats" de la baie James seront exercés dans le respect de la justice et de l'honnêteté et nulle part, il n'est prévu des mécanismes de contrôle ou de surveillance publique par l'Assemblée nationale ou autre.

"Toute discrétion est laissée aux commissaires qui pourront, hypothétiquement, se livrer à toutes les turpitudes du patronage, à une négation totale et complète des droits des travailleurs, de même que des droits et des libertés civiles des citoyens."

BAIE JAMES

SUITE DE LA PAGE A 1

Le chef du Ralliement créditiste, M. Camil Samson, a rejoint l'idée de M. Bertrand en déclarant que le gouvernement veut créer "un Etat dans l'Etat", "une province parallèle" et qu'il veut imposer "un régime totalitaire dans lequel la municipalité deviendra une prison".

Le Ralliement créditiste a aussi annoncé qu'il s'opposera au principe du bill en deuxième lecture et qu'il reversera sa position à la troisième et dernière lecture si le gouvernement apporte les amendements désirés, notamment pour confier à l'entreprise privée l'exploitation des richesses forestières, minières et pétrolières quitte à en confier l'exploration aux organismes gouvernementaux existants.

Enfin, le RC a aussi réclamé la convocation de la Commission parlementaire des richesses naturelles après la seconde lecture du projet de loi afin d'entendre tous les intéressés et tous les spécialistes au sujet du développement de la baie James.

De son côté, le leader parlementaire du Parti québécois, M. Camille Laurin, a demandé la tenue d'une enquête pour connaître les raisons qui ont pu amener l'Hydro-Québec à suspendre les travaux préliminaires du gigantesque projet d'aménagement du bassin de la Baie James.

Cette suspension des travaux est survenue, à la surprise générale, quelques semaines seulement après que la société d'Etat se fut voté un budget spécial de \$27 millions à cette fin.

M. Laurin a aussi insisté sur la planification qui doit entourer ce projet et il a insisté pour utiliser les organismes déjà en place plutôt que d'en créer d'autres tandis que le critique financier du PQ, le député Guy Joron, a attaqué l'aspect financier du projet.

En ce qui concerne l'Union nationale, c'est le discours de M. Loubier (publié dans LA-PRESSE d'hier) qui a servi de pièce maîtresse ainsi que la motion qu'il a présentée en vue de remettre l'étude du projet de loi à l'automne.

Tout au long de ce débat qui s'est déroulé par une chaleur intense, une vingtaine de députés de l'opposition ont pris la parole pour invoquer des arguments politiques ou techniques à l'encontre du projet de loi tandis qu'un seul député ministériel, le whip Louis-Philippe Lacroix, a défendu la politique gouvernementale en ce domaine.

Aujourd'hui, à la reprise des travaux sur ce sujet, à trois heures et trente, c'est le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, qui doit défendre le gouvernement.

Députés et commentateurs attendent aussi avec impatience le discours du ministre des Richesses naturelles, "grand patron" de l'Hydro-Québec, M. Gilles Massé, qui est demeuré bouche cousue depuis le début du débat public sur le projet de la baie James.

Le leader parlementaire de l'Union nationale, M. Rémi Paul, a d'ailleurs repris à l'endroit du ministre Massé une parole de l'Evangile: "Lazare, lève-toi".

RAPPEL

SUITE DE LA PAGE A 1

à l'origine de cas mortels de botulisme.

Les produits en question sont vendus au Canada sous les noms Hickory Farms of Ohio, Ancor et Reese Finer Foods.

Bien qu'aucun cas de botulisme provoqué par ces soupes n'ait été signalé au Canada, indique le communiqué du ministère, notre mise en garde contre certaines marques vaut "comme mesure de précaution supplémentaire".

"Le rappel de tous les produits est une mesure de précaution que nous avons jugée nécessaire afin de protéger la sécurité et la santé publiques", a révélé le commissaire Charles C. Edwards, du Service des aliments et drogues.

Il a précisé, toutefois, que la présence de toxines botuliques avait été notée seulement dans la soupe Vichyssoise dont l'étiquette porte la codification "V-141/USA 71", et au sujet de laquelle des avertissements ont déjà été donnés.

Jusqu'à présent des toxines botuliques ont été trouvées dans au moins cinq boîtes de Vichyssoise, une soupe produite par la compagnie "Bon Vivant". Une personne est morte et une autre a été sérieusement atteinte par le botulisme, maladie résultant de la contamination.

"Nous espérons que les problèmes de botulisme ne se rencontreront que dans un seul produit portant le même numéro de code", a dit le commissaire Edwards. "Nous n'avons toutefois d'autre alternative que de retirer tous les produits du marché jusqu'à ce que nous ayons résolu ce problème de contamination", a-t-il ajouté.

Le Service des aliments et drogues a vérifié 214 boîtes de 20 produits différents de cette compagnie sans rien trouver d'anormal. M. Edwards a toutefois signalé qu'un "nombre inacceptable de défauts comme des gonflements ou des fuites ont été notés dans d'autres produits en différents secteurs des Etats-Unis et du Canada".

A la suite de la mesure prise par les autorités américaines, la direction du Service des aliments et drogue du Canada, à Ottawa, a révélé que jusqu'à maintenant on ne possédait aucune indication que des boîtes appartenant au lot avarié aient été exportées au Canada.

On a toutefois précisé que des vérifications sont actuellement en cours auprès du distributeur montréalais de la compagnie.

Le Service des aliments et drogues a mis les consommateurs en garde contre les boîtes de conserve de toutes marques qui seraient gonflées ou auraient des fuites. "Ces conditions ne veulent pas nécessairement dire que les produits sont contaminés, a dit M. Edwards, mais le consommateur ne doit pas courir de risque."

LOUBIER

SUITE DE LA PAGE A 1

tout le monde en parle et qu'il faut l'accepter comme telle".

Ainsi, selon le député de Montcalm, il apparaît que la majorité de M. Loubier soit sensiblement diminuée, qu'il y a toujours seize voix d'annulées et qu'il manque 23 voix.

Bien que ce ne soit qu'un rapport statistique, si cette affirmation s'avère véridique elle pourrait laisser certains doutes sur la victoire réelle de M. Loubier, qui, selon les résultats officiels, a été élu par seulement 23 voix de majorité sur un total de plus de 1,100 délégués électeurs.

Plus tôt dans la journée, M. Masse s'était dit conscient que le véritable jeu de la démocratie avait été faussé lors du congrès.

Il avait répondu à la question "Considerez-vous que vous vous êtes fait voler ce congrès?"

"Je ne le dirais pas ainsi, moi je dirais que le congrès, ils ont été obligés de me le voler pour m'empêcher de gagner."

POLICIERS

SUITE DE LA PAGE A 1

public le libre choix des films présentés, M. Saucier a été pris à partie par le directeur de la police de Laval, M. Léo Lequin, qui a dit que le cinéma "adulte" n'était qu'un apport à la lutte contre la délinquance juvénile.

A cela, M. Saucier a tenu à faire remarquer que le cinéma "adulte" s'adressait aux adultes et qu'il était par la loi, interdit aux moins de 18 ans.

Il a essayé de faire comprendre que la police avait, en ce qui a trait à l'appréciation de l'art cinématographique, un rôle à jouer et qu'il était, ce rôle, de voir à ce que les adolescents ne soient pas admis dans les salles ouvertes aux adultes.

Enfin, le président de l'Association des chefs de police et pompiers du Québec, M. Gérard Giroux, a tenu à souligner que des pétitions signées par 100,000 Québécois protestant contre le contenu de certains films, avaient été envoyées au Bureau de surveillance.

A cela, M. Saucier a répondu que le nombre de protestataires n'était pas 100,000, mais 52,000.

Il a ajouté que parmi ces protestataires, se trouvaient des écoliers en bas âge, et des vieillards visités dans les maisons de repos.

M. Saucier s'est interrogé à haute voix sur les méthodes de sollicitation utilisées pour "noircir" les pétitions de signatures.

DECISION

SUITE DE LA PAGE A 1

—Qui a donné l'ordre d'intervenir et qui était de service?
—C'est le service de la police.
—Vous, étiez-vous de service?
—Je suis de service 24 heures par jour et 365 jours par année.
—Combien de policiers ont été blessés?
—Une quarantaine.
—Étes-vous satisfait du travail des policiers ce soir-là?
—Oui.
—Avez-vous trouvé des débris du "pétard"?
—Que ce soit un pétard, de la dynamite ou du TNT, lorsqu'on saute sur sa chaise, ce n'est pas le temps de se poser des questions.
—Avez-vous l'intention de faire une déclaration publique?
—Ce n'est pas le rôle du directeur de la police d'aller sur la place publique pour révéler la stratégie de la police. Avez-vous déjà vu le directeur de la GRC faire une déclaration publique?
—Selon M. Saulnier les journaux ont grossi les événements qui se sont produits le soir du 24 juin.
—C'est étrange, a-t-il dit, que l'on mette tout le blâme sur le dos de la police; on n'a pas parlé de celui qui a lancé le pétard."
Il a également mentionné qu'il n'avait pas l'intention, du moins pour le moment, de faire un autre rapport sur les événements au ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

Précisons, incidemment, que la police dépend du comité exécutif de la Ville de Montréal.

Réunion au sommet

A ce sujet, M. Saulnier a déclaré que M. Gérard Niding, président du comité exécutif, ne lui avait pas demandé de rapport sur les événements de la Saint-Jean.

D'autre part, nous avons appris, de source digne de foi, qu'il y a eu, hier soir, une

L'ébéniste Romolo Pistono reconnaît sa culpabilité à une série de fraudes

Un sculpteur dans la soixantaine qui a dessiné et réalisé des meubles de style fort original pour nombre de personnalités montréalaises et même canadiennes et cours de ces dernières années, a reconnu sa culpabilité devant le juge Maurice Fau-

teux, hier après-midi, à une série de fraudes dont le total s'élève à quelque soixante mille dollars. Devenu plongeur de restaurant à la suite d'une mésaventure financière, le prévenu, Romolo Pistono, aurait commis ces fraudes, incidem-

ment, pour renflouer l'entreprise paternelle, dont il avait hérité, et qui employait encore récemment quelque quatre-vingt artisans renommés. Son avocat, Me Serge Ménard, a alors obtenu que sa sentence soit ajournée à septembre, après avoir remar-

que toute l'affaire pourrait être mise sur le compte de son inexpérience en affaires, même s'il n'a pas son pareil dans l'ébénisterie d'art. Mais le procureur de la Couronne devait faire enten-

dre un autre son de cloche en soulignant que le prévenu avait frustré de nombreuses personnes qui lui avaient fait confiance. Alors qu'il se trouvait chez elles pour réparer des meubles de prix, il se serait en effet emparé de carnets de chèques puis aurait imité les signatures de ses clients pour s'écarter de quel-ques centaines de dollars. Peut-on laisser pareil crime impuni? demanda le représentant du ministère public. Mais l'avocat de la défense rétorqua que rien ne servi-

rait d'envoyer ce sexagénaire en prison, alors qu'il a déjà été puni par la perte complète de son entreprise et du fait qu'il en est réduit à laver la vaisselle de ces mêmes mains qui, il n'y a pas si longtemps, cisaient des chefs qui faisaient l'admiration de tout le monde.

Peine de deux années pour des vols de colis postaux

Un homme dans la trentaine, qui travaillait à la distribution du courrier depuis quelques mois, a été condamné à deux années de pénitencier, hier après-midi, par le juge Claude Wagner, pour avoir dérobé une vingtaine de colis, entre les mois de décembre et juin derniers.

Me Gérard Tremblay avait réclamé une peine sévère en soulignant que le public avait le droit de conserver la confiance qu'il a toujours eue dans la sécurité du service de la poste, et que, ce vol ayant été commis par un employé, il revêtait d'autant plus de gravité. En prononçant la sentence, le juge a pour sa part souligné que non seulement l'accusé avait planifié ses vols, mais qu'en outre, il s'était

trouvé des receleurs pour écouler les articles volés. Receleurs qui, incidemment, seront bientôt traduits devant la cour. Le juge Wagner soutint par ailleurs que ce serait aux services de réhabilitation de voir à ce que la peine imposée à Jean-Paul Guilbault puisse être éventuellement écourtée, si on le jugeait à propos. "Quant à moi, dit-il, je ne puis que prononcer la peine que je crois adéquate".

les tribunaux

Fermeture du Chemin Chambly à Saint-Hubert

Le chemin Chambly, dans toute sa section qui traverse la ville de Saint-Hubert, sera fermé à toute circulation routière de jour, durant la semaine du 12 au 21 juillet prochain. Plus précisément, cette fermeture du chemin Chambly affectera le trajet qui part de la jonction du boulevard Laurier (route no 9), et, traversant Saint-Hubert, va en direction de Chambly. Cette fermeture est rendue nécessaire par les travaux d'agrandissement du

chemin Chambly, qu'entend faire le ministère de la Voirie à partir du 12 juillet dans Saint-Hubert, où la voie passera de deux travées à trois. Durant cette semaine du 12 au 21 juillet, la circulation sera interdite durant le jour, mais elle pourra s'accomplir la nuit et la fin de semaine. Les autorités municipales de Saint-Hubert demandent aux automobilistes d'emprunter les autres routes de la rive sud qui mènent à leur ville.

La vogue Tanqueray monte comme une marée!



Pourquoi?
Dégustez-le... vous comprendrez! La qualité subtile de cette importation raffinée explique sa popularité croissante. Si c'était du gin ordinaire, nous l'aurions mis en bouteille ordinaire.

Gin Tanqueray
Distillé et embouteillé à Londres.
Représentant: The Distillers Company (Canada) Limited

MIRACLE MART
Une des divisions de Steinberg Limitée

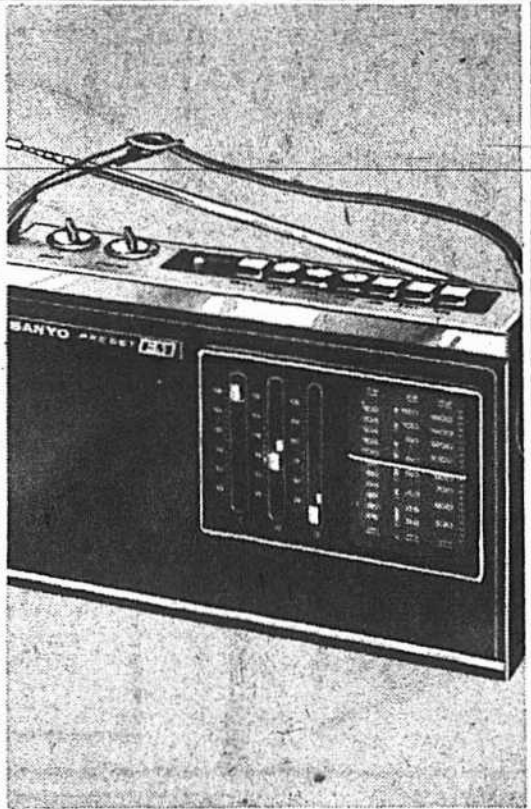
JOURS MIRACLE
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI DU 7 AU 10 JUILLET



Tourne-disque portatif Carnegie
ACHAT BONI **17⁹⁷** ch.

Appareil à prix modique possédant des caractéristiques intéressantes: amplificateur transistorisé, table tournante à 4 vitesses, adaptateur amovible pour 45 tours, cartouche pivotante à gain élevé.

Radios et téléviseurs



Radio portative Sanyo AM/FM/OC
ACHAT BONI **49⁹⁷** ch.

Appareil portatif de belle qualité à syntonisation FM pré-réglée sur 3 postes FM. Commande indépendante de la tonalité, AFC du FM, cadran éclairé, bandes d'ondes courtes sensible. Fonctionne sur piles ou à l'électricité. **Quantité limitée.**

Radios et téléviseurs

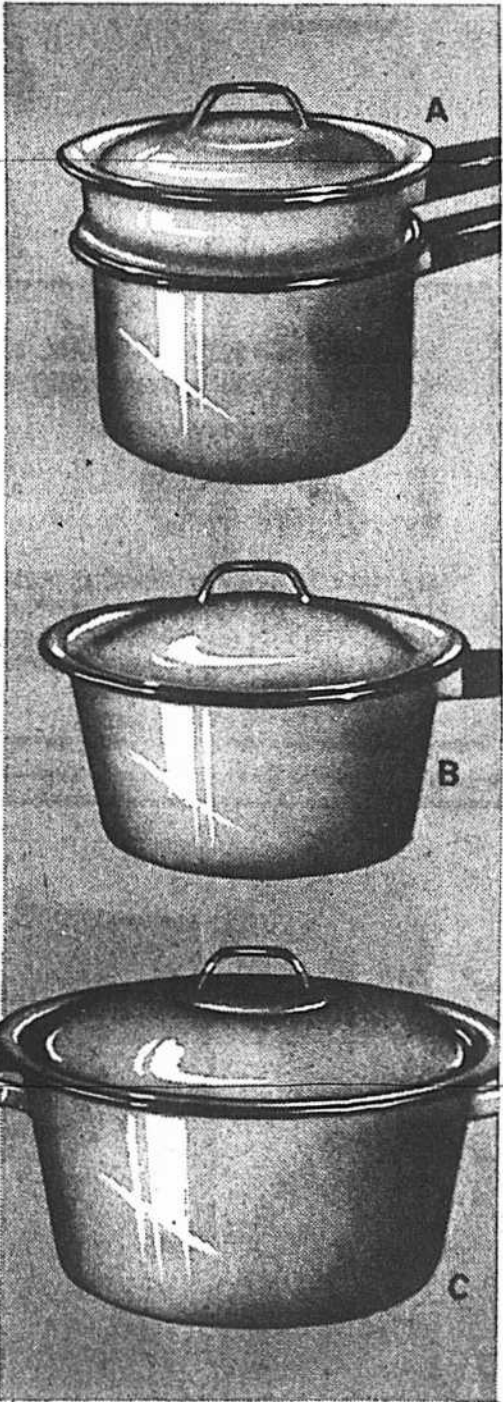


Belle valeur! Service de table en simili-porcelaine 40 pièces
ACHAT BONI **5⁹⁷** l'ens.

Songez-donc! Un service de 40 pièces pour 8 personnes à un prix si modique!

Offre vraiment avantageuse! Profitez-en! Ce service est assez beau pour vos réceptions. A motif moderne géométrique dans de douces teintes de bleu, jaune ou aqua. Ce service pour 8 comprend: tasses, soucoupes, assiettes à pain de 6 3/4", bols à céréales/potage, assiettes à diner de 9 1/2".

Articles ménagers

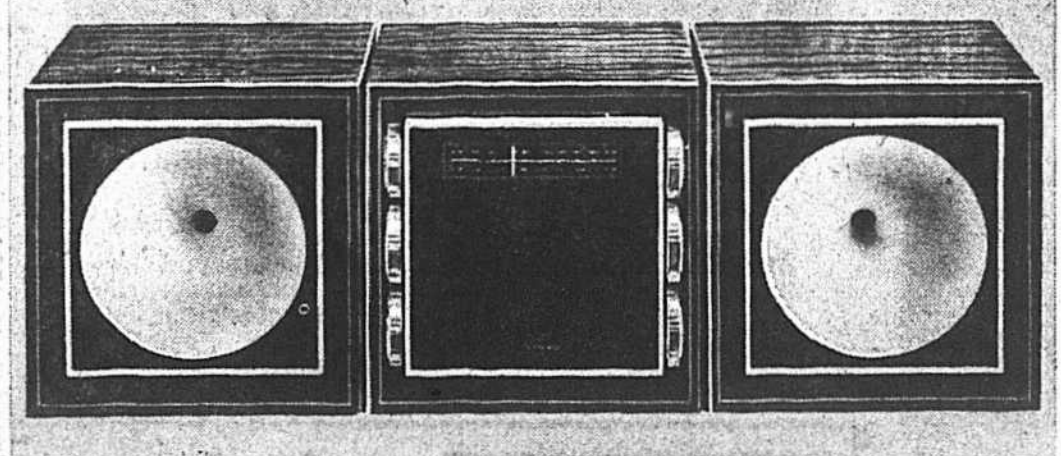


Casseroles "Columbian" en émail de couleur
1²⁷ à **1⁶⁷** ch.

Jolies, pratiques, décoratives et durables! Faciles à nettoyer, de chauffe rapide, à l'épreuve des taches, des égratignures et des détergents. Trois grandeurs se vendant en teinte avocat et noir.

A. Bain-marie couvert de 1 1/2 pinte **1.67 each**
B. Casserole couverte de 3 pintes **1.27 each**
C. Casserole couverte de 4 pintes **1.37 each**

Articles ménagers



Système cube stéréo Sanyo
ACHAT BONI **88⁸⁸** ch.

Des heures et des heures de musique à prix remarquable! Ce système stéréo de style cubique est doté d'un stéréo AM/FM/FM. Commande AFC empêchant le FM de glisser. Haut-parleur jumelé deux sens possédant chacun un "woofer" de 6 1/2" et d'un "tweeter" de 2". Prise pour magnétophone ou tourne-disque. Haut-parleur à grilles (recouverte de tissu) amovibles et donnant un aspect plus conventionnel à l'appareil.

Radios et téléviseurs

CHARGEX

UN PRIX MIRACLE EST UN PRIX DE TOUTES SAISONS

LUNDI À MERCREDI 9 A.M. À 6 P.M. JEUDI ET VENDREDI 9 A.M. À 9 P.M. SAMEDI 9 A.M. À 5 P.M.

Encaissement des chèques d'allocations familiales Plan mise-de-côté Stationnement facile

• Longueuil Place Longueuil • Rue Sherbrooke est Place Versailles • Pont-Viau Centre commercial • Plaza Alexis Nihon • Chomedey Centre commercial St-Martin • Plaza Côte-des-Neiges 6700 Côte-des-Neiges
• West Island Mall Trans-canadienne sortie 35 • Greenfield Park Plaza • LaSalle Place LaSalle • Châteauguay 180 boul. d'Anjou • Jean Talon 4325 est, Jean Talon

Les PRIX MIRACLE vous font économiser chaque jour.
Les ACHATS BONIS sont des offres extra avantageuses.

29 accusations sont portées contre Francine Robillard

Francine Robillard, 25 ans, du 6656 Hurteau, a comparu, hier matin, devant le juge Claude Wagner, de la cour des Sessions de la paix, pour répondre à une accusation de tentative de fraude et de 28 inculpations d'usage de faux.

Représentée par Me Gilles Dansereau, l'accusée, qui a un lourd dossier criminel, s'est vu refuser tout cautionnement jusqu'à son enquête préliminaire, le 14 juillet.

Louis Corbeil accusé de vol à main armée

Louis Corbeil, un chômeur, de 20 ans, s'est vu refuser tout cautionnement, hier matin, à l'issue de sa comparution en Correctionnelle où il a été accusé de vol qualifié, de port de déguisement, de vol et de recel d'auto.

Le 7 juin dernier, Corbeil, coiffé d'une cagoule et armé d'une carabine à canon tronqué, se serait présenté à une épicerie située au 3801 Couston pour réclamer le contenu de la caisse. Le même jour, il aurait volé une automobile de marque Chrysler évaluée à \$2,000.

L'accusé subira son enquête préliminaire le 14 juillet. La semaine dernière, Louis Corbeil avait comparu devant le juge Emile Trottier, de la cour des Sessions de la paix, pour répondre de 13 accusations de fraude.

ligné les accusations de vol à main armée, de vol simple, de débauche et de vagabondage. "Un tel dossier, a ajouté le président du tribunal, me porte à croire que

les tribunaux

15 jours pour un délit... honteux

Un jeune infirmier d'un grand hôpital de l'est de la ville, qui, tout en demandant un renseignement à une femme, rue Hochelaga, avait décidé de lui laisser voir ce qu'il n'est pas encore permis de montrer (sauf sur l'écran de certains de nos cinémas), aurait pris la panique, par la suite.

Se rendant bien compte que la jeune femme avait noté le numéro de permis de sa voiture, il se rendit donc à la police, et fit savoir à celle-ci que des lascars lui avaient volé ces mêmes plaques.

Mais le pot aux roses fut bientôt découvert, et il avoua non seulement son geste impudique commis en pleine rue, mais son méfait à l'égard de la police, qu'il avait conséquemment lancée sur une fausse piste.

Le résultat commun, devant le juge Claude Wagner: quinze jours de prison pour le tout.

POUR LE QUÉBEC ET LE CANADA: UN DÉFI À RELEVER

Qu'est-ce que la démocratie? Comment peut-on défendre la liberté démocratique sans en nier l'existence? Quel est le rôle du Québec dans la Confédération? Pierre Elliott Trudeau, dans un discours prononcé à Montréal le 21 février 1971, nous dit ce que représentent pour lui ces questions d'importance vitale que se posent aujourd'hui des milliers de Québécois et de Canadiens. Lisez cet article intéressant dans le numéro de juillet de Sélection. Achetez votre exemplaire aujourd'hui même!

l'accusée peut récidiver d'ici la tenue de son enquête préliminaire."

Francine Robillard aurait présumément tenté, le 6 juillet, de frustrer le gérant d'une caisse populaire d'une somme de \$2,258 avant d'utiliser frauduleusement 28 chèques de pensions de vieillesse contrefaits.

CUIRETTE TISSUS FINIS VINYLE

VINYLES CLAIRS ET DE COULEUR
IMITATION DE BOIS AUTO-ADHÉSIFS
"CUIR VERNI" — MYLARS MÉTALLIQUES
COUVRE-MURS DE VINYLE

- Tissus pour rideau de douche de 72" de largeur
- Polyéthylène 3 à 40 pieds de large
- Coussin mousse taillé à la forme et aux dimensions voulues

Plastic Coated Textiles Ltd.
205 EST. AV. MONT-ROYAL

À tous les étudiants en
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
DES DIVERS C.E.G.E.P. DE LA PROVINCE:
LE C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT

désire vous informer qu'il est autorisé à offrir
dès septembre 1971, le programme:

TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT 410.06

Tous les étudiants qui ont complété la 2e année en Techniques Administratives et qui désirent poursuivre des études en ce domaine sont priés de communiquer avec le C.E.G.E.P. de St-Laurent, au plus tard le 6 août 1971.

La demande devra être adressée au:

BUREAU DU REGISTRAIRE
a/s Mlle Jocelyne Laçhambre
625 boul., Ste-Croix, Montréal 379
Tél.: 747-6521 poste 277

MIRACLE MART
Une des divisions de Steinberg Limitée

JOURS MIRACLE
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI DU 7 AU 10 JUILLET

Guitare de dimension courante
ACHAT BONI
12⁷⁷ ch.

Un achat valable! De taille standard avec cordes en acier, couvre-cordes et manche renforcé d'acier. Plaque de touches noire, finition ambre, arrière et côtés façon noyer.

Instruments de musique

Trois beaux albums de microsillons
3⁸⁷ et 7⁹⁷ ch.

Valeur formidable pendant les Jours Miracle! Trois albums que vous aimerez posséder! A prix modiques inhabituels!

Tom Jones - "She's a Lady" y compris la chanson thème, Puppet Man, In Dreams. 3.87 ch.

Elton John - "11-17-70" - musique de concert radiophonique y compris Honky Tonk Women. 3.87 ch.

Jesus Christ Superstar avec Joe Cocker's Grease Band, Deep Purple, Lord Sutch et plusieurs autres. 7.97 ch.

Disques

Bigoudis à brosse
"Sani Curl". Moyens, gros, jumbo, bouffants et géants.
Ord. 3 pour \$1
ACHAT BONI
4 pour \$1

Sac à bigoudis
En vinyle imprimé fleuri et piqué, teintes variées. Environ: 8 3/4" x 7 1/4".
Ord. 97c
ACHAT BONI
77c ch.

Marqueur Dymo 3/8"
Pour marquer des labels, fait des lettres en relief sur ruban adhésif de couleur "Dymo".
ACHAT BONI
1.47 ch.

100 Assiettes de papier
Paquet de 100. Assiettes blanches de 9", dans sac quadrillé. Quantité limitée.
Ord. 86c
ACHAT BONI
81c paquet

GAF ST/101E Super 8 MM
SEULEMENT
129⁹⁷ ch.

Ciné-caméra de qualité à zoom puissant de 8 à 48 mm. Cellule photo-électrique CDS à avance manuelle. Commande électronique de fusion automatique.

Appareils-photos

Tablier de cordonnier
Tablier pour dames de style cordonnier. En coton "Glenwood" aux teintes variées.
Ord. 57c
ACHAT BONI
77c ch.

Fourre-tout en vinyle
En vinyle étiré d'aspect wet look. Deux styles: glissière ou serrure pivotante.
Ord. 3.97
ACHAT BONI
2.97 ch.

50 tasses en styromousse
Légères et durables. Pour boisson froide ou chaude. Finition blanche propre.
Ord. 49c
ACHAT BONI
41c le paquet

Serviettes de table Paper Rite
Paquet de 250 serviettes aux teintes de l'arc-en-ciel. Quantité limitée.
Ord. 57c
ACHAT BONI
51c le paquet

Argus Cosina 35 MM
SEULEMENT **149.97** ch.

Appareil à réflectif simple, objectif F/1.8. Cellule photo-électrique CDS, vitesse de 1/1000. Objectifs interchangeables. Etui \$10.

Olympus Trip 35 MM
SEULEMENT **43.97** avec étui

Appareil à posemètre intégré, objectif f/2.8, obturateur programmé. Prise pour flash. Etui inclus.

Cintres pour faire sécher
Cintres en plastique incassable. Teintes diverses.
Ord. 4 pour 97c
ACHAT BONI
4 pour 77c

Cintres en bois
Parfaits pour complets d'hommes et tailleurs pour dames. Bois fini naturel. Quantité limitée.
Ord. 27c
ACHAT BONI
5 pour \$1

Ménagère 24 pièces
En plastique épais et durable. Comprend: 8 couteaux, 8 fourchettes, 8 cuillers de 5". Quantité limitée.
Ord. 27c
ACHAT BONI
23c ens.

Toffee de luxe Kerr
Délicieux assortiment de toffee et de caramel. En sac de 2 lb.
ACHAT BONI
97c sac de 2 lb.

Appareil Argus et accessoires
SEULEMENT **19.97** ch.

Transistorisé, chargement cartouche. Modèle 374. Flashcube, film Kodacolor de 12 poses et piles comprises.

Flash Dimension 101 électronique
SEULEMENT **11.77** ch.

Ne pèse que 5 oz. Modèle de poche. Fonctionne avec 2 piles penlight.

Film Kodacolor
Marque réputée. NOS: C126-12 poses, CX127, CX620 et CX120. Le développement est compris.
SEULEMENT **3.49** ch.

CHARGEX

UN PRIX MIRACLE EST UN PRIX DE TOUTES SAISONS

LUNDI À MERCREDI
9 A.M. À 6 P.M.

JEUDI ET VENDREDI
9 A.M. À 9 P.M.

SAMEDI
9 A.M. À 5 P.M.

Les PRIX MIRACLE vous font économiser chaque jour.
Les ACHATS BONIS sont des offres extra avantageuses.

Encaissement des chèques d'allocation familiales

Plan mise-de-côté

Stationnement facile

- Longueuil Place Longueuil
- West Island Mall Trans-canadienne sortie 35
- Rue Sherbrooke est Place Versailles
- Greenfield Park Plaza
- Pont-Viau Centre commercial
- LaSalle Place LaSalle
- Plaza Alexis Nihon
- Châteauguay 180 boul. d'Anjou
- Chomedey Centre commercial St-Martin
- Jean Talon 4325 est, Jean Talon
- Plaza Côte-des-Neiges 6700 Côte-des-Neiges

Zeller's

"Feux de Joie" VENTE DE JUILLET



CALEÇONS EXQUIS ET JOLIS BIKINIS

PRIX SPÉCIAL

37¢
CH.

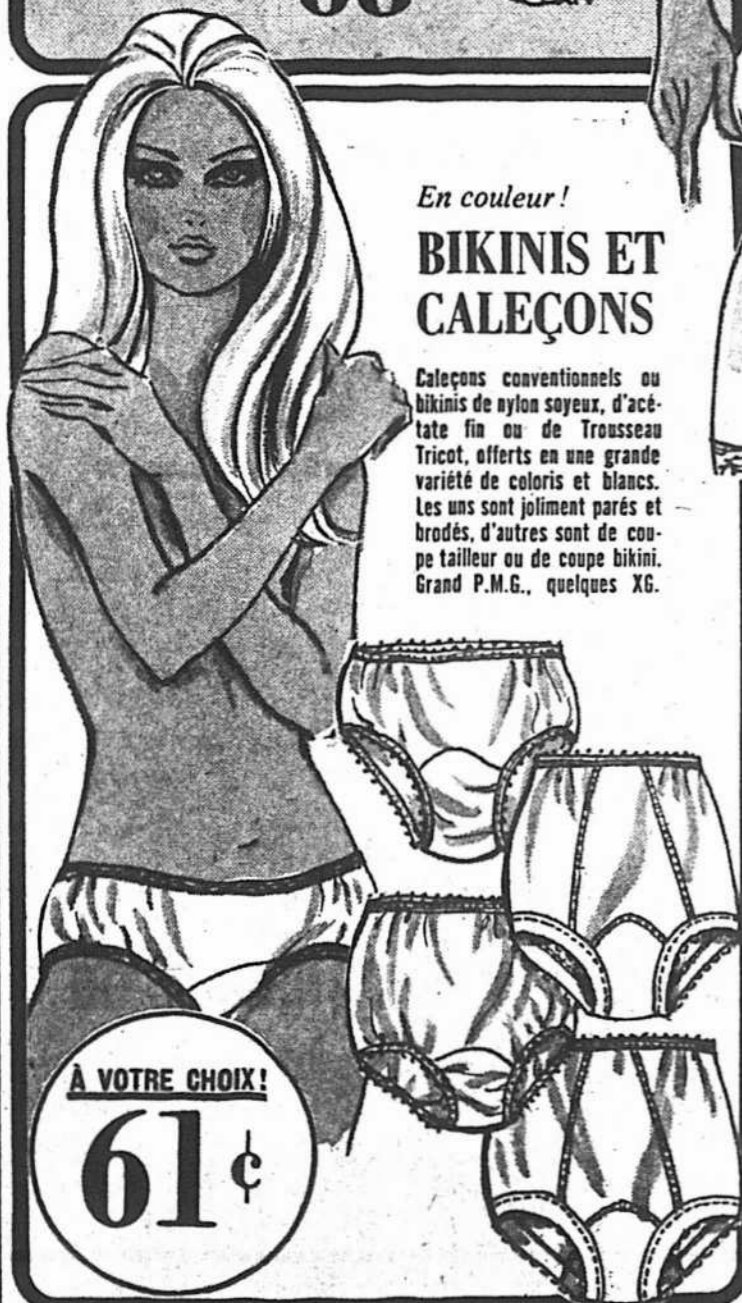
Une aubaine exceptionnelle! Caleçons et bikinis de nylon ou d'acétate, de coupe unie ou fantaisiste, idéals sous les vêtements courts d'aujourd'hui. Les couleurs? Il y en a pour tous les goûts, pour toutes les fantaisies, des gais, des frivoles, des audacieux, des timides... tous à un prix de vente formidable! Grand P.M.G.

CALEÇONS BIKINI AUX COLORIS VIFS

Bikinis d'Arnel, de nylon et de triacétate portant des impressions aux tons vifs. Avec ou sans parure de dentelle. P.M.G.

PRIX SPÉCIAL!

68¢



En couleur! BIKINIS ET CALEÇONS

Caleçons conventionnels ou bikinis de nylon soyeux, d'acétate fin ou de Trousseau Tricot, offerts en une grande variété de coloris et blancs. Les uns sont joliment parés et brodés, d'autres sont de coupe tailleur ou de coupe bikini. Grand P.M.G., quelques XG.

A VOTRE CHOIX!

61¢

Une aubaine de rêve!

VÊTEMENTS DE NUIT DE COTON OU NYLON

Modèles à profusion! Chemises de nuit courtes ou de longueur shift, pyjamas, baby dolls et robes-culottes, tous à prix de vente réduit! Prenez des nylons légers et flottants ou les cotons fins et souples. Une aubaine formidable de la vente! Grand P.M.G.

QUELQUES MODÈLES
SEULEMENT
SONT ILLUSTRÉS!
VOYEZ-LES TOUS!



A VOTRE CHOIX!

297
CH.



Les dessous qui font la mode!

**SOUTIENS-GORGE
PORTANT LA FAMEUSE MARQUE
Canadian Lady**

"NATURAL LOOK" 444 "DREAM LIFT" 588 "LADY WONDER" 688

Voici nos modèles: les soutiens extraits de crêpe "Natural Look", le demi-bustier de dentelle Lycra "Dream Lift", et le soutien de dentelle "Lady Wonder", un demi-bustier de Lycra coussiné de Kodel, Blanc et couleurs. 32-38 A.B.C. dans le lot. Venez faire votre choix chez Zeller!

Leaders asiatiques impliqués dans le trafic de la drogue

WASHINGTON (UPI, PA) — Le procureur général des Etats-Unis, M. John N. Mitchell, témoignant devant un sous-comité spécial du Sénat, a déclaré que des leaders du Vietnam du Sud, du Laos, de la Thaïlande et de la Birmanie se trouvent impliqués dans le trafic illégal de l'héroïne, drogue qui fait des ravages parmi les combattants américains en Indochine et aux Etats-Unis même. Il a, de plus, précisé qu'il discutera à huis clos du cas des leaders en cause, en mentionnant leurs noms, si le State Department le lui permet.

Avant cette assertion, M. Robert H. Steele, représentant républicain du Connecticut, a révélé aux membres d'un sous-comité de la Chambre sur les affaires étrangères que le général Ngo Dzu, commandant du 2e corps d'armée sud-vietnamien et ami du président Nguyen Van Thieu, est compromis dans le commerce de la drogue. "Les autorités militaires ont fourni à notre ambassadeur à Saigon, M. Bunker, des faits probants permettant d'inclure Dzu parmi les hauts personnages mêlés à ce trafic." M. Steele, qui revient d'une tournée au Sud-Est asiatique, a ajouté: "Je ne dis pas qu'il faille envoyer le général au poteau, mais il faut mettre fin à ce qu'il fait." Selon lui, dix à quinze pour cent des GI en poste au Vietnam s'adonnent à la drogue. Par ailleurs, le Pentagone a annoncé hier que dorénavant aucun Américain en service dans les armées ne sera poursuivi ou rayé d'une façon déshonorante des rangs mili-

taires pour avoir été mêlé à une affaire de drogue. Cette nouvelle réglementation aura même un effet rétroactif touchant les militaires déjà punis d'une façon ou d'une autre en vertu de l'ancien règlement concernant les drogues.

M. Mitchell a souligné qu'il est d'autant plus difficile de réglementer la culture et la vente des drogues dans le "triangle d'or" (Laos, Thaïlande, Birmanie) que des insurgés y ont plus de pouvoirs que les gouvernants en cette matière.



Le général Ngo Dzu, commandant du 2e corps d'armée du Sud-Vietnam, a été accusé par un représentant américain d'être l'un des principaux chefs du trafic des stupéfiants dans ce pays.

La délégation canadienne recherche une solution à la crise pakistanaise

CALCUTTA (UPI) — La délégation parlementaire canadienne qui enquête sur la crise pakistanaise a été accueillie, hier, à Calcutta par un représentant du Bangladesh, mouvement indépendantiste du Pakistan oriental, avant d'entreprendre une tournée des camps de réfugiés est-pakistanaise en Inde. M. Andrew Brewin, député fédéral néo-démocrate, l'un des trois membres de la délégation canadienne, a déclaré que celle-ci voulait s'assurer que le Canada fait sa part en ce qui concerne l'aide aux réfugiés et examiner les possibilités d'une solution à la guerre civile qui a éclaté au Pakistan oriental. "Cette situation constitue à nos yeux un danger pour la paix et la stabilité internatio-

nales, a dit M. Brewin. Nous voulons savoir dans quelle mesure le gouvernement canadien peut contribuer à un règlement de la crise. Les perspectives nous paraissent sombres." M. Heath Nelson MacQuarrie, député fédéral progressiste-conservateur, qui fait également partie de la délégation, a déclaré que l'on peut amener les autorités fédérales pakistanaise à résoudre la crise soit par des pressions de l'opinion publique mondiale ou par des sanctions économiques. Il a cependant exprimé l'espoir que celles-ci ne seront pas nécessaires. Le troisième membre de la délégation canadienne est M. Georges Lachance, député fédéral libéral.

Autonomie limitée pour les colonies portugaises

LISBONNE (AFP-UPI) — Les territoires portugais d'outre-mer seront dorénavant considérés comme des régions autonomes et régis en conséquence par des statuts propres. Ainsi en a décidé l'Assemblée nationale portugaise, à l'issue d'un débat de plusieurs jours sur la révision de la constitution. Au cours de cette session extraordinaire, la discussion a été marquée par de vives interventions des députés partisans d'une plus large libéralisation des institutions politiques, notamment en matière de libertés individuelles et en ce qui concerne le retour à l'élection du chef de l'Etat au suffrage direct et

universel. Ces députés ont décidé de se retirer et de ne plus intervenir dans le débat, devant le refus opposé par la majorité de discuter leurs projets de réforme. En ce qui concerne les territoires d'outre-mer, il est prévu qu'ils pourront accéder, à une date qui n'a pas été encore spécifiée, à une quasi autonomie, Lisbonne se réservant la Défense, les relations extérieures, la nomination du gouverneur général et le contrôle final des affaires économiques et financières. Mardi prochain, l'Assemblée commencera le débat sur la loi de la presse et la loi sur la liberté religieuse.

Les Zambiens dénoncent les ventes d'armes françaises

LUSAKA (AFP) — Une violente manifestation s'est produite hier matin devant l'ambassade de France à Lusaka où un millier d'étudiants zambiens protestaient contre la vente à l'Afrique du Sud de la licence de construction des avions "Mirage III" et "Mirage F-1". Elle a donné lieu à une véritable bataille rangée entre policiers et étudiants au cours de laquelle un manifestant a été blessé à la jambe et quinze autres ont été arrêtés.

qu'aucun des membres de l'ambassade n'avait été atteint par les projectiles.

James Reston en Chine

HONG KONG (UPI) — M. James Reston, vice-président du "New York Times", est arrivé en Chine aujourd'hui. Accompagné de Mme Reston, il va y passer près de trois semaines. M. Reston est le troisième journaliste du "New York Times" à se rendre en Chine depuis l'invitation de l'équipe de pongistes américains, en avril dernier. James Reston a déclaré qu'il va essayer d'obtenir en Chine un visa pour le Nord-Vietnam et qu'il espère pouvoir interviewer les principaux dirigeants chinois, y compris le président Mao Tsé-toung. Il va également tenter d'obtenir l'autorisation d'installer à Pékin un correspondant du journal.

HABILLEZ-VOUS CHIC ET "PORTEZ A VOTRE COMPTE"! 3 FORMULES PRATIQUES DE CRÉDIT!

MONTREAL-NORD
11211 Lacordaire
Coin boul. Henri-Bourassa

LASALLE
421 ave Dollard
Coin boul. Newman

PLACE ST-EUSTACHE
379 boul. Arthur-Sauvé
St-Eustache

PLACE DE REPENTIGNY
173 rue Notre-Dame
Repentigny

PLACE DES ORMEAUX
2877 Chemin Chamblay
Longueuil





AU FIL DES SPORTS
par ANDRÉ TRUDELLE

Les insuccès des Expos vus par Fernand Liboiron

A l'instar de tous les partisans des Expos, Fernand Liboiron, adjoint au directeur des relations extérieures du club, se rend bien compte qu'il faudrait que les joueurs montreraient maintenant une moyenne de 6,17, dans la deuxième moitié de la saison, pour atteindre le fameux objectif de 81 en 71.

Après un début de saison très prometteur, les Expos ont failli à la tâche. "J'attribue les insuccès des Expos à trois raisons principales, nous dit Liboiron, un ancien journaliste.

D'abord à l'incapacité des lanceurs de relève à paralyser l'adversaire dans les dernières manches, ensuite à la léthargie de

jeu tels que Boots Day, Bob Bailey, John Bateman et Jim Fairly dans les moments opportuns.

A l'exception de Mike Marshall au mois d'avril, alors que ce dernier a sauvé neuf parties, les lanceurs de relève n'ont pas été à la hauteur de la situation.

Je pense enfin, c'est là une bien piètre excuse, je le sais, mais nous n'avons vraiment pas eu de veine. Le hasard, les coups du sort, ne nous ont jamais été favorables."

Liboiron a compilé d'intéressantes statistiques. Ces statistiques nous n'augmentent pas la moyenne gagnante des Expos, certes, mais elles permettent

peut-être de mieux comprendre la situation.

Après 71 matches, cette année, les Expos avaient conservé une moyenne au bâton supérieure à celle de l'an dernier. Après 71 matches, en 1970, les Expos frappaient pour 228. En 1971, ils avaient compté 22 points de moins. Mais il faut dire que les Expos ont cogné cette année 16 circuits de moins que l'an passé; trois triples et neuf coups de deux buts de moins également. Ils ont bénéficié de 330 buts sur balles en 70 et de seulement 236 cette année.

Selon Liboiron, la direction de l'équipe montréalaise comptait

beaucoup sur Boots Day comme premier frappeur dans l'alignement. Boots a pris un certain temps à s'acclimater.

De même Rusty Staub, qui reste l'un des bons frappeurs de l'équipe n'a pas fait compter autant de points tandis que Bailey, Fairly et Bateman ont échoué plus souvent qu'autrement avec des coureurs sur les buts.

Le vétéran Bobby Wine demeure un bon joueur défensif, mais il est loin de sa moyenne de .239 de l'an passé.

Par contre, les lanceurs ont baissé leur moyenne de points mérité de 4,76 à 3,91, toujours après 71 matches. Ils avaient accordé 629 points pendant la

même période, en 70. Cette année ils n'en avaient accordé que 574. De même pour les buts sur balles. Les lanceurs des Expos n'en avaient accordé que 272 cette année, 60 de moins que l'an dernier.

Sur le départ de Mack Jones, Fernand Liboiron croit que le joueur noir de 33 ans n'a pas aidé l'équipe comme il l'aurait dû, ni cette année, ni l'an dernier. Qu'il a eu toutes les chances de se faire valoir et qu'il n'a qu'à s'en prendre à lui-même s'il n'est pas resté.

Au sujet des critiques des amateurs envers le gérant Gene Mauch qui utilise trop souvent le lanceur de relève Mike Marshall

à leur gré, Liboiron donne raison à Mauch. "Marshall est jeune, il n'a pas si mal fait. Il deviendra sûrement un lanceur de relève de grande valeur."

Mais quant à la moyenne de .500 en 1971, Liboiron est prêt à l'oublier. "Je souhaite simplement que nous puissions gagner autant de matches que la saison dernière", espère-t-il.

Les Expos avaient gagné 73 parties l'an passé.

Mais comme dit l'autre, quand on n'avance pas, on recule, et jusque-là, les partisans des Expos croient que leur équipe perd des points.

Pelé en France?

Des rumeurs de plus en plus persistantes laissent entendre que Pelé jouerait en France, la saison prochaine pour \$942.000.

Bien que Pelé, à son dernier passage à Montréal, ait nié formellement ces bruits de transfert, il n'en reste pas moins vrai qu'un dirigeant d'une équipe française, le St-Germain de Paris pour ne pas le nommer, aurait confirmé la venue de Pelé en France.

Il est pourtant extrêmement douteux de donner foi à cette nouvelle car cela supposerait l'abrogation de la loi brésilienne qui interdit à Pelé de porter les couleurs d'une équipe autre que brésilienne et on voit difficilement Pelé mettre fin à sa carrière internationale et aller jouer en France avec une équipe de seconde division.

Ce ballon d'essai lancé périodiquement à Paris semble plutôt vouloir servir la cause des dirigeants du St-Germain de Paris désireux de mousser la candidature de leur équipe au sein des milieux du soccer français.

Ronde de 67 à 16 ans...

TORONTO (PC) — Un adolescent de 16 ans, Mike Mealia, du club de golf Payview, a enregistré une ronde de 67, trois coups sous la normale, lors des qualifications pour les championnats bantam, juvénile et junior de l'Ontario, hier, à Toronto.

Encore d'âge juvénile, Mealia, a vu un seul autre concurrent, Jan Paterson, 18 ans, égaliser son score. Ses plus proches concurrents, Doug Rosart et Craig Paterson sont à neuf coups derrière lui. Mealia a terminé sa ronde avec six birdies consécutifs!

Les qualifications se sont déroulées simultanément sur 19 parcours ontariens. Pour la première fois cette année, l'Association de golf de l'Ontario, préconise un système par lequel les 150 meilleurs juniors se retrouveront sur un même terrain tandis que les joueurs bantams, (14 ans et moins) joueront sur un autre.



Les Blue Bombers font un mauvais parti à Steve Worster (30) du Hamilton

Ceppetelli a une façon bien à lui de surmonter la tension

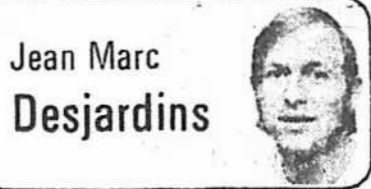
Abandon de Zarubova

Aucune surprise n'a marqué la journée d'hier au championnat de tennis junior de la province de Québec, sur les courts du club de Duvernay.

Toutefois, Mila Zarubova, deuxième favorite dans la catégorie des filles de 18 ans et moins, s'est retirée du tournoi à cause d'un manque de temps. Elle doit suivre des cours assez tard dans l'après-midi.

Dans la catégorie de 18 ans et moins, Richard Legendre a défait J. Poulin, 6-1, 6-1; le deuxième favori Murray Whittaker a vaincu D. Turcot, 6-1, 6-2.

Chez les filles de 18 ans et moins, Leslie Harris a atteint la ronde quart-de-finale en battant Debbie Parsons, 6-2, 6-1.



Jean Marc Desjardins

TORONTO — A la veille d'un match, la tension chez les athlètes prend des formes souvent inattendues. A ce stade-ci de la saison et tout spécialement chez les Alouettes, c'est encore le chacun-pour-soi.

L'allure des premiers matches hors concours a sérieusement inquiété le pilote Sam Etcheverry et la rencontre de ce soir contre les Argonauts de Toronto revêtira l'aspect d'un véritable

test pour ceux dont les postes sont encore incertains. Cela veut dire à peu près tout le monde.

De fait, cette tension créée par la présence de 10 joueurs supplémentaires



Gene Cepetelli

res, 142 ont fait le voyage à Toronto et seulement 32 resteront avec l'équipe lors de l'ouverture de la saison) n'a été brisée que par un seul homme, hier, Gene Cepetelli.

"Cep", dont la peur des voyages aériens est devenue légendaire chez les

Alouettes, a fait de son mieux pour déridier tout le monde.

Mais plus l'heure du vol approchait, et moins Cepetelli ressentait l'envie de blaguer. Comble de malheur, on lui attribua le siège numéro 7 près du hublot.

Mine de rien, il a offert sa place à quelques joueurs sans invoquer de prétexte, mais il a bien fallu qu'il admette que c'est parce qu'il était superstitieux que le 7 ne l'enchantait guère. Un joueur-recrue a finalement consenti à lui céder sa place... le siège numéro 13... près de la sortie de secours.

Les recrues forment évidemment bande à part. Pas question pour eux de tenter de se mêler à la conversation des vétérans. D'ailleurs ils n'auraient pas voix au chapitre et ils le savent bien. Ils s'informent du calibre de jeu des Torontois, s'efforcent de faire le moins de bruit possible ou se plongent dans la lecture des journaux. C'est peut-être le premier et aussi le dernier voyage qu'ils feront avec l'équipe.

Les Argos populaires

Comme à chaque début de saison, les Argonauts soulèvent l'intérêt et l'enthousiasme de la population torontoise. Cette année, il semble que ce ne soit pas du loc. Du moins les journaux locaux regorgent d'articles louant le travail de l'instructeur Leo Cahill et aux alentours de l'hôtel Royal York où logent les Alouettes on y parle que de football.

Cela non plus n'inspire pas une confiance aveugle lorsqu'on songe que la formation montréalaise n'a attiré que 5.000 personnes lors de son match inter-équipes à l'Autostade et 8.700 lors de la soirée des étoiles, la semaine dernière. Les Argos, eux, ont vu au-delà de 15.000 spectateurs envahir les gradins du stade de l'Exposition nationale, seulement pour le match inter-équipes. Etcheverry, toutefois, ne cache pas qu'il est venu pour gagner. Tout comme pour le match des étoiles, c'est un peu une question de prestige. Mais pour les joueurs, c'est plus que cela.

C'est une question de survie.

HORS LIGNES — Jim Henderson, des Argos, jouera ce soir avec un plâtre à la main droite, mais il semble que ce handicap ne lui nuise en aucune manière pour recevoir le ballon...

Tommy Brand sera aussi un autre receveur de passe à surveiller ce soir. Brand est un de ceux qui ont le plus impressionné depuis le début du camp d'entraînement... Le pilote Leo Cahill admet que son personnel de joueurs est beaucoup trop élevé. Il en compte effectivement au-delà de 60. Cahill effectuera d'ailleurs d'importantes coupures dans son alignement à l'issue du match de ce soir... l'inévitable Dave Mann sera aussi de la rencontre, à titre de botteur substitut.

Trevino de nouveau parmi les meneurs

SOUTHSHORE, Angleterre (UPI) — Lee Trevino, qui a retrouvé confiance en lui-même à la suite de ses victoires aux Omniums des Etats-Unis et du Canada au cours des trois dernières semaines, partage la tête de l'Omnium britannique en compagnie de trois autres golfeurs, grâce à une ronde de 69, quatre coups sous la normale.

Après avoir durement bataillé pour sauver des normales sur les premiers trous, Trevino est allé chercher deux coups sur les deux derniers trous en réussissant des birdies. Il avait auparavant réussi des birdies aux premier, cinquième et neuvième trous, contre un bogey au sixième.

Les autres co-meneurs sont l'Américain Howie Johnson, le Britannique Tony Jacklin et le Sud-Américain Vincent Fernandez. Le champion défendant, Jack Nicklaus, a laissé échapper une belle chance de rejoindre les meneurs quand il a enregistré des bogeys aux deux derniers trous, des normales cinq. Il ajouta 71, deux coups sous la normale.

Sept joueurs ont inscrit 70. Ce sont Billy Casper, les Australiens Peter Thompson et Kel Nagle, Liang Huan Lu, de Taiwan, et les Anglais Johnny O'Leary et Tommy Horton.

Nicklaus était d'humeur massacrante après sa ronde et cela se comprend bien. Il a trouvé les verts bosselés, spongieux et lents. Il était proprement

dégouté. Même quand il fut interrogé par les journalistes.

"Voulez-vous que je vous dise que je suis regretter. Attendez que je me calme ou je dirai des choses que je pourrais regretter. Attendez que je me calme. A quoi vous attendez-vous alors que je viens de finir ma ronde avec deux six?"

Quant à Trevino, sur les cinq trous à normale cinq, il a réussi quatre birdies. "Ce sont sur ces trous que se gagnera le tournoi. Les normales quatre se défendent très bien. Ce sont sur les trous à normale cinq que nous pouvons le mieux prendre des coups à la normale," a dit Trevino.

Pourtant, surprise ce matin.

C'est Tony Jacklin qui est devenu le meneur après la deuxième matinée. Il devance, au classement de l'Open de Golf britannique, l'Argentin Roberto DeVicenzo, 139-141.

Le golfeur britannique, Jacklin fête ainsi ses 27 ans en remportant les honneurs du très bénéfique, pour lui, parcours qu'il fit de façon excellente!

Avec un total de 139, après avoir roulé 70 en première ronde il obtenait ainsi ce total qui lui faisait prendre la tête. Jacklin venait de rouler un parcours, excellent, soit sept sous la normale. Il mettait tout le monde d'accord, du moins pour aujourd'hui.

De Vicenzo, déjà vainqueur, en 1967, est sur les talons de ce golfeur britannique... Il a roulé un total de 141.

Bourse pour les athlètes

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a rendu public une liste de 289 bénéficiaires de bourses aux étudiants-athlètes, dont 55 sont du Québec, 100 de l'Ontario et 77 de la Colombie-Britannique.

Selon un communiqué du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, publié à Ottawa, hier, ces 289 lauréats s'ajoutent aux 392 annoncés la semaine dernière et portent à 681 le nombre de boursiers pour l'année 1971-1972.

Le but de ces bourses est de donner une chance aux étudiants-athlètes qui doivent se soumettre à un entraînement intensif pendant l'été, et, en conséquence, ne peuvent gagner l'argent nécessaire pour continuer leurs études.

Les bourses varient entre \$500, \$1.000 et \$1.500.

Le total des subventions a été, jusqu'à maintenant de \$377.500.

La liste des boursiers représente 33 disciplines sportives.

Golf pour les jeunes à Laval

Ville de Laval, qui se targue d'être la capitale des sports et loisirs au Québec, vient de faire un nouveau pas dans ce sens ces jours-ci. Elle est même devenue la première ville en Amérique du Nord à faire en sorte de rendre accessible aux jeunes de 10 à 16 ans la pratique du golf.

L'idée émise par le président du club de golf Saint-François, Raoul Gervais, a fait son petit bonhomme de chemin et est tombée favorablement dans l'oreille des autorités municipales, qui viennent d'en permettre la réalisation.

Les jeunes garçons et filles, possédant un équipement de golf, peuvent jouer pour la modique somme de \$1.50 sur un tout nouveau terrain de neuf trous spécialement aménagé pour eux.

Le professionnel de l'endroit, Claude Huet, donnera gratuitement un stage par semaine.

Il sera assisté de Jean-Luc Ouimet, qui sera présent tous les jours pour donner un coup de main aux jeunes mordus du golf.

On a même mis sur pied un système d'autobus pour faciliter la pratique de ce sport aux jeunes. On peut en connaître l'horaire en téléphonant à 669-1741.

Les moins assidus pourront payer au jour le jour, tandis que ceux qui auront l'occasion d'y aller plus souvent peuvent s'acquitter une fois pour toutes d'un droit d'entrée total de \$40.

Pour ceux qui n'ont pas l'équipement nécessaire, on peut le louer au prix de \$1.25 pour la journée.

Y aura-t-il une feuille d'érable sur l'écusson officiel des Jeux Olympiques?

par André BEAUVAIS

La Ville de Montréal n'a pas encore obtenu la permission du gouvernement canadien d'utiliser la feuille d'érable sur le symbole "officiel" des Jeux olympiques de 1976.

Des démarches en ce sens seront entreprises sous peu par les avocats Gowling & Henderson, d'Ottawa, qui représenteront la Ville de Montréal auprès du Secrétaire d'Etat qui doit émettre l'autorisation d'utiliser la feuille d'érable qui fait partie du drapeau canadien.

La Ville de Montréal avait fait protéger les droits d'auteur et la marque de commerce mais l'enregistrement sollicité par Concordia sous la loi des dessins industriels pour l'insigne pour boutonnière a été bloqué parce que Montréal n'a pas le droit, sans la permission d'Ottawa, d'utiliser cette partie de notre drapeau national.

Dans une correspondance entre le service du contentieux de Montréal et le comité exécutif, Me Paul Normandin, avocat en chef adjoint de la Ville, souligne qu'il ne peut être donné de suite favorable à la demande de Montréal à moins que les autorités municipales aient obtenu une autorisation écrite du Secrétaire d'Etat pour "emprunter" la feuille d'érable qui "appartient" au drapeau canadien.

Intervention politique?

Cette demande aurait pu être faite directement par le maire Jean Drapeau mais le comité exécutif a donné suite à

la recommandation de Me Normandin de confier ce travail aux représentants de Montréal à Ottawa. Me Gowling et Me Henderson ont cependant reçu instruction d'avertir immédiatement le contentieux de Montréal si le gouvernement fédéral hésite ou fait des difficultés à Concordia relativement à cette demande.

Si le Secrétaire d'Etat s'objecte à l'utilisation de la feuille d'érable dans le symbole des Jeux olympiques, il ne fait aucun doute que le maire de Montréal interviendrait en haut lieu, comme le recommande le contentieux de Montréal.

Une telle interdiction d'Ottawa cause-

rait certes un émoi à l'hôtel de ville puisque le symbole "officiel" des Jeux olympiques de 1976 est maintenant connu dans le monde et que la Ville de Montréal a déjà commencé à distribuer des boutonnières au symbole des Jeux olympiques sans avoir préalablement obtenu l'autorisation du gouvernement central d'utiliser la feuille d'érable.

Les droits d'auteur accordés à Montréal font que personne n'a le droit d'utiliser ce symbole sans avoir obtenu la permission de Concordia. Il ne fait aucun doute, cependant, que le symbole sera commercialisé au cours des prochaines années et que la Ville de Montréal en retirera d'intéressants profits.

Trois accidents: trois morts

Trois personnes ont perdu la vie accidentellement, hier, à Montréal et à Laval, dans un accident de motocyclette et dans une explosion, tandis que la troisième est un piéton qui a été heurté par une automobile.

Vers 4 h. 50, hier après-midi, une motocyclette s'est écrasée contre un arbre, près du 7384, boulevard Lévesque, dans le quartier Duvernay est, à Laval. Le pilote, Réjean Hamel, 19 ans, du 270, rue Des Erables, à Duvernay est, est mort sur le coup, tandis que sa passagère, Mlle France Amyot, 18 ans, du 7726, boulevard Lévesque, repose dans un état critique à l'hôpital Sacré-Coeur.

Un peu plus tôt, vers 1 h. de l'après-midi, M. Serge Bernard, 27 ans, du 2290, rue De Verone, à Chomedey, s'est fait tuer par l'explosion d'un réservoir d'huile, au 7250, boul. Mille-Isles, à Laval. A l'emploi de son père, M. Bernard vérifiait des réservoirs souterrains quand l'un d'eux a explosé et l'a projeté à une cinquantaine de pieds de distance.

Vers 9 h. 35, dans la soirée, Denis Fiset, 9 ans, du 590, rue Beauclerk, à Montréal, s'est fait heurter par une automobile en face du 7015, rue Notre-Dame est. Il a été transporté à l'hôpital Maisonneuve, où on a constaté le décès à son arrivée.

VENTE GEANTE



MI-SAISON
AVEC DES PRIX DE FIN SAISON!
TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

POUR LA PROMENADE ET LE SKI NAUTIQUE

	prix suggérés	prix coupés Pigeon
• Embarcation 14', fibre de verre, toute équipée, modèle CHAMPION	\$795.00	\$595.00
• Bateau NEW COMMANDER, 16' tout équipé	\$1295.00	\$890.00
• Bateau CONTINENTAL V 174, 18', tout équipé	\$1950.00	\$1590.00

• Plusieurs autres modèles de toutes dimensions aussi disponibles à très bas prix.

POUR LA PÊCHE

• Cartop THORNES 12', aluminium	\$249.00	\$179.00
• Cartop THORNES 14', aluminium	\$375.00	\$259.00
• BATEAU DE PÊCHE 15', aluminium	\$565.00	\$399.00
• Cartop fibre de verre 12'	\$220.00	\$169.00
• Cartop fibre de verre 14'	\$290.00	\$219.00

AUSSI DISPONIBLES À PRIX COUPÉS: GAMME COMPLÈTE DE MOTEURS NEUFS ET USAGÉS

CANOTS

• Fibre de verre, 12'	\$175.00	\$125.00
• Fibre de verre, 14'	\$180.00	\$129.00
• Fibre de verre, 16'	\$190.00	\$139.00
• Cèdre et toile, 12'	\$196.00	\$159.00
• Cèdre et toile, 14'	\$223.00	\$179.00
• Cèdre et toile, 16'	\$245.00	\$195.00
• Aluminium et "foam", 12'	\$190.00	\$149.00

TENTES REMORQUES "SOLID STATE" APACHE (sans toile)

• Modèle EAGLE (couche 6)	\$1125.00	\$950.00
• Modèle YUMA (couche 6)	\$1750.00	\$1550.00
• Modèle MESA (couche 6)	\$2350.00	\$1950.00
• Modèle RAMADA (couche 8)	\$2695.00	\$2450.00

Plus de 75 embarcations de toutes sortes exposées dans une salle de montre spacieuse et ultra-moderne.

Plus de 300 autres en entrepôt!

PIGEON

MARINE & SPORTS Inc.
6767 HENRI-BOURASSA EST,
MONTREAL-NORD

325-1010

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9.30 H. LE SAMEDI JUSQU'À 5 H.

TARZAN

by Edgar Rice Burroughs



BOZO



LE PAPA DE LILI



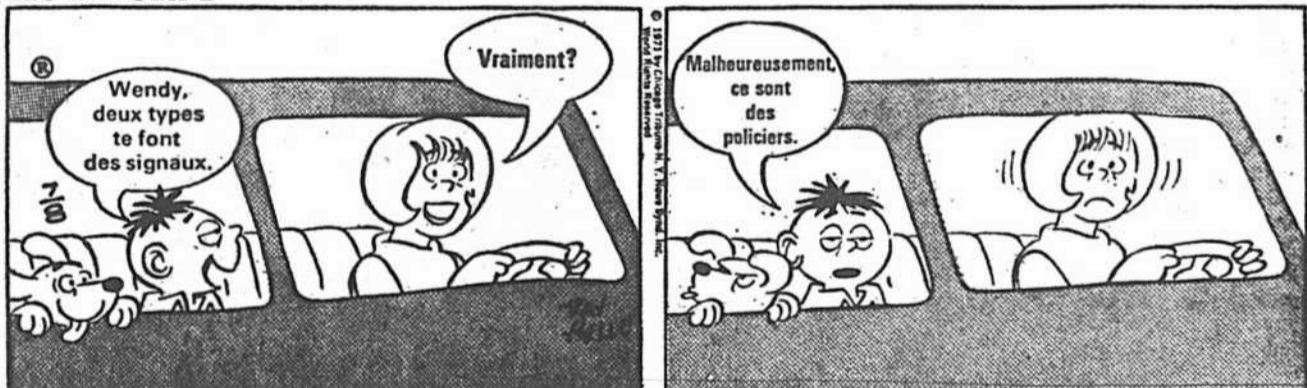
PHILOMÈNE



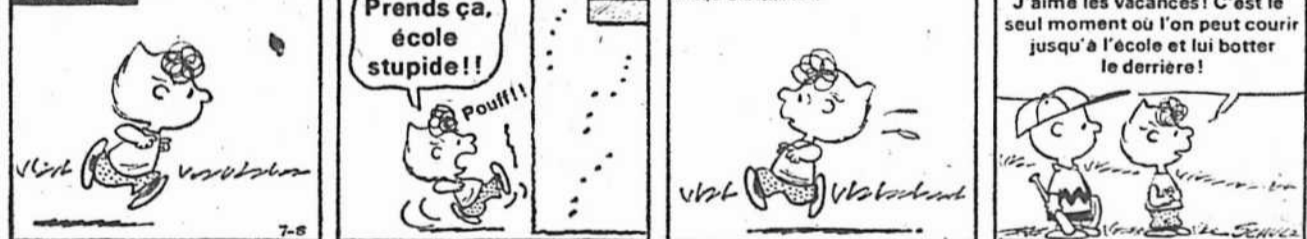
RUE DES FAINÉANTS



LES LATULIPE



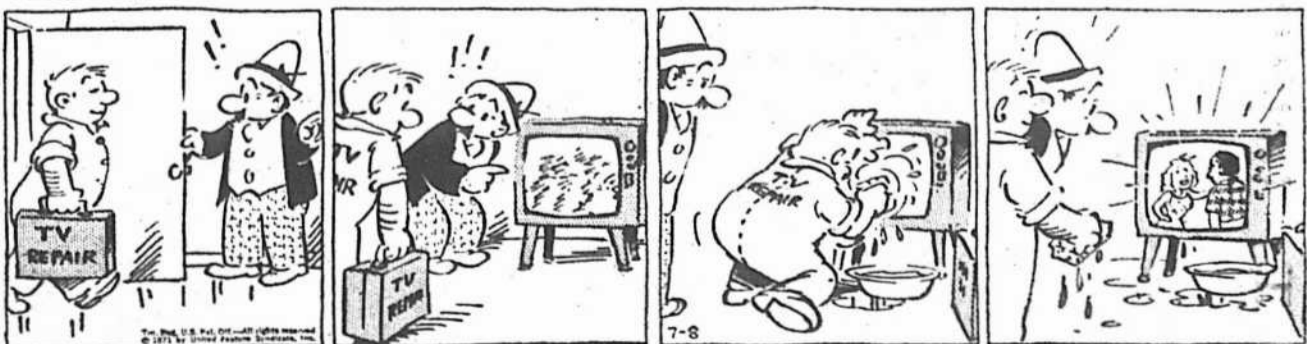
PEANUTS



MON ONCLE



FERDINAND



BATMAN ET ROBIN



INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

Hanoï et le Vietcong refusent de négocier en secret avec les USA

PARIS. (UPI-PA-AFP) — Les Etats-Unis ont proposé aujourd'hui d'étudier en séances restreintes la dernière offre de paix du Vietcong. Les représentants du Vietcong et du Nord-Vietnam ont refusé.

A l'issue de la 120e séance de la conférence de Paris sur le Vietnam, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. David Bruce, a déclaré à la presse

La 5e ronde des "SALT" débute dans l'optimisme

HELSINKI. (AFP) — La première séance de travail de la 5ième phase des "SALT" qui s'est tenue ce matin à l'ambassade d'URSS à Helsinki, a duré 70 minutes.

Elle a été précédée d'une réunion d'information de 45 minutes au cours de laquelle les deux chefs des délégations américaine et soviétique, MM. Gerard Smith et Vladimir Semionov, ont fait un exposé, apprenant de source proche des SALT.

La prochaine réunion de travail aura lieu jeudi 13 juillet à 11 heures locales à l'ambassade des Etats-Unis.

Les travaux se sont déroulés dans une "atmosphère positive" rappelant celle qui avait marqué les négociations lors de leur étape viennoise au printemps, indique-t-on de même source. Les deux délégations, ajoutent-on, ont fait part de leur désir réciproque "d'aller de l'avant" et ont manifesté un certain optimisme quant à l'issue du dialogue.

La création de groupes de travail techniques a été décidée sans toutefois qu'il soit précisé quand ils commenceront à travailler et en quoi consistera leur travail.

L'impression prévalet aujourd'hui parmi les observateurs, qu'en dépit des déclarations peu optimistes de la "Pravda" hier matin et de celle du général Bruce Holloway, chef d'état-major des forces aériennes des Etats-Unis, qui a affirmé en substance que l'URSS avait dépassé les Etats-Unis dans le domaine des armements stratégiques et cela devait devenir un problème national pour les USA, les deux délégations semblent décidées à parvenir à un résultat concret.

De même que les Américains, les Soviétiques espèrent, semble-t-il, parvenir à des résultats concrets au cours de ce 5e round des négociations. Ils ont retenu leur hôtel pour deux mois, se réservant le droit de prolonger leur séjour si cela devient nécessaire.

Il est certain que depuis l'accord intervenu entre les deux parties le 20 mai dernier à Vienne (où s'est déroulée la 4e phase des SALT) pour centrer leurs travaux sur la recherche d'un accord en vue de limiter leurs installations de systèmes de défense contre les fusées balistiques (ABM) et de convenir parallèlement de certaines mesures propres à limiter leurs armements stratégiques offensifs (ICBM), le dialogue soviéto-américain a toutes les chances d'entrer dans une phase constructive.

qu'il avait obtenu pour réponse un "non catégorique".

M. Bruce avait suggéré au début de la réunion, d'une durée de trois heures et demie, que la conférence prenne "un nouveau départ". Il avait proposé aux délégués du Vietcong et du Nord-Vietnam la tenue d'une réunion restreinte, la semaine prochaine, pour étudier dans le secret, loin des feux de la publicité, un règlement de paix négocié sur la base des propositions soumises par les alliés et les communistes.

Les négociateurs nord-vietnamiens et vietcong, dont les discours avaient été préparés avant l'offre de l'ambassadeur Bruce, se sont contentés d'inciter les Etats-Unis et le Sud-Vietnam à accepter telles quelles les dernières propositions du Vietcong.

Le délégué américain et l'ambassadeur sud-vietnamien, M. Pham Dang Lam ont signalé qu'après avoir analysé durant une semaine la dernière offre de paix du Vietcong, ils n'ont découvert aucune modification sensible des demandes de base des communistes.

M. Bruce a déclaré que les Etats-Unis sont "particulièrement déçus" par le fait que le Vietcong insiste pour lier le problème du cessez-le-feu à ses demandes politiques "plutôt qu'à un besoin urgent d'arrêter la tuerie".

Il a ajouté que l'exigence du Vietcong en ce qui concerne le retrait avant la fin de l'année de toutes les forces américaines et autres groupes non vietnamiens est trop catégorique et que les Etats-Unis ne peuvent y consentir sans discussion et sans négociation.

L'ambassadeur des Etats-Unis a également réclamé des éclaircissements au sujet de la libération des prisonniers de guerre.

Il a fait observer que l'engagement pris à ce sujet par le Vietcong est plutôt flou et que l'offre ne fait aucune mention des prisonniers détenus par les Nord-Vietnamiens ou les Vietcong au Laos et au Cambodge. Les Etats-Unis, a ajouté M. Bruce, continuent à tenir Hanoï et le Vietcong responsables du sort des Américains prisonniers dans ces deux pays.

Dans une longue analyse de la dernière offre de paix, l'ambassadeur a dit que son pays est disposé à bien l'accueillir si elle signifie que le Nord-Vietnam et le Vietcong sont maintenant prêts à entamer des négociations sérieuses. Toutefois, tout semble indiquer jusqu'ici que cette offre a

essentiellement pour but de priver les Sud-Vietnamiens de l'appui militaire des Etats-Unis et d'en faire ainsi une proie facile pour les communistes.

De son côté, le chef de la délégation sud-vietnamienne, M. Pham Dang Lam, a déclaré que les nouvelles propositions du Vietcong étaient ambiguës, comme les précédentes, mais que Saigon continuera à les étudier dans l'espoir d'y trouver matière à négociation.

Il a demandé à ses interlocuteurs d'accepter la libération inconditionnelle des prisonniers par les belligé-

rants, de discuter d'un cessez-le-feu général et d'établir un calendrier pour l'évacuation de toutes les forces étrangères, c'est-à-dire non seulement des troupes alliées mais des troupes nord-vietnamiennes.

Le porte-parole sud-vietnamien a accusé les communistes de ne pas parler de leurs activités au Cambodge et au Laos, de présenter des demandes exagérées, de ne rien offrir ou presque en échange et, enfin, d'utiliser cyniquement les prisonniers de guerre comme des objets de marchandage.

Des hélicoptères américains débarquent 1,500 soldats sud-vietnamiens au Cambodge

d'après AFP, AP, UPI

A bord de plus de 40 hélicoptères américains, 1,500 soldats sud-vietnamiens ont lancé jeudi matin une vaste opération dans l'est du Cambodge, dans la région appelée le "Bec du canard", pour arrêter la progression d'un fort bataillon vietcong se dirigeant vers le sud du Vietnam.

Cette nouvelle confirme les informations parvenues à Saigon indiquant qu'un mouvement continu d'unités vietcong quittent le Cambodge pour reprendre leurs anciens secteurs opérationnels au nord, au nord-ouest et à l'ouest de la capitale du Vietnam du Sud.

Cette opération survient à un moment où le nombre des incidents déclenchés dans ce dernier pays à la suite d'initiatives communistes se trouve à son plus haut niveau depuis le 10 janvier 1970.

Quatre objectifs

Les troupes hélicoptères ont mis pied à terre sous la pluie à quelque 70 à 80 milles à l'intérieur du Cambodge, soit à environ 65 milles au nord-ouest de Saigon. Elles n'ont pas encore rencontré de résistance.

Un autre contingent de 1,500 Sud-Vietnamiens doit se joindre au premier. Selon le général Nguyen Van Minh, commandant de la 3e région militaire du Sud-Vietnam, cette opération poursuit quatre buts: encercler un bataillon (environ 400 hommes) de sapeurs nord-vietnamiens hautement

qualifiés; couper les communications entre le Nord-Vietnam et les communistes du Sud-Vietnam; découvrir des dépôts d'équipement et de vivres; retarder l'infiltration nord-vietnamienne au Sud-Vietnam, infiltration qui s'accroît depuis le début de la saison des pluies, donc depuis mai.

"Le Bec du canard" couvre une superficie de quinze milles de large de chaque côté de la route nationale Saigon-Phnom Penh.

Opération au Laos

Les Américains auraient, par ailleurs, lancé une nouvelle opération secrète dans la plaine des Jarres, au nord du Laos, selon l'"Evening Star" de Washington. Dans un article de son correspondant à Vientiane, le journal affirme que des appareils américains ont atterri dans cette plaine et que certains raids sont dirigés par les agents de la CIA. Les fonctionnaires américains sur place ont refusé de commenter cette nouvelle.

— A Saigon, le commandement américain annonce que 45 GI sont morts la semaine dernière au Vietnam. C'est le total hebdomadaire le plus élevé depuis six semaines.

Depuis le début de l'année, les pertes des Etats-Unis au combat se montent à 1,136 hommes. Depuis 1961, la guerre du Vietnam a coûté la vie à 45,344 Américains. Quant aux Sud-Vietnamiens, ils auraient enregistré, la semaine dernière, 321 tués et 674 blessés, ce qui porte le total des morts chez eux à 124,178 depuis 1961.

Un Irlandais tué dans une émeute à Londonderry

LONDONDERRY, Irlande du Nord (PA) — Des soldats britanniques ont tué un homme et en ont blessé un autre aujourd'hui au cours de violentes émeutes dans le district catholique de Bogside.

Selon le porte-parole de l'armée britannique, les émeutiers avaient lancé des bombes à essence et fait feu sur les soldats. C'est à ce moment que la troupe a ouvert le feu sur les manifestants, atteignant deux d'entre eux. L'un d'eux que des camarades avaient transporté de l'autre côté de la frontière est mort à son arrivée dans un hôpital de Donegal, en Irlande du Sud.

La mort de Cusack porte à 26 le nombre des personnes tuées cette année au cours de manifestations en Irlande du Nord.

Depuis août 1969, 57 personnes, policiers, soldats et manifestants ont perdu la vie à la suite de violents accrochages entre les forces de l'ordre, catholiques et protestants.

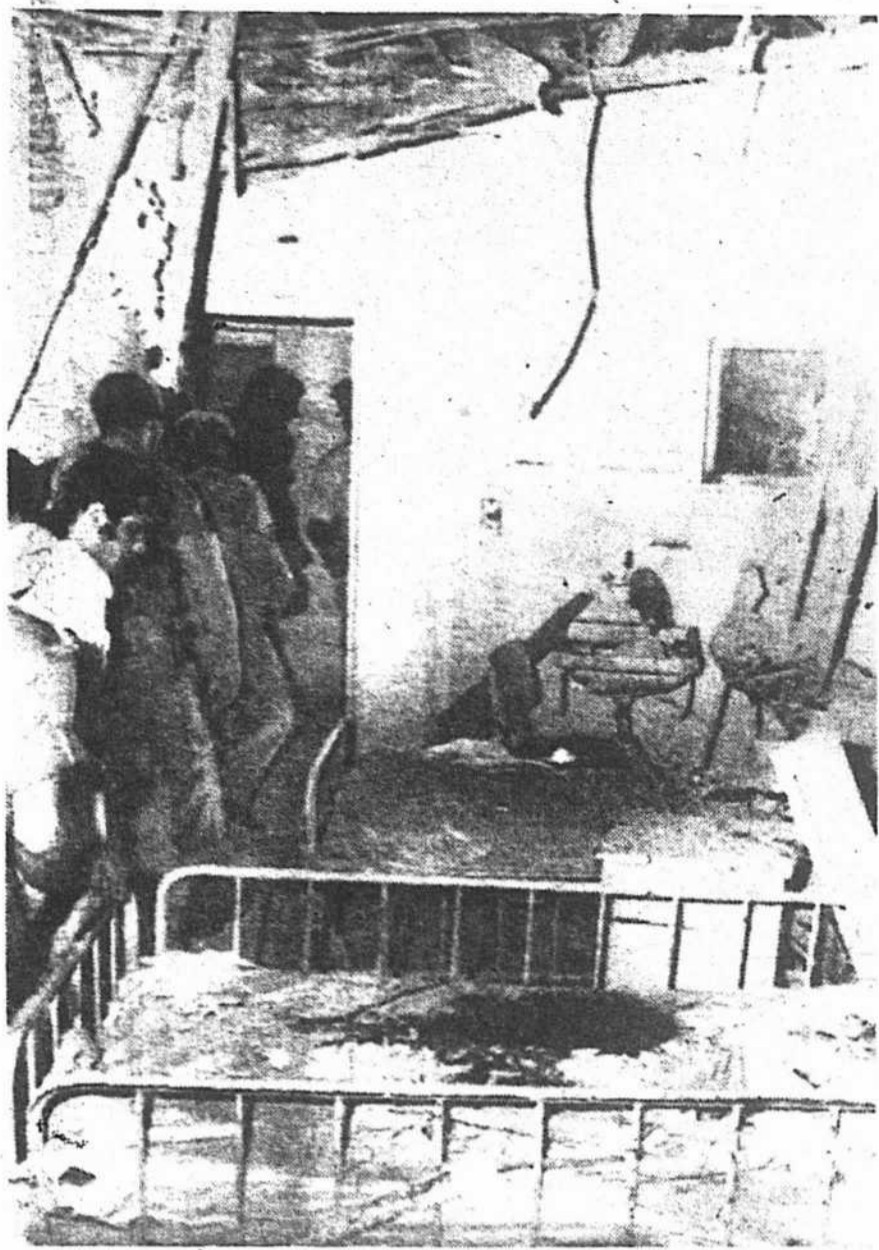
Londres réplique en expulsant trois Irakiens

LONDRES (AFP-PA-UPI) — Le gouvernement britannique a demandé à trois membres de l'ambassade d'Irak de quitter la Grande-Bretagne d'ici au 15 juillet. Les trois diplomates visés par cette mesure d'expulsion sont le commandant Mohammed Ismail Taha, attaché militaire adjoint et MM. Burshan Nouri et Kais El Mukhtar, premiers secrétaires d'ambassade.

Ces mesures de représailles annoncées aujourd'hui par le Foreign Office font suite à la décision du gouvernement irakien d'expulser le commandant d'aviation Hugh Harrison, attaché de l'air et MM. George Rolleston et James Roderick Clube, premiers secrétaires de l'ambassade de Grande-Bretagne à Bagdad.

Alors que les diplomates britanniques avaient été obligés de quitter le sol irakien dans les 24 heures, les autorités britanniques ont donné aux trois diplomates irakiens une semaine pour regagner leur pays.

Le Foreign Office a "démenti catégoriquement" les allégations de la presse irakienne selon lesquelles les trois membres de l'ambassade de G.-B. à Bagdad auraient participé à un complot visant à renverser le gouvernement irakien.



"Exploit" des guérilleros arabes

Une volée de roquettes lancées par des guérilleros palestiniens depuis le territoire jordanien a démolie une aile d'hôpital et d'autres immeubles, à Petah Tikvah, à 6 milles de Tel Aviv. De plus, deux personnes ont été tuées et une trentaine d'autres blessées dans cet attentat, le premier à survenir dans cette région cette année. Ci-dessus, des soldats israéliens examinant les dégâts à l'hôpital réservé principalement aux vieillards.

Un attentat terroriste fait 2 morts en Israël

TEL AVIV (AFP) — Deux personnes — une femme et une fillette de cinq ans — ont été tuées et une trentaine d'autres blessées par l'explosion de roquettes sur l'hôpital pour vieillards et quelques immeubles de la ville de Petah Tikvah (60.000 habitants) située à six milles de Tel Aviv. Le général Moshé Dayan, ministre de la Défense, a rendu visite aux blessés, tous des malades soignés à l'hôpital.

L'attaque a eu lieu vers 20 h. 30 (heure locale) hier soir. Les roquettes, venant du territoire jordanien, ont été tirées par une Katioucha de 130 mm d'une portée de 12 milles.

Cette nouvelle attaque a porté un sérieux coup aux partisans de la libre circulation entre la Cisjordanie et Israël, puisqu'il semble que le tir soit venu de Cisjordanie, toujours selon le général Dayan.

C'est depuis la fin de la semaine dernière seulement qu'ont été levées les restrictions imposées aux résidents de Cisjordanie désireux de se rendre en Israël. Il avait été dit, alors, que cette mesure de libéralisation en faveur des résidents de Cisjordanie ne

serait valable que pendant trois mois à titre d'essai.

L'attaque d'hier soir est la première action terroriste dans la région de Tel-Aviv depuis l'explosion à la gare routière centrale en novembre dernier qui avait fait un mort et trente-cinq blessés.

La période de calme qui avait suivi avait donné le sentiment que les rapports entre Israël même et la Cisjordanie "étaient normalisés".

Malgré cet attentat, les autorités militaires israéliennes ont déclaré qu'elles n'ont pas l'intention d'interdire la libre circulation de la population arabe entre la Cisjordanie (d'où provenait l'attentat) et le territoire israélien.

Tous les villages arabes du secteur "occupé" font toutefois l'objet de fouilles intensives en vue de découvrir les guérilleros ou leurs complices.

Par ailleurs, à Ashkelon, ville située au nord de Tel Aviv, la police a arrêté 200 Arabes résidents de Gaza et employés en Israël à la suite de l'explosion d'une grenade tirée près d'une station d'essence, hier matin.

Médiation secrète des USA pour éviter un nouveau conflit indo-pakistanaï ?

LA NOUVELLE-DELHI (AFP) — Afin d'éviter un nouveau conflit indo-pakistanaï, les Etats-Unis auraient décidé de tenter une médiation secrète entre Islamabad et la Nouvelle-Delhi, indique-t-on aujourd'hui de source bien informée à la suite du séjour de 48 heures que vient de faire en Inde le professeur Henry Kissinger, principal conseiller du président Nixon en matière de sécurité nationale.

Après des entretiens d'une durée totale d'une dizaine d'heures avec les dirigeants indiens, dont le premier ministre, Mme Indira Gandhi, le ministre des Affaires étrangères, M. Swaran Singh, et le ministre de la Défense, M. Jagjivan Ram, M. Kissinger est parti pour Islamabad en fin de matinée, s'abstenant de toute déclaration aux journalistes et observant avec rigueur la consigne de discrétion qui a marqué tout son voyage à la Nouvelle-Delhi.

Le mutisme de M. Kissinger et des membres de sa suite résulte, selon beaucoup d'observateurs, de la neces-

sité dans laquelle reste le chef du "brain trust" américain de ne pas "abattre ses cartes" avant de s'être entretenu avec le président Yahia Khan et autres leaders pakistanaï.

Du côté indien, en revanche, d'abondantes déclarations, précisions et mises au point permettent de résumer ainsi le point de vue exposé au "cerveau" de la Maison Blanche.

A—Le fardeau économique et politique qu'impose à l'Inde la présence sur son sol de six à huit millions de réfugiés est-pakistanaï est devenu "intolérable".

B—La solution politique proposée par le président Yahia dans son discours du 28 juin n'est qu'une "grotesque et cruelle plaisanterie".

C—En écrasant les forces nationalistes modérées représentées par la Ligue Awami et le sheik Mujibur Rahman, les généraux pakistanaï ont fait le jeu inconsciemment des formations extrémistes et de la Chine.

D—Pour toutes ces raisons, "la paix

est menacée dans le sous-continent", et pas seulement par une possible guerre indo-pakistanaï.

A en croire les quotidiens de la Nouvelle-Delhi et certaines déclarations officielles, M. Kissinger se serait d'autre part fait rappeler à l'ordre par ses interlocuteurs indiens à propos des récentes livraisons d'armes américaines au Pakistan.

En réponse à ces doléances, le conseiller du président Nixon aurait laissé entendre que cette affaire — qui a déclenché en Inde une campagne anti-américaine d'une rare ampleur — s'inscrivait dans le cadre des hostilités déclarées par le "New York Times" contre l'actuel gouvernement américain.

Il faut noter aussi que le voyage de M. Kissinger en Inde coïncide avec la publication à Bombay, Delhi et Calcutta d'un délugé d'analyses et articles préconisant comme "solution la plus digne et la moins chère" une guerre des six jours contre le Pakistan.

Heath ouvre le débat sur l'adhésion de Londres au Marché commun

par Basile TESSELLIN

LONDRES (AFP) — En trois minutes et une quinzaine de phrases, M. Edward Heath a présenté hier après-midi aux Communes le livre blanc sur les accords conclus avec les "Six" et qui ouvre la campagne en vue du vote final du parlement de Westminster.

Cette journée historique a ainsi été réduite au minimum de faste: il n'y eut que quelques questions d'importance secondaire et un seul passage de la déclaration du premier ministre a été souligné par des applaudissements, celui où le gouvernement affirme qu'il serait plus profitable pour la Grande-Bretagne d'adhérer à la Communauté européenne que de rester dehors.

Il est pourtant à peu près certain aujourd'hui que le parlement britannique trouvera en son sein une majorité de députés qui voteront en faveur de l'Europe.

Les derniers sondages d'opinion montrent que l'opinion publique est en train de fléchir: 55% seulement des Anglais continuent d'être hostiles à l'entrée de leur pays dans la Communauté, ceci malgré le mécontentement général contre le gouvernement et sa politique économique et sociale.

Du côté conservateur, les députés qui braveront les consignes du parti, et voteront contre par nationalisme exacerbé, seraient entre 10 et 20. Mais ceux qui chez les travaillistes enfreindraient la discipline de vote et se prononceraient en faveur de l'Europe seraient au moins 50, même si M.

Harold Wilson, comme il l'a laissé prévoir recommande finalement un vote hostile.

La contre-offensive des Pro-Européens travaillistes a pris hier matin une ampleur nouvelle avec les déclarations sans équivoque d'abord de Lord George Brown, l'ancien ministre des Affaires étrangères qui, avec M. Harold Wilson, présente en 1967 la candidature britannique du "Labour" désigné par M. Wilson. Leurs arguments sont sans réplique: les conditions obtenues par M. Geoffrey Rippon à Luxembourg sont très satisfaisantes et au moins aussi bonnes que celles qu'aurait pu espérer le gouvernement travailliste.

Le "Labour", comme il arrive souvent dans ce parti qui groupe des réformistes à motivations religieuses,

des socialistes pragmatiques; des syndicalistes militants et des intellectuels gauchistes, est profondément divisé.

Au Congrès spécial du 17 juillet, la majorité se prononcera sans aucun doute contre l'entrée. L'attaque européenne sera menée surtout par les chefs des deux plus grands syndicats, M. Jack Jones, le secrétaire du Syndicat des transports, et Hugh Scanlon, celui du Syndicat des mécaniciens. Le prétexte est que les syndicats du continent ne défendent pas avec autant de ferveur qu'eux-mêmes, les intérêts des travailleurs, certains affirmeront qu'en réalité c'est parce que les deux personnalités les plus en vues du nouveau syndicalisme britannique sont des crypto-communistes.

Leur activité en tout cas permet de peser qu'ils livrent en fait une lutte acharnée contre M. Harold Wilson et le groupe parlementaire du Labour pour s'assurer du pouvoir réel au sein du parti.

Le seul fait peut-être inciter bien des députés travaillistes timorés à se rebeller et à défer. Les directives du congrès du parti et à voter selon leur conscience en faveur de l'Europe.

Aujourd'hui, le gouvernement conservateur fait preuve d'un certain optimisme quant à l'issue de la campagne qu'il a lancée en publiant son livre blanc.

Pour la première fois, ce dernier, annonce les inconvénients pour la Grande-Bretagne de refuser l'adhésion à l'Europe: un tableau de décadence certaine dans tous les domaines qui ne peut que faire réfléchir l'Anglais moyen.



U Thant refait ses forces

Le secrétaire général des Nations unies, U Thant, lit les journaux en relaxant à côté de la piscine d'une villa des Bermudes. M. Thant, qui prend ses premières vacances depuis quelques années, prend un repos mérité après une récente maladie. Il a déjà annoncé son intention d'abandonner son poste à l'ONU à la fin de son mandat à l'automne.



Leo Goldfarb, James A. Soden, Président et Chef de la Direction de Trizec Corporation Ltd., annonce la nomination de monsieur Leo Goldfarb au conseil d'administration de la société.

L'entente entre Canadian Vickers et Terre-Neuve a pris fin

Le président de la Canadian Vickers Limited, M. J. Eric Harrington, a annoncé hier la fin d'une entente entre cette compagnie et le gouvernement provincial de Terre-Neuve au sujet de l'exploitation du chantier naval de Marystown.

M. Harrington a expliqué que le chantier de \$15 millions était trop vaste pour être viable et que seulement deux chalutiers y avaient été construits depuis son ouverture en 1967.

L'entente conclue avec le gouvernement provincial devait normalement expirer le 31 décembre 1972.

Le chantier de Marystown est celui que la compagnie Canadian Vickers offrirait à ses employés affectés par la fermeture de son chantier (George T. Davie) à Lauzon en 1967, peu d'ouvriers avaient accepté de déménager dans cette province.

Le gérant général du chantier, M. K. M. Clarke, a déclaré que le chantier allait continuer à fonctionner sous la direction du gouvernement.

Encouragement à la lutte contre la pollution

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a décidé d'encourager la lutte à la pollution en permettant de déprécier de 50 pour cent tout équipement de pollution, au cours des deux prochaines années.

Selon un communiqué du ministère de l'Environnement, toutes les compagnies peuvent déduire, de leur impôt, tout équipement pour lutter contre la pollution de l'air et de l'eau.

Déjà le gouvernement fédéral avait décidé d'enlever toute taxe sur l'achat de l'équipement antipollution, lors de son dernier budget, présenté le 18 juin.

titres au comptoir

Table of stock market data for July 7, 1971, listing various companies and their prices.

Rupture des pourparlers Japon-Marché commun

BRUXELLES (DJ) — Le Marché commun et le Japon ont rompu leurs négociations commerciales, dans l'impossibilité d'en arriver à un accord après trois jours d'entretiens.

Ces pourparlers concernaient la possibilité d'un pacte commercial sino-mar-

ché commun mais aucune des parties n'a voulu modifier ses positions en regard d'une clause de garantie proposée par la CEE.

Les négociations pourraient reprendre à l'automne mais, devant l'intransigeance des parties, on doute qu'il puisse y avoir progrès.

Ford importerait des camions du Japon

TOKYO (DJ) — Ford projette d'importer des camions du Japon et de les vendre aux USA sous sa propre marque, selon le journal Kikan Kogyo Shimbun.

Ford serait convenue avec la compagnie Toyo Kogyo d'importer des camions de 160,000 camions d'une tonne à moteur de 1,500 centimètres cubes. La compagnie, pour sa part, affirme qu'elle étudie le projet sans plus.

D'après le journal, l'accord initial prévoit la livraison d'environ 7,000 camions par mois mais, en raison de problèmes de production, Toyo Kogyo en expédierait 1,000 en novembre, 2,000 en décembre et augmenterait graduellement ses livraisons jusqu'à concurrence de 7,000 par mois.

Haussse de prix des camions Chrysler

DETROIT (DJ) — La compagnie Chrysler a prévenu ses agences de distribution que le prix des camions, modèle 1972, sera probablement haussé de 5 p. cent.

C'est le premier indice de ce que coûteront les nouvelles voitures et les nouveaux camions cet automne.

Même si le prix des automobiles et celui des camions ne vont pas tout à fait de pair, ils tendent à monter ou baisser parallèlement parce que les coûts sont similaires. General Motors, Ford et Chrysler produisent plus de 80 p. cent de tous les camions assemblés aux USA.

Ni Ford ni GM n'ont encore commenté le geste de Chrysler. Ces deux compagnies doivent encore publier leur liste de prix provisoires pour 1972.

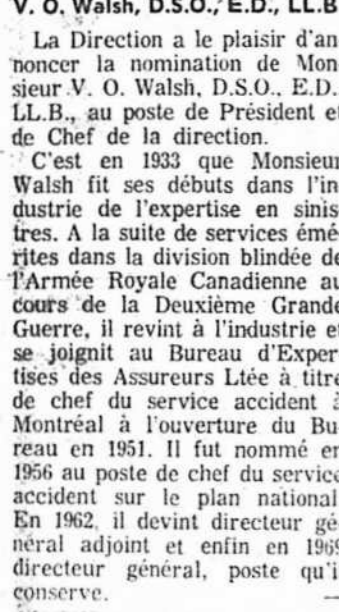
vancoover

Table of stock market data for Vancouver, listing various companies and their prices.

LE BUREAU D'EXPERTISES DES ASSUREURS LTEE

FAUCHER LE ROI DES BAS PRIX LIMITEE NOMINATION

La Direction a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur V. O. Walsh, D.S.O., E.D., L.L.B., au poste de Président et de Chef de la direction.



C'est en 1933 que Monsieur Walsh fit ses débuts dans l'industrie de l'expertise en sinistres. A la suite de services émérites dans la division blindée de l'Armée Royale Canadienne au cours de la Deuxième Grande Guerre, il revint à l'industrie et se joignit au Bureau d'Expertises des Assureurs Ltée à titre de chef du service accident à Montréal à l'ouverture du Bureau en 1951. Il fut nommé en 1956 au poste de chef du service accident sur le plan national. En 1962, il devint directeur général adjoint et enfin en 1969 directeur général, poste qu'il conserve.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Advertisement for Philips Ltee, Ingénieur Industriel, Nouvelle usine de fabrication de régulateurs de wattage.

Advertisement for Collège du Vieux Montréal, Offre d'emploi: Technicien pour laboratoire à photographie en couleur.

Advertisement for Commission Scolaire Régionale Le Gardeur, Offre d'emploi: Poste de professeur.

Advertisement for ATCO Québec Ltée, Représentant des ventes, Une organisation dynamique et grandissante.

Advertisement for Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Montréal, Redacteur - Langue Française.

Advertisement for Collège de St-Hyacinthe, Requierr les services de professeurs à temps plein et à temps partiel.

Advertisement for Comité de Sélection Case 12,13 La Presse, Directeur Médical, Un important hôpital général de Montréal.

Advertisement for Compagnie de Télévision en Circuit Fermé, Représentant des ventes techniques.

Advertisement for Acheteur - Usine de Chaussures, Nous sommes à la recherche d'un jeune homme de 20 à 35 ans.

Advertisement for AIN & Zakuta Limited, Gérant de Projets sur Construction, Nous sommes à la recherche d'un homme expérimenté.

Advertisement for Compagnie de Télévision en Circuit Fermé, Représentant des ventes, Industrie des emballages flexibles.

Advertisement for Demande d'emploi, Directeur de Police, Société bien connue sur le plan national.

Advertisement for Traducteurs et Réviseurs, Une importante société de Montréal demande des traducteurs et réviseurs de l'anglais au français.

Advertisement for Commission Scolaire Régionale Youville, Conseiller d'orientation demandé.

Advertisement for Pharmacie J.D. Bernier, Bachelier en Pharmacie, Pharmacie J.D. Bernier.

Le Canada espère vendre un réacteur à Bucarest

OTTAWA (PC) — Malgré une rencontre infructueuse avec les représentants de la Roumanie, lors de la Conférence mondiale de l'énergie, le Canada conserve encore un certain espoir de vendre un réacteur nucléaire à ce pays.

M. J.-J. Greene, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a confirmé, au cours d'une conférence de presse, hier, à Ottawa, qu'une délégation scientifique de la Roumanie viendra au Canada la semaine prochaine pour examiner les réacteurs nucléaires du Canada.

M. Greene a ajouté que la Roumanie décidera ensuite si elle désire le genre de réacteurs nucléaires que le Canada peut produire. C'est à ce moment-là que la question des prix sera discutée.

Les discussions ont cependant été en longueur, comme celui de Gentilly, au sud de Trois-Rivières, est d'environ \$28 millions. Un réacteur de ce type a été vendu récemment à l'Allemagne.

La Roumanie, depuis quelques semaines, est devenue un des clients éventuels les plus sérieux du Canada pour la vente d'un réacteur.

Toutefois, M. Greene est confiant que, d'ici quelques années, le Canada pourra produire la quantité requise pour répondre aux demandes de ses clients éventuels.



Deux gardiens Pinkerton abattus dans une école

WILMINGTON, Caroline du Nord (UPI) — Des détectives de la Sûreté municipale de Wilmington, en Caroline du Nord, ont vainement tenté, au cours de la journée d'hier, de retrouver des personnes qui auraient pu avoir entendu des coups de feu dans le voisinage de l'école "Williston High School", où deux gardiens de l'agence Pinkerton avaient été tués au cours de la nuit.

Les gardiens avaient pris leur quart de surveillance à 9 h. mardi soir et ils devaient normalement terminer leur travail à 5 h. hier matin. Les victimes étaient le nombre des gardiens qui ont été affectés à la surveillance de l'école, en mai dernier, par suite de l'incendie qui avait détruit le quartier général du conseil scolaire du comté de New Hanover.

Les cadavres de deux gardiens de l'agence Pinkerton ont été retrouvés, vers 8 h. 15 hier matin, dans l'école "Williston High School", à Wilmington, en Caroline du Nord.

Trudeau ou Stanfield en face de la critique

L'opinion publique croit-elle le premier ministre Trudeau mieux en mesure de répondre aux critiques soulevées sur les hommes publics que M. Stanfield?

Quelle réponse vous semble la plus réaliste? Les attitudes envers les critiques sont analysées au niveau national parmi les électeurs âgés de moins de 30 ans et ceux âgés de plus de 50 ans ainsi que parmi ceux des écoles publiques et ceux poursuivant des études universitaires.

Table with 2 columns: Question and two columns of percentages for Stanfield and Trudeau. Questions include 'Il ne semble pas posséder les qualités voulues pour assumer son rôle' and 'Il ne donne pas une direction précise à son parti'.

Nouvelle commission biblique

CITE DU VATICAN (AFP) — Le Vatican a publié aujourd'hui un "Motu Proprio" de Paul VI en 15 articles réorganisant la Commission pontificale pour les Etudes bibliques.

Deux Canadiens sont activement recherchés par la police française

MONS (AFP) — Deux des quatre gérants de l'hôtel "Canada" à Mons, Gilles Denis, 25 ans, et Gilles Rouleau, 23 ans, tous deux de nationalité canadienne, ont disparu en emportant la caisse et divers équipements.

Leurs deux associés avaient pris la fuite, emportant la recette de la journée (\$250), le contenu d'une petite caisse (\$1.000) et divers équipements.

Une bactérie mangeuse de pétrole

AUSTIN, Texas (UPI) — Un biologiste texan dit avoir découvert un type de bactérie qui peut absorber les nappes de pétrole dans les océans, puis mourir sans porter atteinte à la faune ni à la flore marines.

Le professeur Carl H. Oppenheimer, directeur de la recherche en biologie marine de l'Université du Texas, a déclaré hier qu'on allait expérimenter les propriétés de cette bactérie le mois prochain dans un étang de 200 acres de superficie, près de Corpus Christi.

Robert Stanfield attend toujours un visa de la Chine populaire

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition à la Chambre des Communes, M. Robert Stanfield, qui doit quitter Ottawa dans une semaine pour entreprendre une tournée en Asie, espère obtenir ces jours-ci un visa de la République populaire de Chine, indiquent dans son entourage.

de deux de ses collaborateurs. Apparaissant, il effectuera une tournée de cinq jours au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'objet de l'éventuel voyage de M. Stanfield en Chine populaire est de se rendre compte des possibilités d'achat de céréales canadiennes par le gouvernement de Pékin.

IMMEUBLE TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES. Listings for various properties in Ottawa and surrounding areas.

St-Léonard — 6460-62 Henri-Miro. Lot No 38-609, cad. Par. Longue-Pointe, terrain 3,000 p.c.

Verdun 611-613 rue Régina. Lot No 3401-674-2 et 163-2, cad. Par. de Montréal, terrain 962 p.c.

974-505-1, 504-2 et 503-3. Cad. Par. de Lachine, terrain 2,495 p.c. Cantelmi F. et al. à Di Giovanni L. \$24,000 — 2271940.

Verratti décédé. Ciro Verratti, une des étoiles du cyclisme italien des années 30, vient de succomber à ses blessures.

SUPERVISEUR. Une petite entreprise est à la recherche d'une personne sérieuse pour superviser les commandes et travailler en étroite collaboration avec la direction.

AVOCAT DEMANDÉ. Étude légale de grande moyenne, requiert les services d'un jeune avocat bilingue. Expérience dans le domaine de la plaidoirie serait un avantage.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Gérant, Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA REGION DU QUEBEC AVIS AUX ENTREPRENEURS. BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEES DU QUEBEC.

AIR CANADA OFFRES RELATIVES AUX PONTS ROULANTS SUSPENDUS BATIMENTS D'ENTRETIEN L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, QUE.

LA CORPORATION DU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL COLLEGE EDOUARD-MONTPETIT LONGUEUIL.

Appel d'offres MINISTÈRE DE LA VOIRIE. Projet 2222-71 — Terrassement, gravelage et construction d'un pont semi-permanent (bois-acier).

naissances-décès-remerciements-in memoriam

ALEXANDRE (Gemma) — A Montréal, le 6 juillet 1971, à l'âge de 54 ans, est décédé Gemma Dumais, épouse de Léopold Alexandre, laissée dans le deuil par ses enfants: Myrta, Jean St-Laurent (Marjorie), Mme Jean-Claude Bellefleur (Catherine), Mme Jacques Simard (Gisèle), Michèle et Aurélie, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Giguère et Tomasso Inc. 8797, rue St-Denis, à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h 15, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Romée) — A Montréal, le 7 juillet 1971, à l'âge de 54 ans est décédée M. Romée Deslauriers, épouse de Marguerite Lorrain. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funéraire partira des salons T. Sansregret Ltée., 3198, rue Ontario est, 4259, boul. Monk, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Gonzague, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PANNUNZO (Françoise) — A Montréal, le 6 juillet 1971, à l'âge de 52 ans est décédée Mlle Françoise Pannunzo, fille de feu César Pannunzo et de Marie Bevilacqua. Les funérailles auront lieu vendredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée., 4259, boul. Monk, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Gonzague, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

TOURON (PC) — L'Ontario a institué un organisme gouvernemental de paris hors piste dès que le gouvernement fédéral modifiera le code pénal, afin de déléguer l'autorité nécessaire à la province, a déclaré mercredi, le premier ministre William Davis. M. Davis a nommé une commission inter-ministérielle comprenant le procureur général adjoint, M. A. Rendall Dick, afin de renseigner le gouvernement sur les meilleures méthodes de régulariser et d'exploiter les paris hors piste. La déclaration de M. Davis précise que "la question n'est pas de savoir si nous devons avoir des paris hors piste, qui est une coutume qui se

poursuit depuis longtemps, légale ou autrement, mais bien comment nous pouvons fournir un tel service conforme à l'intérêt public, qui protégera l'intégrité de l'entreprise des courses de chevaux et qui n'attirera pas des éléments indésirables aussi bien que des pratiques illégales. "Je suis convaincu que ceci ne peut être réalisé que par l'entremise de l'autorité gouvernementale, semblable à la Commission de courses de l'Ontario ou à la Régie des alcools de l'Ontario, qui ont été créées par la Législature provinciale qui a juridiction sur elles." Le ministre fédéral de la Justice, M. John Turner, avait demandé au procureur

général de l'Ontario, M. Allan Lawrence, son opinion dans une lettre le 7 juin et le procureur général dit avoir transmis sa réponse le 8 juin dernier. Difficultés "Je crois que le ministre de la Justice éprouve des difficultés parce que seulement un ou deux procureurs généraux se préoccupent de cette question," a dit M. Lawrence à une conférence de presse. Il a précisé que certains procureurs généraux de l'Ouest canadien ont laissé entendre que la chose ne les intéresse pas et qu'ils n'ont aucune intention de faire des représentations à Ottawa. La législation fédérale nécessaire n'a pu être présentée

avant les vacances estivales des Communes et ne le sera qu'en septembre quand les députés reprendront leurs travaux. Le procureur général a déclaré que l'expérience du Jockey Club Ltd., qui exploite les principales pistes de l'Ontario, serait une aide précieuse pour le gouvernement en traitant les questions de paris sur piste et hors piste. Cependant, le gouvernement préfère une administration dirigée par le gouvernement plutôt que par le Jockey Club. Et que deviendront les services indépendants de messagers pour les paris hors piste, lui a-t-on demandé. "Ils seront fermés." Les paris "Le principe des paris hors piste a été permis en Ontario à la suite d'un jugement de la Cour suprême précisant qu'il était légal de porter les paris d'une autre personne à la piste, pourvu que la transaction soit sans frais. Les établissements ont contourné le règlement en demandant aux parieurs de leur accorder des dons en espèces. Le système de l'Ontario comprendra uniquement les courses de chevaux, mais non pas les courses d'automobiles, le football, le rugby ou encore la dernière seconde du dernier but d'une joute de hockey. Le chef libéral, M. Robert Nixon, et M. Stephen Lewis, leader provincial néo-démocrate, ont laissé entendre qu'ils appuieraient cette législation de l'Ontario. M. Lewis a précisé que "bien que je n'aie jamais parié de ma vie", cette loi est favorable. Un système gouvernemental bien dirigé saura écarter rapidement "les éléments indésirables", a-t-il ajouté.

L'Ontario instituera un organisme gouvernemental de paris hors piste

Invitation à sensibiliser la population aux tragédies routières

Ce que nous attendons de vous, c'est de sensibiliser votre milieu respectif à la tragédie qui se déroule sur les routes canadiennes. C'est par ces propos que M. Conrad Leblanc, directeur général du groupe la Laurentienne, clôturait hier le 5e congrès annuel canadien des Jeunes conducteurs. M. Leblanc invitait ainsi dans sa brève allocution les quelque 250 délégués à donner suite aux idées émises durant le congrès.

Sur ce chapitre, une table ronde portant sur les dangers de la circulation routière dans la région de Montréal, illustrée par la présentation de transparents et provoquant une polémique sur les poteaux de signalisation, n'a pas rallié l'unanimité des délégués. Un certain nombre d'entre eux ne semblaient pas percevoir les dangers de la route avec la même intensité. D'ailleurs, l'un des rapports régionaux divulgués hier devant l'assemblée des

écoles élémentaires et secondaires, mettre sur pied des rallyes de sécurité. A s'écarter curieusement, les principales recommandations de la délégation québécoise démontraient un désir d'autonomie, soit la création d'un comité provincial de sécurité routière avec à sa tête un membre québécois du Conseil canadien des jeunes conducteurs.

Grandes reconnaissances et remerciements à Jean XXIII, pour faveur obtenue, avec promesse de publier, E.B. Blier, J.L.P.

Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue, avec promesse de publier, E.B. Blier, J.L.P.

Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue, avec promesse de publier, E.B. Blier, J.L.P.

Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue, avec promesse de publier, E.B. Blier, J.L.P.

Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue, avec promesse de publier, E.B. Blier, J.L.P.

Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue, avec promesse de publier, E.B. Blier, J.L.P.

20% DE RABAIS sur tous les pantalons pour hommes, au rez-de-chaussée. Très beau choix de pantalons d'été. Ordinairement 8.98 à 27.95. 719 à 2236 chacun. Toute une gamme de pantalons dans des tissus variés tels que Fortrel* extensible, Fortrel* et laine, tout laine, Fortrel* et coton, Passants à ceinture, 4 poches, bas évasés et jambes droites. Couleurs et motifs variés. Tailles 28 à 46. *Marque déposée. COMPOSEZ 842-6171 DUPUIS - REZ-DE-CHAUSSEE - RAYON 610. Dupuis...OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21H.

Demain à Terre des Hommes

CINEMA ONF — Courts métrages de 12 h. à 17 h. Long métrage à 20 h. 30: "De mère en fille". (Entrée gratuite).

MOSAIQUE ETHNIQUE — Groupe hongrois de Montréal, danse, musique et chants du folklore hongrois à 15 h. et 19 h. 30. (Entrée 25 cents).

MUSIQUE DU MONDE — Récitals, 11 h. 30 et 15 h. : Sylvie Poirier, organiste. 13 h. et 17 h. : Suzanne Goyette, pianiste. 19 h. et 21 h. : Sing Out Oak Park, chorale. (Adultes, 50 cents, jeunes 25 cents).

PALAIS DES ARTS — Entrée au pavillon: Adultes, \$1, jeunes 25 cents.

CINEMATHEQUE FRANCAISE — Projection d'un long métrage à 14 h., 16 h., 18 h. et 20 h. 30: "La Chine ou le petit livre rouge", F. Debré (1970).

CINEMA AFRICAIN — Présente deux longs métrages réalisés en Afrique. A 14 h. et 18 h.: "Delou Thyonnane". A 16 h. et 20 h.: "La Noire de..." et des dessins animés.

MEXIQUE — Les Mariachis à compter de 17 h. (Entrée gratuite).

PLACE DES NATIONS — A 20 h. 30, Poco, Musique Underground. (Entrée \$2).

PLACE DU SOLEIL — A 18 h. 30 et 20 h. 30: Troupe folklorique du Portugal. (Entrée gratuite).

THEATRE DE LA LAGUNE — A 13 h. 30 et 15 h.: Pierre Thériault (Monsieur Surprise): "Couronne de Betterave". (Entrée 50 cents). A 20 h. Ensemble Rock: "Studio Theatre". (Entrée \$1).

THEATRE DU CANADA — A 20 h.: Théâtre International de Montréal: "The Secretary Bird". (Entrée \$2).

VISITEZ LES USA — De 12 h. à 20 h. 30, spectacles continus: Les Frères Balfa et Nathan Abshire, ensemble Cajun de Basile, Louisiane. La famille Ardoin, ensemble Cajun de Eunice, Louisiane; Robert Shaw, pianiste de "Barrelhouse" de Austin, Texas; Happy et Artie Traum, ensemble de jeunes de Woodstock, New-York; chanteurs et danseurs Limbo avec orchestre bidon, des Îles Vierges.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS



Nos policiers n'aiment guère le cinéma actuel

par Alain ZOLTY
TROIS-RIVIERES — M. Pierre Saucier, vice-président du Bureau de surveillance du cinéma du Québec, était hier, dans la salle de congrès des chefs de police et pompiers du Québec, comme un toréador qui aurait à

combattre seul sans cape, 300 taureaux en colère.
Car, le cinéma — et celui qualifié en particulier de québécois — est un art dont les expressions actuelles n'ont pas l'heur de plaire à la grande majorité des chefs et directeurs de police.

Au terme d'un très long exposé par lequel il a voulu faire comprendre que le Bureau de surveillance du cinéma n'avait d'autre rôle que de protéger les mineurs tout en garantissant au
Voir POLICIERS en page A 6
(Autres informations en page A17)



"La police a pris seule sa décision le soir du 24 juin"

— Jacques Saulnier

par Jean-Paul CHARBONNEAU
L'ordre de procéder à l'évacuation de la foule le soir de la Saint-Jean-Baptiste provient entièrement de la police de Montréal.
Cette affirmation est contenue dans une lettre envoyée dernièrement par le directeur de la police de Montréal, M. Jacques Saulnier, à la Société Saint-Jean-Baptiste.
Lors d'une entrevue exclusive accordée à LA PRESSE, M. Saulnier, a mentionné que plusieurs croyaient

que cet ordre provenait de l'hôtel de ville. "Je le répète, a-t-il dit, la décision prise le soir du 24 juin, l'a été entièrement par le Service de la police; nous en prenons la responsabilité."
Lors de cette entrevue, soit la première accordée à un journaliste depuis la fête organisée dans le Vieux Montréal, M. Saulnier a bien voulu répondre à quelques questions.
Voir DECISION page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montreal, Jeudi 8 juillet 1971, 87e année, no 156, 60 pages, 4 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Guerre d'usure contre le bill 50

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec
QUEBEC — Après quinze heures de débat en deux jours sur le projet de loi 50, celui de l'aménagement de la baie James, le gouvernement libéral n'a pas encore réussi, la nuit dernière, à faire accepter le principe du bill qui n'a pu être adopté en seconde lecture à l'Assemblée nationale.

A la guerre d'usure entreprise depuis le début de la semaine et qui a eu pour effet de faire séjurer les députés jusqu'aux petites heures ces trois derniers jours, l'Union nationale et le Parti québécois ont répondu par une guerre de procédure.

Ainsi, quatre motions ont été présentées jusqu'à maintenant, dont trois dans la seule journée d'hier, visant toutes à faire retarder ou différer le débat sur ce que M. Bourassa qualifie de "projet du siècle", soit le développement de la région de la baie James, un projet estimé au coût de \$6 milliards.

Le bilan de la discussion qui a eu lieu, hier, de 11 heures du matin à deux heures et trente la nuit dernière se résume ainsi:

Le nouveau chef de l'Union nationale, M. Gabriel Loubier, a présenté une motion visant à remettre l'étude du projet de loi 50 à la reprise des travaux parlementaires, à l'automne. Tout l'après-midi a été consacré à débattre cette motion qui a été appuyée par les trois partis d'opposition. Ré-

sultat: la motion a été défaite par les ministériels par 50 voix contre 30 vers 10.15 heures hier-soir.

De son côté, le Parti québécois a présenté tour à tour deux motions dont l'une pour soustraire du projet de loi la création d'une Société de développement de la baie James et l'autre pour réclamer plus d'informations sur tout ce qui entoure ce projet depuis qu'il en est question. Ces motions ont toutes deux été jugées irrecevables.

La veille, le PQ avait présenté une première motion dans le but de retirer de l'ordre du jour des travaux parlementaires le projet de loi 50. La

majorité des députés avaient voté contre cette dernière motion après un débat fort acerbé.

Si la discussion des motions a occupé la majeure partie des débats qui se sont poursuivis jusqu'au milieu de la nuit, plusieurs interventions remarquées ont été faites relativement au projet de la baie James.

Ainsi, le nouveau chef de l'Union nationale et chef de l'Opposition officielle, M. Gabriel Loubier, dans son premier discours en Chambre à ce titre, a accusé le gouvernement d'affaiblir l'Hydro-Québec et il lui a suggéré de créer un ministère du Nouveau-

Voir BAIE JAMES en page A 6

La Nouvelle-Ecosse adopte la loi de l'arbitrage obligatoire

HALIFAX (PC) — Le lieutenant-gouverneur Victor Oland doit sanctionner aujourd'hui le projet de loi rendant l'arbitrage obligatoire. Cette loi est considérée comme la plus dure dans toute l'histoire de la Nouvelle-

Ecosse, à l'égard des syndicats ouvriers.

Le projet de loi a été adopté après huit heures de débat en comité plénier et au cours de la troisième lecture.

"Maintenant que nous avons été dépouillés de nos droits, nous pouvons tous nous en retourner chez nous", s'est exclamé un chef syndical en colère, après avoir suivi de près les pourparlers concernant le projet de loi, depuis sa présentation lors d'une session spéciale, le 23 juin.

Un porte-parole d'un mouvement ouvrier a pour sa part déclaré qu'une

Voir ARBITRAGE page A 6

Raymond Primeau à la présidence de la Société de la baie James?

QUEBEC (PC) — Le Soleil annonce dans son édition finale d'aujourd'hui que le premier ministre Robert Bourassa veut confier le poste de président de la future Société de développement de la Baie James à M. Raymond Primeau, vice-président et directeur général de la Banque Provinciale du Canada.

La société sera appelée à administrer des montants se chiffrant par milliards de dollars et elle sera responsable de l'aménagement des ressources diverses d'un cinquième du territoire québécois, soit les bassins des rivières se déversant dans la Baie James.



Généralement ensoleillé, risques d'averses en soirée
Min. 60 • Max. 85
Demain: Chaud, humide, quelques averses
Détails en page A 6
LA POLLUTION
Anhydride sulfureux: 0.01 partie par million. Niveau tolérable: 0.10.
Monoxyde de carbone: 7 parties par million. Niveau tolérable: 10.

Le gouvernement ne doit pas céder au chantage

— Le président de l'Alliance

"Le gouvernement ne doit pas céder encore une fois au chantage et aux pressions des extrémistes anglophones et catholiques de la métropole qui s'opposent à la restructuration scolaire de l'île de Montréal."

C'est ce que déclare le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Robert Chagnon, en commentant le projet de loi 28.

Tout en espérant que le projet de

loi subira plusieurs modifications importantes, M. Chagnon souligne que la réorganisation scolaire de l'île de Montréal s'impose depuis dix ans et il souhaite que le gouvernement mette en vigueur sans tarder cette mesure sociale. "L'organisation scolaire actuelle est injuste et inefficace: il est urgent qu'on mette un terme au chaos qui règne présentement à Montréal."
Voir CHANTAGE page A 6

Un zoo où les lions seront en liberté



Des lions au Québec

Le parc Africain Lion Safari, de Rockton, en Ontario, accueille depuis deux ans des milliers de touristes qui veulent vivre un safari sans se rendre en Afrique. Désormais, l'expérience sera possible au Québec, à Hemmingford, dans les Cantons de l'Est.

par Michel-G. Tremblay

Pour voir des lions en liberté, les Québécois n'auront plus à aller loin. Sans quitter la belle province, il sera en effet possible, l'an prochain, de faire un "véritable" safari africain.

A Hemmingford, dans le sud du Québec, un parc de 600 acres sera aménagé au cours des prochains mois par la compagnie "African Lion Safari" qui compte déjà plusieurs parcs semblables en Europe, en Australie, en Floride et en Ontario.

Le conseil municipal de Hemmingford a accepté, hier soir, ce projet de \$5,000,000 pour l'aménagement du parc qui devrait ouvrir ses portes au début de l'année 1972. Le secrétaire de la municipalité, M. Roger Bouchard, a affirmé que le propriétaire de l'entreprise, le colonel Gordon Dailley, avait assuré le conseil que le parc compterait dès l'ouverture quelque 50 lions, une centaine de singes et plusieurs spécimens de la faune canadienne.

Situé à trois milles à l'est de la municipalité de Hemmingford, en bordure de la route no 52, le parc pourra accueillir les automobilistes sur les cinq milles de route construite spécialement à leur intention dans le parc.

Le seul moyen de transport est évidemment l'automobile qui assure la sécurité des visiteurs contre les lions sauvages qui circulent en toute liberté. De plus, des gardes spécialement entraînés et armés de carabine se promèneront dans des autos de patrouille pour protéger les visiteurs contre tout danger éventuel.

La compagnie "African Lion Safari" administre depuis deux ans un parc semblable à Rockton, en Ontario, et le public a accueilli avec enthousiasme cette attraction touristique. Le parc de Rockton est de 450 acres et compte cinquante lions, des singes et, dans le zoo attenant au parc, des kangourous, des paons et plusieurs animaux de ferme.

En plus des bêtes fauves et des animaux sauvages, la réserve de Hemmingford aura aussi éventuellement une section spéciale pour la faune canadienne.

Voir ZOO en page A 6

Le consommateur québécois sera mieux protégé — page A 2

Les achats sans soumissions de la ville: \$10,000 et moins — page A 16

SPÉC — cahier C

Le Vietcong et Hanoi refusent de négocier en secret — page D 3

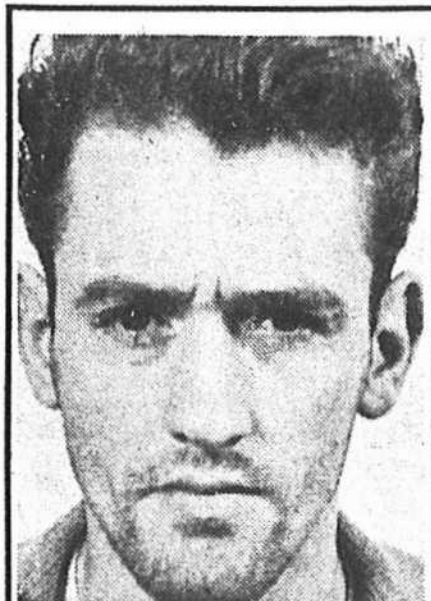
Inquiétude aux USA à propos de la situation économique — page D 4

sommaire

- Annonces classées: D 10 / D 21
- Arts et spectacles: C 1 / C 8
- Bandes dessinées: D 2
- Cinéma: C 6 et C 7
- Décès, naissances, etc.: D 22
- Economie: D 4 à D 6
- Editorial: A 4
- Etes-vous observateur?: D 17
- Golf: B 6
- Horoscope: A 13
- Informations étrangères: D 3
- Informations nationales: A 2
- Les secrets de polichinelle: A 14
- Loisirs et récréation: A 18
- "Mot-mystère": D 13
- Mots croisés: D 15
- Radio et télévision: C 4
- Sports: B 1 à B 6 et D 21
- Tribunaux: A 10 et A 11
- Vivre aujourd'hui: A 12 / A 14
- Votre médecin: A 14

inter-loto²

TIRAGE:
12 JUILLET
PREMIER PRIX:
\$125,000



Raymond SIGOUIN

Sigouin est envoyé directement aux Assises

Raymond Sigouin, qui fut pendant près de cinq ans en tête de la liste des hommes les plus recherchés du pays, subira son procès aux Assises de septembre sous une double accusation de tentative de meurtre, de vol de banque et de port de déguisement.

C'est en vertu d'un acte d'accusation privilégié, signé par le ministre de la Justice lui-même, Me Jérôme Choquette, que le prévenu a en effet comparu devant le juge en chef adjoint George S. Challis aujourd'hui.

Et à la requête du procureur-chef de la Couronne, Me Stephen Cudihy, son procès a immédiatement été ajourné au sept septembre, devant jury, sans qu'il ait à passer par les formalités ordinaires de l'enquête préliminaire prévue en pareil cas.

Quant au procureur de la défense, Me Pierre Morneau, il n'a évidemment pas réclamé de cautionnement pour le prévenu, qui, la semaine dernière, avait déjà comparu devant le juge Arthur Lépine sous une accusation d'évasion d'une garde légale, alors qu'il attendait son procès, en 1966, dans les cellules alors réservées aux "durs de durs", au Nouveau Palais de justice.

C'est à la suite d'un vol à main armée de \$500 dans une succursale de la Banque Canadienne de Commerce située au 5225 du chemin de la Côte-de-Liesse que le prévenu aurait fait feu dans la direction des policiers Paul Lavallée et G. Bigaault, au cours d'une chasse à l'homme des plus mouvementées.



Incendie désastreux à Hull

Un incendie qui a fait rage sur la rue Eddy, à Hull, hier, a délogé 30 personnes, dont 15 enfants, en plus de causer des dommages évalués à environ \$500,000. Personne n'a été blessé. En plus des appartements, l'édifice détruit comprenait une salle de billard, un salon de coiffure pour hommes et un autre pour femmes.

Les actions provenaient d'un vol commis dans 75 sacs postaux en 1969

Les actions d'une société anglaise qui ont été retrouvées par la police des Deux-Montagnes, dans la rivière des Mille-Isles, au début de la semaine, constituaient une partie du butin d'un cambriolage qui avait été perpétré à Montréal, il y a deux ans.

La police a révélé ce matin que les actions d'une valeur totale de \$164,000, avaient été dérobées entre le 2 et le 4 août 1969, alors que des cambrioleurs s'étaient introduits dans une sous-station postale, rue Marseille, dans l'est de la ville.

Après avoir neutralisé le système d'alarme, les malfaiteurs avaient fouillé dans quelque 75 sacs postaux et avaient fait main basse sur une vingtaine de cois contenant des articles de valeur.

A la suite de ce cambriolage, une

seule plainte avait été portée à la police par des expéditeurs et il s'agissait en l'occurrence des deux banques belges qui ont expédié les actions que l'on a retrouvées mardi dans la rivière des Mille-Isles.

Les actions, payables au porteur avaient été émises en 1937 par la compagnie anglaise "Selangor Plantations Co. Ltd.", incorporée en Malaisie.

Les actions, en coupures d'une et de cinq livres sterling n'étaient toutefois pas négociables au Canada mais seulement sur le marché européen et c'est peut-être pour cette raison que les voleurs ont décidé de les faire dis-

paraître en les plaçant dans des sacs de polythène qu'ils ont lestés de pierres avant de les envoyer dans la rivière.

Il se pourrait également que les malfaiteurs aient décidé de se départir de ces valeurs parce qu'ils se sentaient talonnés de trop près par la police. Nous avons en effet appris que des enquêteurs de la Sûreté de Montréal ont récemment suivi des individus qu'ils désiraient interroger en rapport avec ce cambriolage.

Selon la police des Deux-Montagnes, les sacs étaient dans l'eau depuis peu de temps au moment de leur découverte.

Claire Kirkland-Casgrain: C'est une campagne de dénigrement

QUEBEC — Il est malhonnête que — par le moyen de la citation hors contexte d'une partie de l'un des 276 paragraphes — quelques personnes aient voulu discréditer une brochure de conception humoristique du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

C'est ce que dit Mme Claire Kirkland-Casgrain dans une réponse aux attaques portées contre la publication "Québec — oui m'sieu yessir!".

On a prétendu que le texte était une injure aux Québécoises. Le ministre dit que la publication peut rendre disponibles aux touristes étrangers des renseignements indispensables, et qu'elle contient aussi des chapitres en style badin avec caricatures.

Mme Kirkland-Casgrain trouve étrange qu'une nouvelle association féminine ait vu le jour, à peu près au moment où la brochure a été rendue publique, et que cette association fantôme ait aussitôt entrepris une campagne provinciale de dénigrement.

Le ministre trouve indécent que Me Gabriel Loubier, le nouveau chef de l'Union nationale, se soit aussitôt lancé dans la même veine, par démagogie et par opportunisme électoral.

Quand nous allons réimprimer à l'automne la brochure controversée, a ajouté Mme Kirkland-Casgrain, nous y apporterons les légères corrections qui paraîtront souhaitables. C'est notre façon d'agir concernant chacune de nos 60 publications touristiques annuelles.

S'adressant à ce qu'elle appelle "la nouvelle association-fantôme de femmes en mal de publicité", qui a demandé sa démission comme ministre, Mme Kirkland-Casgrain dit qu'il y a lieu pour ses quelques membres d'attendre un peu.

"Lorsqu'elles auront réalisé pour les Québécoises la moitié de ce que j'ai pu faire depuis 10 ans, en particulier avec les bills 16 et 10, nous en reparlerons", a dit le ministre.

Manifestation d'assistés sociaux

QUEBEC, (P.C.) — Une trentaine de veuves et d'assistés sociaux ont manifesté, jeudi matin, devant le parlement de Québec, pour demander l'augmentation des prestations d'aide qu'ils reçoivent du gouvernement.

Les manifestants, qui demandaient à

voir M. Claude Castonguay, ministre des Affaires sociales, faisaient partie du "comité détresse 26" créé il y a quelques mois, après que l'Assemblée nationale eut voté la loi 26 rajustant les barèmes de l'assistance sociale au Québec.

Outremont veut accorder le droit de vote à 18 ans

par Florian BERNARD

Si l'Assemblée nationale acquiesce à la requête d'Outremont, les jeunes de 18 ans de cette municipalité pourront voter dès les prochaines élections municipales, l'automne prochain, ou brigrer les suffrages à un poste du conseil.

En effet, après Montréal, Outremont est devenue la première ville de la région métropolitaine à réclamer le droit de vote à 18 ans.

Il faut faire vite

Le parrain de la résolution est le conseiller Robert Coallier. Dans ses arguments, il a fait valoir que les jeunes de 18 ans ont le droit de se marier, d'avoir des enfants, d'aller se faire tuer à la guerre, d'acheter une automobile, de payer des impôts, etc. et qu'il est injuste de les priver du droit de vote. Selon lui, obtenir le droit de voter, c'est participer à la démocratie.

Montréal: les achats sans soumissions passent de \$5,000 à \$10,000

par André BEAUVAIS

Depuis que le comité des bills privés de l'Assemblée nationale a modifié l'article 99 de la charte de Montréal, accordant au comité exécutif le droit d'octroyer des contrats sans soumissions quand la dépense n'excède pas \$10,000, on chuchote dans certains milieux que c'est là une invitation au patronage et que cette nouvelle mesure expose les membres du comité exécutif à la corruption municipale.

A première vue, le citoyen qui n'a jamais étudié la réglementation de la Ville et la volumineuse charte de Montréal a raison de poser des questions.

Le service des achats

C'est chez les fonctionnaires du service des achats et magasins qu'on a le plus réagi à ce qui a été écrit ou dit relativement aux contrats de \$10,000 et moins sans soumissions publiques.

M. Jean-L. Renaud, qui est directeur de ce service municipal, déclare sans hésiter que pas un seul achat ne s'effectue à la Ville de Montréal sans que l'on soit dans l'obligation de passer par son bureau.

D'ailleurs, c'est en vertu du règlement 1864 de la Ville de Montréal que tous les services municipaux et même le comité exécutif doivent recourir au service des achats et magasins pour tous les achats de la Ville.

M. Renaud explique que la métropole achète annuellement pour environ \$25 millions. Par voie de soumissions publiques, la Ville achète pour quelque \$10 millions.

présence des soumissionnaires", de dire M. Renaud.

Rôle de l'exécutif

Quel est le rôle du comité exécutif en regard de ces soumissions privées?

Lorsque le service des achats a décidé d'accorder, par exemple, un contrat de \$5,000 à telle compagnie, il en fait une recommandation à l'exécutif qui approuvera ou refusera ladite recommandation.

Le rôle de l'exécutif se limite à cela et jamais le maire ou ses membres de l'exécutif ne peuvent décréter directement des achats auprès de telle ou telle firme.

Quant à savoir si des membres du comité exécutif interviennent auprès du service des achats pour influencer certaines décisions, M. Renaud affirme qu'il n'en est pas question et que l'on peut se féliciter d'avoir une administration saine.

Si le danger de patronage ou de corruption devait persister, au chapitre des contrats sans soumissions publiques, ce ne serait probablement pas au niveau de l'exécutif puisque ces dépenses sont contrôlées par le service des achats.

Du côté du service des achats, on se gonfle la poitrine puisqu'il est considéré comme étant le mieux organisé en Amérique du Nord et reconnu comme étant le meilleur au Canada.

M. Renaud ne cache pas que plusieurs acheteurs de villes canadiennes et américaines ont mis en pratique la politique d'achat du service des achats de Montréal.

Pour la bonne gouverne de ce service, M. Renaud compte sur la collaboration de neuf acheteurs professionnels et de neuf acheteurs juniors.

"Quoi qu'il en soit, déclare M. Renaud, chaque achat possède son propre dossier et ces dossiers sont publics. N'importe qui de n'importe quelle compagnie peut demander à consulter les dossiers d'achats."

Et quand il parle d'achats, M. Renaud sait de quoi il parle! Il travaille à ce service depuis près de 25 ans.

Une banque de \$900,000

Si le comité exécutif n'a pas à choisir les firmes qui exécuteront des contrats en deçà de \$10,000 (maintenant), il en est autrement pour le budget de \$900,000 que le conseil vient de voter pour mettre de l'avant des programmes de publicité pour promouvoir la Ville de Montréal.

Lors de l'assemblée du 22 juin, le conseil municipal vota, après quelques débats, une somme de \$900,000 mise à la disposition du comité exécutif pour la publicité de la Ville.

La résolution du conseil se lit ainsi: "L'exécutif est autorisé à requérir de gré à gré les services professionnels nécessaires, à titre de services externes, au Canada et à l'étranger, aux fins de consultation relative à la mise au point des programmes de publicité et de relations publiques de la Ville de Montréal..."

Dans ce cas particulier, le conseil municipal n'aura eu qu'un seul droit de regard, soit de voter \$900,000.

En ce qui concerne le choix des agences de publicité qui exécuteront ces contrats, le conseil doit faire confiance au comité exécutif.

Le conseiller Paul-Emile Robert s'opposa à une telle procédure. Un débat s'engagea chez les membres du conseil et le maire Drapeau quitta son siège présidentiel pour défendre le point de vue de l'exécutif. Aussi, il gagna sa cause.

Selon M. Drapeau, il est impossible de demander des soumissions publiques pour des programmes de publicité.

Ces programmes de publicité sont sous l'autorité directe du maire Jean Drapeau. Ils sont décidés dans son bureau puis ratifiés par le comité exécutif.

Mais que des centaines de milliers de deniers publics soient dépensés sans que le conseil municipal n'ait un droit de regard agace de plus en plus des membres du conseil.

Les deux ou trois qui protestent contre cette politique sont d'avis que leur rôle ne se limite pas à d'éternels "oui".



M. Jean-L. Renaud, directeur du service des achats et magasins de la Ville de Montréal. Même le maire Jean Drapeau ne peut acheter pour \$1, au nom de la Ville, sans passer par le bureau de M. Renaud.

Avant que le comité des bills privés ne modifie la charte de Montréal, les achats sans soumissions publiques pouvaient atteindre \$5 mille; et à ce chapitre, en 1970, Concordia a acheté pour environ \$7 millions. Les autres \$8 millions proviennent de ce qu'on appelle, au service des achats, les "commandes routinières".

Par "commandes routinières", il faut entendre les petits achats, par centaines, au cours de l'année, chez les fournisseurs qui ont obtenu un premier contrat et qui maintiennent leurs mêmes bas prix.

Soumissions privées

Selon M. Renaud, il existe au service des achats de la Ville le système des achats selon des soumissions privées pour les contrats de moins de \$5,000, et maintenant de moins de \$10,000.

Le bureau de M. Renaud possède une liste de fournisseurs selon laquelle les "petits" contrats sont accordés.

"Des listes de prix leur sont demandées et les achats sont effectués là où c'est le plus économique pour la Ville", de dire M. Renaud.

Le directeur révèle de plus que cette liste est publique et que toute compagnie sérieuse peut demander d'y figurer. "Ces soumissions privées sont également ouvertes en

récents amendements apportés à la loi des cités et villes.

Quant à la question de savoir si lui-même sera de nouveau candidat à la mairie, en novembre, le maire Desmarais n'a rien voulu divulguer, soulignant simplement "que son choix n'est pas encore fait". Des rumeurs persistantes veulent qu'à l'exemple de son collègue, le maire Peter McEntyre de Westmount, il refuse de briguer le nouveau les suffrages.

Economisez de 35 à 40% sur vos cours d'anglais

INSCRIVEZ-VOUS EN JUILLET, COMMENCEZ QUAND VOUS VOULEZ

COURS INTENSIFS (de 9 heures à 18 heures du lundi au vendredi)
UNE SEMAINE: \$150.00 maintenant \$99.00

COURS DU SOIR (Commencent à partir de septembre, moyenne 6 élèves par classe)
25 SEMAINES: \$225.00 maintenant \$150.00

EXERCICES DE LABORATOIRE: 10 SESSIONS: \$25.00

Cours déductibles de l'impôt — Reconnus par le Ministère de l'Éducation
Tests, démonstrations, documentations, essais, gratuits et sans obligation, de 9H à 21H

LPS: MONTRÉAL 878-2821 LPS: QUÉBEC 529-0331
Étage F, Place Bonaventure 4e étage, 500 E., Grande-Allée

PROPRIÉTAIRES!

FAITES-LE MAINTENANT N'ATTENDEZ PAS.

DEMANDEZ NOS PRIX ET CONDITIONS MAINTENANT

et vous obtiendrez tous les renseignements sans obligation de votre part.

FENÊTRES

PORTES

AUVENTS

REVÊTEMENT en ALUMINIUM

RECOUVREMENT de CORNICHES

INSTALLATION DANS TOUT LE QUÉBEC

ALSCO 279-8551

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN ALUMINIUM AVEC PLUS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE

1530 est, Beaubien, Montréal, P.Q. — Appel interurbain accepté

la Météo

Drapeau, météo et Marie-Claire

A la demande générale des lecteurs qui condensent encore à s'attarder à cette chronique, nous reprenons aujourd'hui la définition de quelques mots habituellement utilisés en météorologie.

—Atmosphère: Milieu dans lequel on vit, considéré comme exerçant une influence. Exemple: ce qu'a créé Marie-Claire Nolin quand elle a enlevé son drapeau.

—Ensoleillé: Exposé au soleil. Exemples: le temps qu'il fera aujourd'hui et l'épiderme de Marie-Claire Nolin quand elle a enlevé son drapeau.

—Cyclone: Centre de basses pressions atmosphériques autour duquel la pression augmente plus ou moins régulièrement. Exemple: ce qui s'est produit quand Marie-Claire Nolin a enlevé son drapeau.

—Cumulus: Nuage de beau temps, blanc, à contours très nets, dont la base est plate, tandis que le sommet, en dôme, dessine des protubérances arrondies. Exemple: ce que l'on peut voir dans le ciel aujourd'hui et Marie-Claire Nolin quand elle a enlevé son drapeau.

—Décubitus: Attitude du corps, lorsqu'il repose sur un plan horizontal. Exemple: la position qu'aurait pu avoir Marie-Claire Nolin si la police l'avait matraquée après qu'elle eut enlevé son drapeau.

(Note: après vérification auprès des experts, ce dernier mot ne peut être employé comme terme de météo, même si, à première vue, il semble s'agir d'un nuage quelconque).

LULU

MONTREAL

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Max. 85° • Min. 60° Généralement ensoleillé, risque d'averses en soirée	Max. 60° • Min. 85° Chaud, humide, quelques averses, plus frais en soirée
SOLEIL: Lever à 5 h. 08	Coucher à 20 h. 44

au QUEBEC

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	80-50 Génér. nuageux, plus frais	Ciel var., av., or., plus ch.
Mauricie	80-60 Chaud, humide, averses	Gén. ens., risq. av. en soir.
Outaouais	80-60 Chaud, humide, av. ou or.	Gén. ens., risq. av. en soir.
Laurentides	80-60 Chaud, humide, av. ou or.	Gén. ens., risq. av. en soir.
Cantons de l'Est	80-60 Chaud, humide, av. ou or.	Ens., risque av. en soirée
Québec	80-60 Chaud, humide, averses	Ens., risque av. en soirée
Lac-St-Jean	80-60 Chaud, averses ou orages	Ens., risque av. en soirée
Rimouski	75-50 Averses ou quelques orages	Ensoleillé et plus chaud
Gaspésie	75-50 Averses ou quelques orages	Ensoleillé et plus chaud
Baie-Comeau	75-50 Averses ou quelques orages	Ensoleillé et plus chaud

au CANADA

Colombie-Britannique	Devenant nuageux	Vancouver	Min.	Max.
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	40	65
Saskatchewan	Ensoleillé et venteux	Régina	45	70
Manitoba	Généralement ensoleillé	Winnipeg	50	70
Ontario	Ensoleillé, nuag. fin journ.	Toronto	65	85
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé et moins humide	Saint-Jean	60	80
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé et chaud	Halifax	60	80
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé et moins humide	Charlottetown	60	80
Terre-Neuve	Nuage, un peu sol., av., or.	Saint-Jean	55	75

SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis			New Orléans			Miami		
Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.	
New York	87	93	Chicago	74	88	New Orléans	77	89
Washington	68	92	San Francisco	47	59	Miami	73	85
Boston	72	90	Los Angeles	62	77			

Vers les capitales			Hong Kong			Londres		
Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.	
Paris	63	81	Moscou	54	61	Hong Kong	—	82
Londres	55	75	Stockholm	57	79	Lisbonne	73	82
Rome	61	82	Tokyo	77	84	Sydney	59	—
Berlin	52	81	Athènes	77	89	Tunis	68	81
Amsterdam	59	77	Casablanca	66	75	Vienne	66	79
Bruxelles	61	82	Genève	63	—	Varsovie	54	77
Madrid	59	86	Le Caire	—	—			

Vers les plages			Nassau			Rio de Janeiro		
Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.	
Acapulco	77	88	Bermudes	74	82	Nassau	82	88
Mexico	59	77	Barbades	77	86	Rio de Janeiro	64	69

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

La FTQ veut reporter le projet de loi 50

par Pierre VENNAT

La Fédération des travailleurs du Québec appuie, en principe, l'idée du développement planifié du territoire de la baie James ou de tout autre territoire, mais ajoute qu'il ne faut pas confondre "planification et dictature".

C'est pourquoi le président de l'organisme, M. Louis Laberge, a déclaré hier lors d'une conférence de presse que devant les engagements profonds de la population du Québec "qui devra hypothéquer gravement son avenir", le gouvernement se doit d'entendre tous les intéressés et de répondre à toutes les questions avant d'adopter le projet de loi 50.

"Ce projet de loi revêt pour le Québec autant d'importance, sinon plus, que les rencontres fédérales-provinciales sur la constitution".

M. Laberge a donc demandé au premier ministre Bourassa "de se conduire en chef d'Etat d'un gouvernement véritablement démocratique" et de reporter à l'automne l'étude du projet de loi qui crée la Régie de la baie James.

M. Laberge ajoute qu'il a de la difficulté à se convaincre qu'il est nécessaire de créer une "mini-Hydro-Québec" pour réaliser le développement des ressources hydroélectriques de la Baie James.

"Il faudra d'ailleurs que le gouvernement nous apporte de sérieux arguments pour justifier, à nos yeux, une telle décision. Nous ne voyons, quant à nous, que des désavantages à cette formule."

La FTQ voit mal, en effet, comment l'Hydro pourra planifier les besoins en électricité du Québec dans les années à venir, en n'ayant qu'un contrôle limité sur une compagnie "qui ne peut que venir en concurrence avec elle."

Et de conclure que "plus on se pose des questions, plus nous apparait rempli de tâches le projet Bourassa".

Plusieurs points d'interrogation

Présentant un dossier documenté sur la question, la FTQ se pose de sérieuses interrogations concernant le projet annoncé par le premier ministre Bourassa.

"Les questions que soulève le projet de Régie de M. Bourassa sont à ce point graves à nos yeux, que le premier ministre commettrait un impair contre le peuple québécois s'il décidait d'engager ainsi son avenir sans laisser à tous les groupes responsables dans notre société l'opportunité de demander les éclaircissements et les garanties normales pour un projet d'une telle envergure".

C'est ainsi, note M. Laberge, que le projet de loi, tel que rédigé, ne donne aucune garantie à la population du Québec que les pouvoirs confiés aux "cinq potentats" de la baie James seront exercés dans le respect de la justice et de l'honnêteté et nulle part, il n'est prévu des mécanismes de contrôle ou de surveillance publique par l'Assemblée nationale ou autre.

"Toute discrétion est laissée aux commissaires qui pourront, hypothétiquement, se livrer à toutes les turpitudes du patronage, à une négation totale et complète des droits des travailleurs, de même que des droits et des libertés civiles des citoyens."

"Les chefs de police se laissent contrôler par les conseils de ville"

—La mairesse de Pincourt

TROIS-RIVIERES — "Il y a au Québec des gens qui, aux yeux de la police, sont des intouchables". C'est ce qu'a lancé hier, à Trois-Rivières, le nouveau maire de Pincourt, Mme Janet Burley, mère de quatre enfants.

"Le grand problème de l'heure, a-t-elle dit à des journalistes qui l'interrogeaient, est le courant de malhonnêteté qui baigne certains conseils municipaux. Certains d'entre eux se permettent de commander à leur chef de police de laisser les amis tranquilles. Il y a bien trop de politique mêlée au travail de la police, a-t-elle ajouté.

"Un chef de police n'a actuellement que les qualités que veut bien lui laisser avoir les administrateurs municipaux", a-t-elle dit.

Mme Burley, qui a été élue il y a huit mois à la mairie de Pincourt, municipalité de l'île Percuault, a expliqué que les plus anciens des chefs de police du Québec avaient vécu trop longtemps dans un système qui per-

BAIE JAMES

SUITE DE LA PAGE A 1

Québec plutôt que de former une région d'Etat.

Tant par le contenu de son discours que par sa performance personnelle, l'intervention du chef élu de l'UN a impressionné les membres du gouvernement et les autres députés.

L'ancien chef de l'UN, M. Jean-Jacques Bertrand, a pour sa part déclaré que le parti libéral s'apprête à créer "un gouvernement parallèle dans une immense région du Québec". Le député de Missisquoi a ajouté: "Non seulement crée-t-on une municipalité mais on crée un gouvernement." M. Bertrand s'en prenait à ce moment-là au rôle qui est prévu pour la nouvelle Société de développement de la baie James.

Le chef du Ralliement créditiste, M. Camil Samson, a rejoint l'idée de M. Bertrand en déclarant que le gouvernement veut créer "un Etat dans l'Etat", "une province parallèle" et qu'il veut imposer "un régime totalitaire dans lequel la municipalité deviendra une prison".

Le Ralliement créditiste a aussi annoncé qu'il s'opposera au principe du bill en deuxième lecture et qu'il reversera sa position à la troisième et dernière lecture si le gouvernement apporte les amendements désirés, notamment pour confier à l'entreprise privée l'exploitation des richesses forestières, minières et pétrolières quitte à en confier l'exploration aux organismes gouvernementaux existants.

Enfin, le RC a aussi réclamé la convocation de la Commission parlementaire des richesses naturelles après la seconde lecture du projet de loi afin d'entendre tous les intéressés et tous les spécialistes au sujet du développement de la baie James.

De son côté, le leader parlementaire du Parti québécois, M. Camille Laurin, a demandé la tenue d'une enquête pour connaître les raisons qui ont pu amener l'Hydro-Québec à suspendre les travaux préliminaires du gigantesque projet d'aménagement du bassin de la Baie James.

Cette suspension des travaux est survenue, à la surprise générale, quelques semaines seulement après que la société d'Etat se fut voté un budget spécial de \$27 millions à cette fin.

M. Laurin a aussi insisté sur la planification qui doit entourer ce projet et il a insisté pour utiliser les organismes déjà en place plutôt que d'en créer d'autres tandis que le critique financier du PQ, le député Guy Joron, a attaqué l'aspect financier du projet.

En ce qui concerne l'Union nationale, c'est le discours de M. Loubier (publié dans LA PRESSE d'hier) qui a servi de pièce maîtresse ainsi que la motion qu'il a présentée en vue de remettre l'étude du projet de loi à l'automne.

Tout au long de ce débat qui s'est déroulé par une chaleur intense, une vingtaine de députés de l'opposition ont pris la parole pour invoquer des arguments politiques ou techniques à l'encontre du projet de loi tandis qu'un seul député ministériel, le whip Louis-Philippe Lacroix, a défendu la politique gouvernementale en ce domaine.

Aujourd'hui, à la reprise des travaux sur ce sujet, à trois heures et trente, c'est le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, qui doit défendre le gouvernement.

Députés et commentateurs attendent aussi avec impatience le discours du ministre des Richesses naturelles, "grand patron" de l'Hydro-Québec, M. Gilles Massé, qui est demeuré bouche cousue depuis le début du débat public sur le projet de la baie James.

Le leader parlementaire de l'Union nationale, M. Rémi Paul, a d'ailleurs repris à l'endroit du ministre Massé une parole de l'Evangeliste: "Lazare, lève-toi".

ARBITRAGE

SUITE DE LA PAGE A 1

clause concernant l'arbitrage obligatoire, qui avait mis en colère le mouvement syndical, serait mise à l'épreuve dès qu'elle serait invoquée.

Quelques minutes après l'adoption du projet de loi, le ministre du Travail, M. Leonard Pace, a déclaré qu'il recommanderait au cabinet, d'ici quelques jours, la mise en vigueur de cette loi sur le chantier de construction de l'usine à Michelin Tire Corp.

M. Pace a ajouté qu'il éprouvait "beaucoup de remords" relativement à la clause portant sur l'arbitrage obligatoire, mais que le gouvernement devait tenir compte "du bien de la population avant de s'occuper des syndicats".

met à des politiciens malhonnêtes de penser pour eux.

"Je suis profondément déçue par les chefs de police, ils ne se tiennent pas debout, ils ne disent pas ce qu'ils pensent, a-t-elle lancé.

"Toutefois, a-t-elle ajouté, je les comprends, leur place est en jeu. "Combien de fois avez-vous vu des têtes de chefs de police rouler après une élection municipale".

Les chefs de police ont peur de parler parce qu'il y a des journalistes dans la salle du congrès alors que d'autres sont accompagnés de conseillers municipaux, a expliqué Mme Burley.

Elle était venue à Trois-Rivières pour prendre connaissance du contenu du Livre blanc de M. Jérôme Choquette, sur la nouvelle loi de la police. Le livre blanc en question n'est pas prêt et n'a pas fait l'objet de conférences devant les congressistes comme il avait été prévu.

Québec favorise la création d'un véritable syndicalisme agricole

par Pierre VENNAT

Une centrale syndicale, présument l'Union catholique des cultivateurs qui se transformera, pour les besoins de la cause, en Union des producteurs agricoles du Québec, pourra dorénavant être accréditée par la Régie des marchés agricoles du Québec pour promouvoir les intérêts de toutes les fédérations spécialisées d'agriculteurs, de tous les syndicats de cultivateurs et de tous les producteurs agricoles du Québec.

Pour ce faire, cependant, la dite centrale syndicale devra subir l'épreuve du référendum, lequel sera tenu par la Régie des marchés agricoles auprès de tous les producteurs du Québec. On sait que l'UCC aurait désiré être accréditée par le gouvernement sans référendum, alléguant que celui-ci ne fera que retarder induement l'application de la loi, la majorité des cultivateurs du Québec appartenant déjà à l'UCC, même par la voie du volontariat.

Une fois la loi adoptée et l'épreuve du référendum passée, l'adhésion à une centrale agricole deviendra obligatoire, de même que le paiement d'une cotisation, laquelle ne devra toutefois pas excéder \$15 l'an.

Reclamé depuis longtemps par l'UCC, le projet de loi sur le syndicalisme agricole n'a été déposé, hier, en première lecture par le ministre Normand Toupin, qui pour être étudié à l'automne. Il lui faudra subir en plus de l'épreuve des deuxième et troisième lectures celle d'une Commission parlementaire.

L'accréditation

Pour conférer l'accréditation, qui ne pourra être accordée qu'à une seule

association, la Régie des marchés agricoles, dit le projet de loi, doit s'assurer que cette association représente les producteurs.

"Afin de s'assurer de ce caractère représentatif, la Régie doit procéder par voie de référendum auprès des producteurs du Québec", ajoute le projet de loi et dans un tel référendum, la Régie doit, dans le même bulletin de vote, demander à chaque producteur s'il veut que l'association requérante soit accréditée et ait le pouvoir de prélever des cotisations et contributions obligatoires.

Pour qu'un référendum soit considéré comme valable par la Régie, ajoute-t-on, il faut qu'au moins soixante pour cent des producteurs se soient prévalus de leur droit de vote. Pour que l'accréditation soit accordée, la majorité absolue des producteurs qui prévalent de leur droit de vote doivent se prononcer en sa faveur et pour que l'association que les producteurs choisiront puisse prélever des cotisations et contributions obligatoires, soixante pour cent des producteurs qui se prévalurent de leur droit de vote devront se déclarer favorables à cette mesure.

Le projet de loi prévoit que le maximum des cotisations perçues ne devra pas dépasser \$15, ce qui est le montant actuel des cotisations perçues par l'UCC.

Le producteur agricole

La loi définit également le producteur agricole.

Il s'agit d'une personne engagée dans la production d'un "produit agricole", sauf une personne engagée dans cette production à titre de sala-

rié ou encore une personne qui exploite la forêt en dehors de sa ferme ou un individu engagé dans la production d'un produit agricole consommé entièrement par lui-même et les membres de sa famille.

Un "produit agricole", selon le projet de loi, c'est tout produit de l'agriculture, de l'horticulture, de l'aviculture ou de la forêt, à l'état brut ou transformé, partiellement ou entièrement, par le producteur, y compris, entre autres, les animaux de ferme et de basse-cour, vivants ou abattus, la viande de ces animaux, les volailles, les oeufs, la laine, les produits laitiers, les grains, les fruits, les légumes, les produits de l'étable, le miel, le tabac, le bois, les brevages ou articles d'alimentation provenant de produits de l'agriculture et toute autre denrée agricole que le cabinet pourra désigner par arrêté en conseil.

Une longue réclamation

Le projet de loi du ministre Toupin répond à plusieurs mois de récriminations de l'UCC.

Les dirigeants de l'UCC, qui déjà représentent, sur une base de volontariat, la majorité des agriculteurs québécois, désiraient obtenir la cotisation à la source, le droit de représentation absolu et le droit de coordonner tous les programmes de production établis par les plans conjoints gouvernementaux, afin d'éviter les chocs entre les différentes catégories de producteurs agricoles.

En retour, l'UCC s'est dite prête, notamment, à laisser tomber toutes ses "entraves" linguistiques, religieuses ou géographiques et se transformer en Union des producteurs agricoles du Québec.

Rappel de tous les produits "Bon Vivant"

WASHINGTON (UPI) — Le gouvernement américain a ordonné, hier, le rappel de toutes les soupes, sauces et autres produits en conserves distribués par la compagnie "Bon Vivant Soups Inc.", jusqu'à ce que l'on ait pu déterminer de façon certaine l'origine de toxines botuliques qui ont déjà causé la mort d'une personne.

A Ottawa, le ministre fédéral de la Santé a mis les consommateurs canadiens en garde contre les soupes en boîtes fabriquées par la compagnie Bon Vivant Soups Inc. de Newark, N.J., certaines de ces boîtes ayant été à l'origine de cas mortels de botulisme.

Les produits en question sont vendus au Canada sous les noms Hickory Farms of Ohio, Acor et Reese Finery Foods.

Bien qu'aucun cas de botulisme provoqué par ces soupes n'ait été signalé au Canada, indique le communiqué du ministère, notre mise en garde contre certaines marques vaut "comme mesure de précaution supplémentaire".

"Le rappel de tous les produits est une mesure de précaution que nous avons jugée nécessaire afin de protéger la sécurité et la santé publiques", a révélé le commissaire Charles C. Edwards, du Service des aliments et drogues.

Il a précisé, toutefois, que la présence de toxines botuliques avait été notée seulement dans la soupe Vichyssoise dont l'étiquette porte la codification "V-141/USA 71", et au sujet de laquelle des avertissements ont déjà été donnés.

Jusqu'à présent des toxines botuliques ont été trouvées dans au moins cinq boîtes de Vichyssoise, une soupe produite par la compagnie "Bon Vivant". Une personne est morte et une autre a été sérieusement atteinte par le botulisme, maladie résultant de la contamination.

CHANTAGE

SUITE DE LA PAGE A 1

La situation est devenue intolérable", précise-t-il.

Aux extrémistes

M. Chagnon se réjouit que le projet de loi 23 maintienne les commissions scolaires unifiées et un conseil scolaire régional, ainsi qu'un nouveau régime de taxation qui mette un terme aux privilèges des anglophones dans ce domaine.

Il s'étonne cependant des "privilèges considérables" que le projet de loi accorde aux anglophones et qui constituent le principal changement entre les projets de loi 62 et 23.

"L'hostilité des anglophones envers ce projet de loi est proprement aberrante puisqu'ils ont, à toutes fins pratiques, le plein contrôle de l'enseignement qui sera dispensé dans les écoles anglaises. Si l'on ajoute à cela les garanties incroyables que leur confère le fameux "bill 63" sur la langue d'enseignement, on ne peut que constater que la minorité anglophone est plus que bien traitée. Il est temps que les Anglo-Québécois s'en rendent compte et acceptent de vivre au Québec."

"Les catholiques obtiennent eux aussi des garanties considérables, ajoute M. Chagnon. En mettant sur pied des comités confessionnels et en exigeant que ces comités soient consultés sur le choix des directeurs d'école, le projet de loi 23 va très loin."

M. Chagnon déplore que "la nouvelle version du fameux "bill 62" ne fasse guère plus que concéder des privilèges énormes aux extrémistes anglophones et catholiques".

Mise en tutelle

"Plus encore que son prédécesseur,

souligne le président de l'Alliance, le projet de loi 28 incarne une mainmise complète du gouvernement sur l'enseignement public montréalais. Loin d'établir à Montréal une véritable autorité scolaire régionale, il crée un conseil scolaire de l'île de Montréal qui ne pourra rien faire sans le consentement du gouvernement. C'est une mise en tutelle pure et simple.

"Au surplus, mine de rien, le projet de loi s'empare immédiatement de la puissante Commission des écoles catholiques de Montréal.

Il stipule que le gouvernement ajoutera quatre commissaires à la CECM en attendant sa dissolution et qu'il les nommera lui-même. Ainsi, Québec aura nommé sept des 11 commissaires de la CECM. Le gouvernement Bourassa, à lui seul, en aura nommé cinq et, pendant la période de transition, cinq des 13 membres du Conseil scolaire de l'île de Montréal viendront de la CECM."

M. Chagnon déplore "la disparition des comités consultatifs d'école ou, à tout le moins, le rôle très restreint qu'on leur confie". Il s'interroge en outre sur les modalités du processus électoral des commissaires d'école et sur ce qu'il appelle la lourdeur et le doublement des structures que le projet entend implanter. Il y aura de 165 à 195 commissaires d'écoles sur l'île et les hauts fonctionnaires des 11 commissions scolaires seront "doublés" pour respecter les minorités linguistiques.

Enfin, M. Chagnon trouve inacceptable la discrétion du projet de loi 28 en ce qui concerne le sort des milliers d'employés (enseignants et autres) qui seront directement touchés par cette loi.

ZOO

SUITE DE LA PAGE A 1

Devant l'ampleur du projet, les autorités municipales ont rapidement donné leur accord à la compagnie dont le succès est presque assuré grâce à la proximité de la réserve de la ville de Montréal, moins de 40 milles. Par ailleurs, cette partie du Québec se redonne une nouvelle vocation touristique, et non pas seulement saisonnière, puisque la réserve est ouverte toute l'année au public.

A Rockton, par exemple, les lions ne semblent pas trop souffrir de l'hiver à cause de la graisse qui se forme et de la fourrure qui épaissit. Aussi surprenant que cela puisse paraître, les Québécois pourront maintenant faire des safaris africains... sous la neige.

Elections au syndicat des journalistes à LA PRESSE

Lors d'une assemblée extraordinaire, le syndicat des journalistes de LA PRESSE a procédé hier à l'élection d'un nouveau bureau de direction.

Le président en est M. Michel Lord. Les postes de premier et deuxième vice-présidents sont occupés respectivement par MM. Rhéal Bercier et André Béliveau.

Mme Lise Blais a été élue secrétaire, tandis que M. Pierre Vennat devient trésorier. Les quatre directeurs sont: MM. Claude Beauchamp, François Béliveau, Mme Mariane Favreau et M. Bernard Morrier.

Le syndicat des journalistes de LA PRESSE est une section du Syndicat général des communications, affilié à la CSN.

POLICIERS

SUITE DE LA PAGE A 1

public le libre choix des films présentés. M. Saucier a été pris à partie par le directeur de la police de Laval, M. Léo Lequin, qui a dit que le cinéma "adulte" n'était qu'un apport à la lutte contre la délinquance juvénile.

A cela, M. Saucier a tenu à faire remarquer que le cinéma "adulte" s'adressait aux adultes et qu'il était par la loi, interdit aux moins de 18 ans.

Il a essayé de faire comprendre que la police avait, en ce qui a trait à l'appréciation de l'art cinématographique, un rôle à jouer et qu'il était, ce rôle, de voir à ce que les adolescents ne soient pas admis dans les salles ouvertes aux adultes.

Enfin, le président de l'Association des chefs de police et pompiers du Québec, M. Gérard Giroux, a tenu à souligner que des pétitions signées par 100.000 Québécois protestant contre le contenu de certains films, avaient été envoyées au Bureau de surveillance.

A cela, M. Saucier a répondu que le nombre de protestataires n'était pas 100.000, mais 52.000.

Il a ajouté que parmi ces protestataires, se trouvaient des écoliers en bas âge, et des vieillards visités dans les maisons de repos.

M. Saucier s'est interrogé à haute voix sur les méthodes de sollicitation utilisées pour "noircir" les pétitions de signatures.

DECISION

SUITE DE LA PAGE A 1

—Qui a donné l'ordre d'intervenir et qui était de service?

—C'est le service de la police.

—Vous, étiez-vous de service?

—Je suis de service 24 heures par jour et 365 jours par année.

—Combien de policiers ont été blessés?

—Une quarantaine.

—Etes-vous satisfait du travail des policiers ce soir-là?

—Oui.

—Avez-vous trouvé des débris du "pétard"?

—Que ce soit un pétard, de la dynamite ou du TNT, lorsqu'on saute sur sa chaise, ce n'est pas le temps de se poser des questions.

—Avez-vous l'intention de faire une déclaration publique?

—Ce n'est pas le rôle du directeur de la police d'aller sur la place publique pour révéler la stratégie de la police. Avez-vous déjà vu le directeur de la GRC faire une déclaration publique?

Selon M. Saulnier les journaux ont grossi les événements qui se sont produits le soir du 24 juin. "C'est étrange, a-t-il dit, que l'on mette tout le blâme sur le dos de la police; on n'a pas parlé de celui qui a lancé le pétard."

Il a également mentionné qu'il n'avait pas l'intention, du

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

Hanoï et le Vietcong refusent de négocier en secret avec les USA

PARIS. (UPI-PA-AFP) — Les Etats-Unis ont proposé aujourd'hui d'étudier en séances restreintes la dernière offre de paix du Vietcong. Les représentants du Vietcong et du Nord-Vietnam ont refusé.

A l'issue de la 120e séance de la conférence de Paris sur le Vietnam, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. David Bruce, a déclaré à la presse

qu'il avait obtenu pour réponse un "non catégorique".

M. Bruce avait suggéré au début de la réunion, d'une durée de trois heures et demie, que la conférence prenne "un nouveau départ". Il avait proposé aux délégués du Vietcong et du Nord-Vietnam la tenue d'une réunion restreinte, la semaine prochaine, pour étudier dans le secret, loin des feux de la publicité, un règlement de paix négocié sur la base des propositions soumises par les alliés et les communistes.

Les négociateurs nord-vietnamiens et vietcong, dont les discours avaient été préparés avant l'offre de l'ambassadeur Bruce, se sont contentés d'inciter les Etats-Unis et le Sud-Vietnam à accepter telles quelles les dernières propositions du Vietcong.

Le délégué américain et l'ambassadeur sud-vietnamien, M. Pham Dang Lam ont signalé qu'après avoir analysé durant une semaine la dernière offre de paix du Vietcong, ils n'ont découvert aucune modification sensible des demandes de base des communistes.

M. Bruce a déclaré que les Etats-Unis sont "particulièrement déçus" par le fait que le Vietcong insiste pour lier le problème du cessez-le-feu à ses demandes politiques "plutôt qu'au besoin urgent d'arrêter la tuerie".

Il a ajouté que l'exigence du Vietcong en ce qui concerne le retrait avant la fin de l'année de toutes les forces américaines et autres groupes non vietnamiens est trop catégorique et que les Etats-Unis ne peuvent y consentir sans discussion et sans négociation.

L'ambassadeur des Etats-Unis a également réclame des éclaircissements au sujet de la libération des prisonniers de guerre.

Il a fait observer que l'engagement pris à ce sujet par le Vietcong est plutôt flou et que l'offre ne fait aucune mention des prisonniers détenus par les Nord-Vietnamiens ou les Vietcong au Laos et au Cambodge. Les Etats-Unis, a ajouté M. Bruce, continuent à tenir Hanoï et le Vietcong responsables du sort des Américains prisonniers dans ces deux pays.

Dans une longue analyse de la dernière offre de paix, l'ambassadeur a dit que son pays est disposé à bien l'accueillir si elle signifie que le Nord-Vietnam et le Vietcong sont maintenant prêts à entamer des négociations sérieuses. Toutefois, tout semble indiquer jusqu'ici que cette offre a

essentiellement pour but de priver les Sud-Vietnamiens de l'appui militaire des Etats-Unis et d'en faire ainsi une proie facile pour les communistes.

De son côté, le chef de la délégation sud-vietnamienne, M. Pham Dang Lam, a déclaré que les nouvelles propositions du Vietcong étaient ambiguës, comme les précédentes, mais que Saigon continuera à les étudier dans l'espoir d'y trouver matière à négociation.

Il a demandé à ses interlocuteurs d'accepter la libération inconditionnelle des prisonniers par les belligé-

rants, de discuter d'un cessez-le-feu général et d'établir un calendrier pour l'évacuation de toutes les forces étrangères, c'est-à-dire non seulement des troupes alliées mais des troupes nord-vietnamiennes.

Le porte-parole sud-vietnamien a accusé les communistes de ne pas parler de leurs activités au Cambodge et au Laos, de présenter des demandes exagérées, de ne rien offrir ou presque en échange et, enfin, d'utiliser cyniquement les prisonniers de guerre comme des objets de marchandage.

Des hélicoptères américains débarquent 1,500 soldats sud-vietnamiens au Cambodge

d'après AFP, AP, UPI

A bord de plus de 40 hélicoptères américains, 1,500 soldats sud-vietnamiens ont lancé jeudi matin une vaste opération dans l'est du Cambodge, dans la région appelée le "Bec du canard", pour arrêter la progression d'un fort bataillon vietcong se dirigeant vers le sud du Vietnam.

Cette nouvelle confirme les informations parvenues à Saigon indiquant qu'un mouvement continu d'unités vietcong quittent le Cambodge pour reprendre leurs anciens secteurs opérationnels au nord, au nord-ouest et à l'ouest de la capitale du Vietnam du Sud.

Cette opération survient à un moment où le nombre des incidents déclenchés dans ce dernier pays à la suite d'initiatives communistes se trouve à son plus haut niveau depuis le 10 janvier 1970.

Quatre objectifs

Les troupes héliportées ont mis pied à terre sous la pluie à quelque 70 ou 80 milles à l'intérieur du Cambodge, soit à environ 65 milles au nord-ouest de Saigon. Elles n'ont pas encore rencontré de résistance.

Un autre contingent de 1,500 Sud-Vietnamiens doit se joindre au premier. Selon le général Nguyen Van Minh, commandant de la 3e région militaire du Sud-Vietnam, cette opération poursuit quatre buts: encercler un bataillon (environ 400 hommes) de sapeurs nord-vietnamiens hautement

qualifiés; couper les communications entre le Nord-Vietnam et les communistes du Sud-Vietnam; découvrir des dépôts d'équipement et de vivres; retarder l'infiltration nord-vietnamienne au Sud-Vietnam, infiltration qui s'accroît depuis le début de la saison des pluies, donc depuis mai.

"Le Bec du canard" couvre une superficie de quinze milles de large de chaque côté de la route nationale Saigon-Phnom Penh.

Les Américains auraient, par ailleurs, lancé une nouvelle opération secrète dans la plaine des Jarres, au nord du Laos, selon l'"Evening Star" de Washington. Dans un article de son correspondant à Vientiane, le journal affirme que des appareils américains ont atterri dans cette plaine et que certains raids sont dirigés par les agents de la CIA. Les fonctionnaires américains sur place ont refusé de commenter cette nouvelle.

A Saigon, le commandement américain annonce que 45 GI sont morts la semaine dernière au Vietnam. C'est le total hebdomadaire le plus élevé depuis six semaines.

Depuis le début de l'année, les pertes des Etats-Unis au combat se montent à 1,136 hommes. Depuis 1961, la guerre du Vietnam a coûté la vie à 45,344 Américains. Quant aux Sud-Vietnamiens, ils auraient enregistré, la semaine dernière, 321 tués et 674 blessés, ce qui porte le total des morts chez eux à 124,178 depuis 1961.

La troupe abat deux émeutiers en Ulster

LONDONDERRY. (UPI) — Nouvelles violences sanglantes, aujourd'hui, entre forces de l'ordre britanniques et émeutiers à Londonderry.

La nuit dernière, des incidents avaient éclaté et les soldats britanniques avaient dû tirer sur la foule. Deux manifestants avaient été touchés — l'un qui s'apprêtait à lancer un cocktail molotov et l'autre qui tenait un fusil.

L'un des deux blessés, Seamus Cusack, 26 ans, fut emmené par ses amis en Irlande du Sud où il devait succomber dans un hôpital.

Dès que la nouvelle fut connue, une nouvelle manifestation a eu lieu cet après-midi. Des gerbes ont d'abord été déposées à l'endroit où Seamus Cusack avait été touché. Puis, les manifestants ont attaqué les forces de l'ordre à coups de pavés, de barres de fer et de bombes à clous. Les soldats ont riposté en ouvrant le feu. Un homme a été touché, mais avant que les forces de l'ordre aient pu s'en approcher, les manifestants l'avaient fait disparaître.

Peu après, un homme était amené dans un hôpital de Londonderry, où il succombait peu après.

Selon la police, ces incidents ont fait plusieurs blessés parmi les soldats britanniques.

Londres expulse trois diplomates irakiens

LONDRES (AFP-PA-UPI) — Le gouvernement britannique a demandé à trois membres de l'ambassade d'Irak de quitter la Grande-Bretagne d'ici au 15 juillet. Les trois diplomates visés par cette mesure d'expulsion sont le commandant Mohammed Ismail Taha, attaché militaire adjoint et MM. Burshan Nouri et Kais El Mukhtar, premiers secrétaires d'ambassade.

Ces mesures de représailles annoncées aujourd'hui par le Foreign Office font suite à la décision du gouvernement irakien d'expulser le commandant d'aviation Hugh Harrison, attaché de l'air et MM. George Rolleston et James Roderick Clube, premiers secrétaires de l'ambassade de Grande-Bretagne à Bagdad.

Alors que les diplomates britanniques avaient été obligés de quitter le sol irakien dans les 24 heures, les autorités britanniques ont donné aux trois diplomates irakiens une semaine pour regagner leur pays.

Le Foreign Office a "démenti catégoriquement" les allégations de la presse irakienne selon lesquelles les trois membres de l'ambassade de G.-B. à Bagdad auraient participé à un complot visant à renverser le gouvernement irakien.



telephoto UPI

"Exploit" des guérilleros arabes

Une volée de roquettes lancées par des guérilleros palestiniens depuis le territoire jordanien a démolie une aile d'hôpital et d'autres immeubles, à Petah Tikvah, à 6 milles de Tel Aviv. De plus, deux personnes ont été tuées et une trentaine d'autres blessées dans cet attentat, le premier à survenir dans cette région cette année. Ci-dessus, des soldats israéliens examinant les dégâts à l'hôpital réservé principalement aux vieillards.

Un attentat terroriste fait 2 morts en Israël

TEL AVIV (AFP) — Deux personnes — une femme et une fillette de cinq ans — ont été tuées et une trentaine d'autres blessées par l'explosion de roquettes sur l'hôpital pour vieillards et quelques immeubles de la ville de Petah Tikvah (80,000 habitants) située à six milles de Tel Aviv. Le général Moshé Dayan, ministre de la Défense, a rendu visite aux blessés, tous des malades soignés à l'hôpital.

La principale organisation de résistants palestiniens, Al Fatah, a revendiqué aujourd'hui la responsabilité de l'attentat. Un porte-parole de l'organisation a déclaré à Beyrouth que l'attaque avait été effectuée par un commando spécial opérant à l'intérieur d'Israël.

L'attaque a eu lieu vers 20 h. 30 (heure locale) hier soir. Les roquettes, venant du territoire jordanien, ont été tirées par une Katioucha de 130 mm d'une portée de 12 milles.

Cette nouvelle attaque a porté un sérieux coup aux partisans de la libre circulation entre la Cisjordanie et Israël, puisqu'il semble que le tir soit venu de Cisjordanie, toujours selon le général Dayan.

C'est depuis la fin de la semaine dernière seulement qu'ont été levées les restrictions imposées aux résidents de Cisjordanie désireux de se rendre en Israël. Il avait été dit, alors, que cette mesure de libéralisation en faveur des résidents de Cisjordanie ne serait valable que pendant trois mois à titre d'essai.

L'attaque d'hier soir est la première action terroriste dans la région de Tel-Aviv depuis l'explosion à la gare routière centrale en novembre dernier qui avait fait un mort et trente-cinq blessés.

Malgré cet attentat, les autorités militaires israéliennes ont déclaré qu'elles n'ont pas l'intention d'interdire la libre circulation de la population arabe entre la Cisjordanie (d'où provenait l'attentat) et le territoire israélien.

Par ailleurs, à Ashkelon, ville située au nord de Tel Aviv, la police a arrêté 200 Arabes résidents de Gaza et employés en Israël à la suite de l'explosion d'une grenade tirée près d'une station d'essence, hier matin.

La 5e ronde des "SALT" débute dans l'optimisme

HELSINKI. (AFP) — La première séance de travail de la 5ième phase des "SALT", qui s'est tenue ce matin à l'ambassade d'URSS à Helsinki, a duré 70 minutes.

Elle a été précédée d'une réunion d'information de 45 minutes au cours de laquelle les deux chefs de délégations américaine et soviétique, MM. Gerard Smith et Vladimir Semyonov, ont fait un exposé, apprend-on de source proche des SALT.

La prochaine réunion de travail aura lieu jeudi 13 juillet à 11 heures locales à l'ambassade des Etats-Unis.

Les travaux se sont déroulés dans une "atmosphère positive" rappelant celle qui avait marqué les négociations lors de leur étape viennoise au printemps, indiquent-on de même source. Les deux délégations, ajoutent-on, ont fait part de leur désir réciproque "d'aller de l'avant" et ont manifesté un certain optimisme quant à l'issue du dialogue.

La création de groupes de travail techniques a été décidée sans toutefois qu'il soit précisé quand ils commenceront à travailler et en quoi consistera leur travail.

L'impression prévaut aujourd'hui parmi les observateurs, qu'en dépit des déclarations peu optimistes de la "Pravda" hier matin et de celle du général Bruce Holloway, chef d'état-major des forces aériennes des Etats-Unis, qui a affirmé en substance que l'URSS avait dépassé les Etats-Unis dans le domaine des armements stratégiques et cela devait devenir un problème national pour les USA, les deux délégations semblent décidées à parvenir à un résultat concret.

De même que les Américains, les Soviétiques espèrent, semble-t-il, parvenir à des résultats concrets au cours de ce 5e round des négociations. Ils ont retenu leur hôtel pour deux mois, se réservant le droit de prolonger leur séjour si cela devient nécessaire.

Il est certain que depuis l'accord intervenu entre les deux parties le 20 mai dernier à Vienne (où s'est déroulée la 4e phase des SALT) pour centrer leurs travaux sur la recherche d'un accord en vue de limiter leurs installations de systèmes de défense contre les fusées balistiques (ABM) et de convenir parallèlement de certaines mesures propres à limiter leurs armements stratégiques offensifs (ICBM), le dialogue soviéto-américain a toutes les chances d'entrer dans une phase constructive.

est menacée dans le sous-continent", et pas seulement par une possible guerre indo-pakistanaise.

A en croire les quotidiens de la Nouvelle-Delhi et certaines déclarations officielles, M. Kissinger se serait d'autre part fait rappeler à l'ordre par ses interlocuteurs indiens à propos des récentes livraisons d'armes américaines du Pakistan.

En réponse à ces doléances, le conseiller du président Nixon aurait laissé entendre que cette affaire — qui a déclenché en Inde une campagne anti-américaine d'une rare ampleur — s'inscrivait dans le cadre des hostilités déclarées par le "New York Times" contre l'actuel gouvernement américain.

Il faut noter aussi que le voyage de M. Kissinger en Inde coïncide avec la publication à Bombay, Delhi et Calcutta d'un déluge d'analyses et articles préconisant comme "solution la plus digne et la moins chère" une guerre des six jours contre le Pakistan.

Harold Wilson, comme il l'a laissé prévoir recommande finalement un vote hostile.

La contre-offensive des Pro-Européens travaillistes a pris hier matin une ampleur nouvelle avec les déclarations sans équivoque d'abord de Lord George Brown, l'ancien ministre des Affaires étrangères qui, avec M. Harold Wilson, présente à la candidature britannique du "Labour" désigné par M. Wilson. Leurs arguments sont sans réplique: les conditions obtenues par M. Geoffrey Rippon à Luxembourg sont très satisfaisantes et au moins aussi bonnes que celles qu'aurait pu espérer le gouvernement travailliste.

Le "Labour", comme il arrive souvent dans ce parti qui groupe des réformistes à motivations religieuses,



telephoto PA

U Thant refait ses forces

Le secrétaire général des Nations unies, U Thant, lit les journaux en relaxant à côté de la piscine d'une villa des Bermudes. M. Thant, qui prend ses premières vacances depuis quelques années, prend un repos mérité après une récente maladie. Il a déjà annoncé son intention d'abandonner son poste à l'ONU à la fin de son mandat à l'automne.

Heath ouvre le débat sur l'adhésion de Londres au Marché commun

par Basile TESSELIN

LONDRES (AFP) — En trois minutes et une quinzaine de phrases, M. Edward Heath a présenté hier après-midi aux Communions le livre blanc sur les accords conclus avec les "Six" et qui ouvre la campagne en vue du vote final du parlement de Westminster.

Cette journée historique a ainsi été réduite au minimum de faste: il n'y eut que quelques questions d'importance secondaire et un seul passage de la déclaration du premier ministre a été souligné par des applaudissements, celui où le gouvernement affirme qu'il serait plus profitable pour la Grande-Bretagne d'adhérer à la Communauté européenne que de rester dehors.

Il est pourtant à peu près certain aujourd'hui que le parlement britannique trouvera en son sein une majorité de députés qui voteront en faveur de l'Europe.

Les derniers sondages d'opinion montrent que l'opinion publique est en train de fléchir: 55% seulement des Anglais continuent d'être hostiles à l'entrée de leur pays dans la Communauté, ceci malgré le mécontentement général contre le gouvernement et sa politique économique et sociale.

Du côté conservateur, les députés qui braveront les consignes du parti, et voteront contre par nationalisme exacerbé, seraient entre 10 et 20. Mais ceux qui chez les travaillistes enfreindraient la discipline de vote et se prononceraient en faveur de l'Europe seraient au moins 50, même si M.

des socialistes pragmatiques, des syndicalistes militants et des intellectuels gauchistes, est profondément divisé. Au Congrès spécial du 17 juillet, la majorité se prononcera sans aucun doute contre l'entrée. L'attaque anti-européenne sera menée surtout par les chefs des deux plus grands syndicats, M. Jack Jones, le secrétaire du Syndicat des transports, et Hugh Scanlon, celui du Syndicat des mécaniciens. Le prétexte est que les syndicats du continent ne défendent pas avec autant de ferveur qu'eux-mêmes, les intérêts des travailleurs, certains affirmant qu'en réalité c'est parce que les deux personnalités les plus en vue du nouveau syndicalisme britannique sont des crypto-communistes.

Leur activité en tout cas permet de penser qu'ils vivent en fait une lutte acharnée contre M. Harold Wilson et le groupe parlementaire du Labour pour s'assurer du pouvoir réel au sein du parti.

Ce seul fait peut inciter bien des députés travaillistes timorés à se rebiffer et à défier les directives du congrès du parti et à voter selon leur conscience en faveur de l'Europe.

Aujourd'hui, le gouvernement conservateur fait preuve d'un certain optimisme quant à l'issue de la campagne qu'il a lancée en publiant son livre blanc.

Pour la première fois, ce dernier annonce les inconvénients pour la Grande-Bretagne de refuser l'adhésion à l'Europe: un tableau de décadence certaine dans tous les domaines qui ne peut que faire réfléchir l'Anglais moyen.

Fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

Table of mutual funds with columns for Name, Ventes, Haut, Bas, 3:25, Net. Includes funds like Abilbit, Alta Gas, Alcan, etc.

TOURNAI

par la PRESSE CANADIENNE

Table of stocks and commodities with columns for Name, Ventes, Haut, Bas, Ferm., Net. Includes O-S, A-D, MINES, etc.

newlook

par la PRESSE CANADIENNE

Table of stocks and commodities with columns for Name, Ventes, Haut, Bas, 10:30, Net. Includes A-B, M-N, O-S, etc.

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market indices and major stocks.

INDUSTRIELLES

par la PRESSE CANADIENNE

Table of industrial stocks with columns for Name, Ventes, Haut, Bas, 10:30, Net.

PETROLES

par la PRESSE CANADIENNE

Table of oil and petroleum products with columns for Name, Ventes, Haut, Bas, 10:30, Net.

MINES

par la PRESSE CANADIENNE

Table of mining stocks with columns for Name, Ventes, Haut, Bas, 10:30, Net.

PETROLES

par la PRESSE CANADIENNE

Table of oil and petroleum products with columns for Name, Ventes, Haut, Bas, 10:30, Net.

MINES

par la PRESSE CANADIENNE

Table of mining stocks with columns for Name, Ventes, Haut, Bas, 10:30, Net.

Dow-Jones de clôture

+5.26 à 901.14

Table of Dow Jones closing values for various indices and stocks.

COINTEGRATION

Le prix de l'once d'or ce matin à Londres est en hausse de 2 1/2 cents à \$40.75.

COINTEGRATION

Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en baisse ce matin de 1-3/4 à \$0.9247.

COINTEGRATION

Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est en hausse de 1/2 cent à \$0.7456.

MARCHE A TERME

(WINNIPEG) Ouvert, Haut, Bas, Clôt.

Table of Winnipeg futures market data including grain and oil prices.

denrées agricoles

(PC) - Cours des denrées transmises à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Table of agricultural commodity prices including wheat, corn, and oilseeds.

INDUSTRIELLES

A-B

Table of industrial stocks with columns for Name, Ventes, Haut, Bas, 10:30, Net.

mercaine

par la PRESSE CANADIENNE

Table of mercaine stocks with columns for Name, Ventes, Haut, Bas, 10:30, Net.

PARIS (AFP) - Un centre international...

Un centre international, qui comprendra notamment un palais des congrès de 4,000 places et un hôtel de 1,000 chambres, accueillera ses premiers visiteurs à Paris au début de 1974.

dividendes

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of government of Canada dividends with columns for Name, Achat, Vente.

fruits et légumes

(PC) - Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain de ces produits de première qualité.

Table of fruit and vegetable prices with columns for Name, Ventes, Haut, Bas, 10:30, Net.

Le Canada espère vendre un réacteur à Bucarest

OTTAWA (PC) — Malgré une rencontre infructueuse avec les représentants de la Roumanie, lors de la Conférence mondiale de l'énergie, le Canada conserve encore un certain espoir de vendre un réacteur nucléaire à ce pays.

M. J.-J. Greene, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a confirmé,

au cours d'une conférence de presse, hier, à Ottawa, qu'une délégation scientifique de la Roumanie viendra au Canada la semaine prochaine pour examiner les réacteurs nucléaires du Canada.

M. Greene a ajouté que la Roumanie décidera ensuite si elle désire le genre de réacteurs nucléaires que le Canada peut produire. C'est à ce

moment-là que la question des prix sera discutée.

Le coût d'un réacteur nucléaire de recherche, comme celui de Gentilly, au sud de Trois-Rivières, est d'environ \$28 millions. Un réacteur de ce type a été vendu récemment à Formose.

La Roumanie, depuis quelques semaines, est devenue un des clients éventuels les

plus sérieux du Canada pour la vente d'un réacteur.

Les discussions ont cependant traîné en longueur depuis quelque temps, et le ministre de l'Énergie a profité de la Conférence mondiale de l'énergie pour clarifier la situation.

Soixante-sept nations étaient représentées à la con-

férence de Bucarest. La Chine y était absente.

Selon M. Greene, le Canada, compte tenu de sa population, est un des pays les plus avancés dans le monde de l'énergie nucléaire.

Pour le moment, le Canada ne produit que l'eau lourde nécessaire au fonctionnement de ses centrales nucléaires.

Toutefois, M. Greene est confiant que, d'ici quelques années, le Canada pourra produire la quantité requise pour répondre aux demandes de ses clients éventuels.

La vente d'un réacteur en Roumanie permettrait peut-être au Canada de "casser la glace" sur le marché mondial, a-t-il souligné.



Les cadavres de deux gardiens de l'agence Pinkerton ont été retrouvés, vers 8 h. 15 hier matin, dans l'école "Williston High School", à Wilmington, en Caroline du Nord. MM. Irving L. Padrick, âgé de 68 ans, et James D. Flowers, auraient été tués alors qu'ils effectuaient leur travail de surveillance au cours de la nuit. Cette école, située dans un quartier noir, avait été récemment la scène de troubles raciaux.

Deux gardiens Pinkerton abattus dans une école

WILMINGTON, Caroline du Nord (UPI) — Des détectives de la Sûreté municipale de Wilmington, en Caroline du Nord, ont vainement tenté, au cours de la journée d'hier, de retrouver des personnes qui auraient pu avoir entendu des coups de feu dans le voisinage de l'école "Williston High School", où deux gardiens de l'agence Pinkerton avaient été tués au cours de la nuit.

Les cadavres des victimes, MM. James D. Flowers, âgé de 29 ans, et Irving L. Padrick, 68 ans, ont été retrouvés à l'intérieur de l'école, vers 8 h 15 hier matin. Flowers avait été atteint d'une balle à la bouche et Padrick avait été tiré dans le dos.

Le chef de la police, M. H.E. Williamson, a éliminé le vol comme mobile de ce double meurtre parce qu'on n'a pas touché aux porte-monnaies des victimes et qu'il ne manquait rien dans l'école.

Les gardiens avaient pris leur quart de surveillance à 9 h. mardi soir et ils devaient normalement terminer leur travail à 5 h. hier matin. Les victimes étaient du nombre des gardiens qui ont été affectés à la surveillance de l'école, en mai dernier, par suite de l'incendie qui avait détruit le quartier général du conseil scolaire du comté de New Hanover.

C'est la femme de Padrick qui a donné l'alerte en téléphonant à l'agence Pinkerton s'inquiétant du fait que son mari n'était pas encore rentré.

Le sergent Edward Miedzinski s'est rendu à l'école et il a retrouvé le corps de Flowers, gisant dans une mare de sang, dans la cafétéria. Le corps de Padrick a été retrouvé dans un passage, 45 pieds plus loin.

Située en plein quartier noir, l'école avait été récemment la scène de troubles raciaux.

Trudeau ou Stanfield en face de la critique

par l'Institut canadien de l'opinion publique
(Tous droits réservés)

L'opinion publique croit-elle le premier ministre Trudeau mieux en mesure de répondre aux critiques soulevées sur les hommes publics que M. Stanfield?

A-t-il les qualités voulues pour remplir ce poste? Davantage d'électeurs répondent non en ce qui concerne M. Stanfield par rapport à M. Trudeau, et particulièrement ceux qui possèdent une formation universitaire où la proportion est de plus de deux contre un.

D'autre part, sur la question de la direction précise du parti, la majorité des électeurs canadiens de tous âges questionnés estime que le premier ministre Trudeau en assume une meilleure.

Pourtant, c'est encore la portion d'électeurs ayant une formation universitaire qui critique de nouveau M. Stanfield, dans une proportion d'environ deux contre un en faveur de M. Trudeau.

Dans l'esprit des électeurs, c'est M. Trudeau qui s'éloigne le plus des politiques traditionnelles de son parti, par rapport à M. Stanfield, et ce dans une proportion de trois contre un parmi tous les groupes d'âges et de niveaux éducationnels.

Pour connaître la place qu'occupe, dans l'opinion publique, les deux chefs relativement à ces critiques, les interviewers ont présenté, en retour, des cartes d'un échantillonnage nationale d'électeurs à MM. Trudeau et Stanfield en leur demandant :

"Quelle réponse vous semble la plus réaliste?"

Les attitudes envers les critiques sont analysées au niveau national parmi les électeurs âgés de moins de 30 ans et ceux âgés de plus de 50 ans ainsi que parmi ceux des écoles publiques et ceux poursuivant des études universitaires. Les électeurs dont l'âge se situe entre 30 et 50 ans et ceux qui suivent des cours secondaires et techniques présentent des points de vue s'échelonnant entre les deux extrêmes.

	Stanfield	Trudeau
Il ne semble pas posséder les qualités voulues pour assumer son rôle		
Canada	29 p.c.	22 p.c.
Moins de 30 ans	26	17
50 ans et plus	34	26
École secondaire	27	25
Université	39	18
Il ne donne pas une direction précise à son parti		
Canada	22	26
Moins de 30 ans	22	26
50 ans et plus	21	31
École secondaire	15	23
Université	40	17
Il ne soutient pas les politiques traditionnelles de son parti		
Canada	9	29
Moins de 30 ans	9	33
50 ans et plus	11	28
École secondaire	10	31
Université	11	32

Nouvelle commission biblique

CITE DU VATICAN (AFP) — Le Vatican a publié aujourd'hui un "Motu Proprio" de Paul VI en 15 articles réorganisant la Commission pontificale pour les Etudes bibliques. Son but est de "contribuer d'une manière plus efficace au progrès de la saine doctrine en matière biblique, de défendre l'interprétation de l'Écriture contre toute opinion téméraire et de mieux coordonner la collaboration des exégètes et des théologiens avec le Saint-Siège et entre eux-mêmes".

C'est ainsi que le cardinal doyen Eugène Tisserant perd la présidence de la Commission au profit du cardinal yougoslave Franjo Šeper, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, à laquelle la commission sera rattachée désormais.

Les deux autres gérants, absents pendant la journée car ils assuraient le service de nuit, ont été avertis par des clients de l'hôtel, que leurs deux associés avaient pris la fuite, emportant la recette de la journée (\$250), le contenu d'une petite caisse (\$1.000) et divers équipements (système d'amplification, enregistreur, électrophone, etc.) pour une valeur globale de \$4.000.

De plus, ils avaient délesté l'ancienne propriétaire de l'hôtel, Mme Rachel Ibr, de ses bijoux (\$6.000).

Les deux fuyards sont activement recherchés par la police.

Deux Canadiens sont activement recherchés par la police française

MONS (APP) — Deux des quatre gérants de l'hôtel "Canada" à Mons, Gilles Denis, 25 ans, et Gilles Rouleau, 23 ans, tous deux de nationalité canadienne, ont disparu en emportant la caisse et divers équipements ainsi que des bijoux appartenant à l'ancienne propriétaire, logeant à l'hôtel.

Les deux autres gérants, absents pendant la journée car ils assuraient le service de nuit, ont été avertis par des clients de l'hôtel, que

leurs deux associés avaient pris la fuite, emportant la recette de la journée (\$250), le contenu d'une petite caisse (\$1.000) et divers équipements (système d'amplification, enregistreur, électrophone, etc.) pour une valeur globale de \$4.000.

De plus, ils avaient délesté l'ancienne propriétaire de l'hôtel, Mme Rachel Ibr, de ses bijoux (\$6.000).

Les deux fuyards sont activement recherchés par la police.

Un évadé félicite les policiers qui l'arrêtent

Le "dangereux" André Gratton s'est empressé de féliciter les policiers qui l'ont capturé, vers 3 h. ce matin, à l'angle des rues Lacordaire et Rosemont, à Montréal, moins de deux heures après son évasion de l'hôpital Maisonneuve.

Gratton, 23 ans, qui était détenu à l'Institut psychiatrique Pinel, relativement à une cause de meurtre, avait été hospitalisé après avoir présumément tenté de se suicider.

Vers 1 h. 10, ce matin, il réussissait à tromper la vigilance de ses gardiens et à quitter l'hôpital sans trop de complications.

Quelques minutes plus tard, l'alerte était donnée et la police patrouillait en force le secteur. Au début, on décrivait Gratton comme un "individu violent" et ensuite, on l'a qualifié de "très dangereux".

Dans la description qu'on donnait de lui, on mentionnait qu'il avait un pansement au bras gauche et des cicatrices aux deux bras.

Les policiers concentraient leurs efforts dans un nouveau développement, à l'angle des rues Rosemont et Lacordaire, dans l'est de la métropole, quand ils ont aperçu le suspect qui déambulait sur le trottoir.

A la vue de la voiture de patrouille, il a couru. Les agents l'ont rapidement rejoint et, bien avertis du dan-

ger qu'il représentait, se sont présentés à lui l'arme à la main.

Dans les circonstances, Gratton n'a offert aucune résistance. Il s'est même montré bon joueur en félicitant les policiers. "Bravo, ça va bien... vous m'avez poigné", leur a-t-il dit.

Malgré la bonne volonté qu'il manifestait, on a recommandé aux policiers d'être prudents en le conduisant au poste numéro 3, en leur rappelant que le suspect était "très dangereux".

Robert Stanfield attend toujours un visa de la Chine populaire

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition à la Chambre des Communes, M. Robert Stanfield, qui doit quitter Ottawa dans une semaine pour entreprendre une tournée en Asie, espère obtenir ces jours-ci un visa de la République populaire de Chine, indique-t-on dans son entourage.

M. Stanfield compte se rendre à Pékin après une visite au Japon, du 15 au 22, accompagné de sa femme et

de deux de ses collaborateurs. Apparaissant, il effectuera une tournée de cinq jours au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'objet de l'éventuel voyage de M. Stanfield en Chine populaire est de se rendre compte des possibilités d'achat de céréales canadiennes par le gouvernement de Pékin. Au Japon, le leader progressiste-conservateur aura des entretiens avec de hautes personnalités

gouvernementales au sujet des échanges économiques canado-japonais.

Selon un de ses porte-parole, M. Stanfield a sollicité un visa chinois en mai dernier, mais les autorités chinoises n'ont pas encore répondu à cette demande. Cependant, le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, a déclaré aux journalistes qu'il s'attendait à une réponse favorable de Pékin.

IMMEUBLE

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Pierrefonds — 4107 Pine-wood, Lot No 179 271, cad. Par. Ste-Genevieve, terrain 5,400 p.c. J. B. Entrepreneurs Inc. à Dansereau J. \$14,200 — 2272127.

— 4307 King, Lot No 172-214, cad. Par. Ste-Genevieve, terrain 4,500 p.c. Carlsen A. et al. à MacDonald R. et al. \$24,500 — 2271963.

— 6043 Hunter — Lot No 76-123, cad. Par. Ste-Genevieve terrain 6,310 p.c. Miller M. L. et al. à Mansi P., ép. \$16,000 — 2271965.

St-Léonard — 6460-62 Henri-Miro, Lot No 38-609, cad. Par. Longue-Pointe, terrain 3,080 p.c. Lenoir dit Roland R.R. à R. Rolland Vve. \$26,000 — 227293.

8593-95 Guard, Lot No 339-15, cad. Par. Sault-au-Récollet, terrain 3,825 p.c. Les Entrepreneurs, Habitat Inc. à Paquette J. \$37,573 — 2272312.

9270 Grandbois, Lot No 396-2 et 397-456, cad. Par. Sault-au-Récollet, terrain 6,350 p.c. Gena Co. Ltd. à Giardini A. et al. \$26,000 — 227287.

St-Louis — 5840-42 Clark, Lot No pte 11-527, cad. Village St-Louis, terrain 4,000 p.c. Mazza A. et al. à Tom Y. et al. \$16,000 — 2272018.

Valois — 75 Queens Road, Lot No 58-228 et 229 cad. Par. Pointe-Claire terrain 7,200 p.c. Kusik P. vve à D. G. Smith, \$14,500 — 2271918.

Verdun 611-613 rue Régina, Lot No 3401-674-2 et 163-2, cad. Par. de Montréal, terrain 962 p.c. Yamor J. à Lalonde Y. \$12,000 — 2271974.

V. Lesalle — 5558-60 Lemieux, Lot No 974-1156, cad. Par. de Lachine, terrain 3,000 p.c. Di Giovanni L. et al. à Castelmi E. \$29,000 — 2271939.

93 Stinson, Lot No 957-65, cad. Par. de Lachine, terrain 1,875 p.c. Phelps T. J. à Curran M. \$15,000 — 2272127.

8036-38 Robert, Lot No 978-327, cad. Par. de Lachine, terrain 2,490 p.c. Spathodia Land Corp. à Boyer H., ép. \$32,400 — 2272060.

— 1379-81 Daigneault, Lot No 977-166, cad. Par. de Lachine, terrain 2,490 p.c. Ivanukous Const. Co. Ltd. à Angotti D. et al. \$31,500 — 2272076.

8241-43 David-Boyer, Lot No

974-505-1, 504-2 et 503-3, Cad. Par. de Lachine, terrain 2,495 p.c. Cantelmi F. et al. à Di Giovanni L. \$24,000 — 2271940.

V. Mont-Royal 1101 et 1145 Boulevard Graham, Lot No 623-2905 et 2906, cad. Par. St-Laurent, terrain 11,020 p.c. Schofield R. E. à Boberman H. et al. \$292,000 — 227201.

Ville Pte-Claire 115 Ave. Empress, Lot No 111-281, cad. Par. Pointe-Claire, terrain 6,000 p.c. Rowe C. A. et al. à M. J. Brady \$20,900 — 2271983.

10 AV. Ponner, Lot No 61-289 et 290-1, cad. Par. Pointe-Claire, terrain 7,500 p.c. Notman C. A. et al. à Hainstien S. \$18,000 — 2271988.

Villeray — 7583 St-André, Lot No 188-1498 et 1483, cad. Par. Sault-au-Récollet, terrain 2,020 p.c. Hainey J. à Les Placements R. Inc. \$18,000 — 2272053.

7441-43 Drolet, Lot No 643-118, cad. St-Laurent, terrain 2,125 p.c. Geoffroy V. Vve. à Aldor Inc. et al. \$18,000 — 2271950.

Ville St-Laurent Vacants, McCaffrey, Lot No 2 ptes 504, cad. Par. St-Laurent, terrain 32,449 p.c. Etting H. à Timex Realty Corp. \$27,788 — 227290.

350 Ouimet, Lots Nos Pties 409-3 et 4 et le lot 409-5, Cad. Par. St-Laurent, terrain 10,085 p.c. O'Reilly H. J. et al. à Art Ainscow Inc. \$22,320 — 2272094.

550-556 Cardinal, Lot No 468-34, et 35, cad. Par. St-Laurent, terrain 4,150 p.c. Succ. Kunana E. S. et al. à Robitaille L. et al. \$11,850 — 2272012.

SUPERVISEUR

Une patte imprimée est à la recherche d'une personne sérieuse qui coordonnerait les commandes et travaillerait en étroite collaboration avec la direction. Salaire à discuter.

Cas postale 12099
La Presse Ltée

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

PROLONGATION

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AVIS CONCERNANT LES EXPEDITIONS DE GRAIN

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

DEPOSES DU QUEBEC

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

AVOCAT DEMANDE

Étude légale de grandeur moyenne, requiert les services d'un jeune avocat bilingue. Expérience dans le domaine de la plaidoirie serait un avantage. Rémunération suivant l'expérience et la compétence.

Répondre confidentiellement à :
CASE 12098 LA PRESSE
123, P.Q.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUSSIONS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

LA PRESSE, MONTREAL, JEUDI 8 JUILLET 1971 JD 21

AVIS DE REQUÊTE POUR ABANDON DE CHARTRE "STANAR INVESTMENTS LTD."

AVIS est donné par la présente que la Stanar Investments Ltd. une entreprise constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal s'adresse au ministre de la Ville de Montréal pour demander l'abandon de sa chartre d'incorporation aux dispositions de la loi des compagnies.

DATE à Montréal, ce 8 jour de juillet 1971.

Signé: Stanley Jinger, Président.

VILLE DE ST-HUBERT

Comté de Taillon

DEMANDE DE SOUSSIONS

Des soumissions seront reçues sous enveloppes scellées et selon les formes du Bureau des Soumissions Déposées du Québec jusqu'à 12 heures le 15 juillet 1971 au Bureau des Soumissions Déposées, 4770 Place de la Savane, Montréal, pour l'exécution d'ouvrages de construction de l'Hôtel de Ville de St-Hubert, 2500 Chemin Chamby, St-Hubert.

Les plans, cahiers des charges ainsi que tout renseignement technique peuvent être obtenus au Bureau de Larcou, Samson, Guertte & Associés, ingénieurs-conseils, 9615 rue Papineau, suite 310, Montréal, moyennant une somme de vingt-cinq dollars (\$25.00) par soumission remboursable aux entrepreneurs non adjudicataires, sur remise des documents en bon état dans les dix (10) jours suivant l'ouverture des soumissions.

Pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié d'un montant égal ou supérieur à 10% du montant de la soumission présentée. De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre en provenance d'une compagnie d'assurance reconnue stipulant que dans le cas d'adjugation du contrat la compagnie s'engage à remettre un bon de garantie d'exécution des travaux d'une valeur de 50% ainsi qu'un bon de garantie du coût de la main d'œuvre et des services des sous-traitants d'une valeur de 50% de la soumission acceptée.

La Ville de St-Hubert ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donné à St-Hubert, ce 6 juillet 1971.

Yvan Grenier, Greffier, Hôtel de Ville, 2500 Chemin Chamby, Ville de St-Hubert.

AIR CANADA

OFFRES RELATIVES AUX PONTS ROULANTS SUSPENDUS BATIMENTS D'ENTRETIEN à L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, QUE.

Número d'appel d'offre: 3034-22-A

Les soumissions, scellées, doivent être adressées à M. R. Drabinsky, directeur des programmes des installations, Air Canada, chambre 340, Place Ville Marie, Montréal 112, Québec, à deux heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, au plus tard

MARDI LE 13 JUILLET 1971

Ces soumissions concernent: La conception, fabrication, fourniture, électrification, installation, mise en marche et mise à l'essai des ponts roulants suspendus. Les plans, devis et documents de soumission peuvent être obtenus à partir du 7 juillet 1971, aux bureaux de: Surveyer, Nenniger & Chénave Inc., 1550, boul. de Maisonneuve ouest, M. I. Kleitnick, gérant des achats

Sur dépôt d'un chèque de \$25.00 payable à l'ordre de S.N.C. Inc. Ce dépôt sera remboursé sur envoi des plans et devis en bon état dans les 8 jours qui suivent la fermeture de l'appel d'offres. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque certifié d'un montant égal à cinq pour cent (5%) du montant de la soumission.

La Société Air Canada ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni, si le cas est nécessaire, aucune autre soumission.

Le Secrétaire général, CLAUDE BEAUSOLEIL

AIR CANADA

OFFRES RELATIVES AUX PONTS ROULANTS SUSPENDUS BATIMENTS D'ENTRETIEN à L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, QUE.

Número d'appel d'offre: 3034-22-A

Les soumissions, scellées, doivent être adressées à M. R. Drabinsky, directeur des programmes des installations, Air Canada, chambre 340, Place Ville Marie, Montréal 112, Québec, à deux heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, au plus tard

MARDI LE 13 JUILLET 1971

Ces soumissions concernent: La conception, fabrication, fourniture, électrification, installation, mise en marche et mise à l'essai des ponts roulants suspendus. Les plans, devis et documents de soumission peuvent être obtenus à partir du 7 juillet 1971, aux bureaux de: Surveyer, Nenniger & Chénave Inc., 1550, boul. de Maisonneuve ouest, M. I. Kleitnick, gérant des achats

Sur dépôt d'un chèque de \$25.00 payable à l'ordre de S.N.C. Inc. Ce dépôt sera remboursé sur envoi des plans et devis en bon état dans les 8 jours qui suivent la fermeture de l'appel d'offres. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque certifié d'un montant égal à cinq pour cent (5%) du montant de la soumission.

La Société Air Canada ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni, si le cas est nécessaire, aucune autre soumission.

Le Secrétaire général, CLAUDE BEAUSOLEIL

Appel d'offres

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

Projet 2222-71 — Terrassement, gravelage et construction d'un pont semi-permanent (bois-acier), au-dessus de la rivière Boucanée, sur la route Tour du Lac Pôhéngamook, dans la municipalité de Saint-Eléuthère, comté de Kamouraska. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Temiscouata. Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires. Chèque visé ou cautionnement de soumissions exige: \$11,000.00. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mardi, le 27 juillet 1971. Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet 4021-71 — Construction d'un pont en béton armé avec poutres d'acier anticorrosif, au-dessus de la rivière Quinchien, sur le chemin Boisvert, dans la ville de Vaudreuil, comté de Vaudreuil. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil et Soulanges. Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires. Chèque visé ou cautionnement de soumission exige: \$5,600.00. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mardi, le 27 juillet 1971. Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet 1512-71 — Revêtement en béton bitumineux sur une section de la route No 24 (204) et divers chemins, dans diverses municipalités, comté de Montmagny. Longueur de 5.23 milles. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Temiscouata. Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires. Chèque visé ou cautionnement de soumission exige: \$9,500.00. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mardi, le 20 juillet 1971. Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le SOUS-MINISTRE CLAUDE ROULEAU, ing.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC

naissances-décès-remerciements-in memoriam

ALXANDRE (Gemma) — A Montréal, le 7 juillet 1971, à l'âge de 34 ans, est décédée Gemma Desjardins, épouse de Léopold Alexandre. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mme Jean St-Onge (Marie), Mme Jean-Claude Belletto (Carmelle), Mme Jacques Simard (Gisèle), Michelle, Gabrielle et Murielle, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 675, rue Hochelaga, à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'Ontario instituera un organisme gouvernemental de paris piste

TORONTO (PC) — L'Ontario va instituer un organisme gouvernemental de paris hors piste dès que le gouvernement fédéral modifiera le code pénal, afin de déléguer l'autorité nécessaire à la province, a déclaré mercredi, le premier ministre William Davis. Depuis longtemps, légale ou autrement, mais dans une lettre le 7 juin et le procureur général dit avoir transmis sa réponse le 8 juin dernier. Le procureur général a déclaré que l'expérience du Jockey Club Ltd., qui exploite les principales pistes de l'Ontario, serait une aide précieuse pour le gouvernement en traitant les questions de paris hors piste et hors piste. Le principe des paris hors piste a été permis en Ontario à la suite d'un jugement de la Cour suprême précisant qu'il était légal de porter les paris d'une autre personne à la piste, pourvu que la transaction soit sans frais. Les établissements ont couronné le règlement en demandant aux parieurs de leur accord des dons en espèces. Le système de l'Ontario comprendra uniquement les courses de chevaux, mais non pas les courses d'automobiles, le football, le rugby ou encore la dernière seconde du dernier but d'une joute de hockey. Le chef libéral, M. Robert Nixon, et M. Stephen Lewis, leader provincial néo-démocrate, ont laissé entendre qu'ils appuieraient cette législation de l'Ontario. M. Lewis a précisé que "bien que je n'aie jamais parié de ma vie", cette loi est favorable. Un système gouvernemental bien dirigé saura écarter rapidement "les éléments indésirables", a-t-il ajouté.

Invitation à sensibiliser la population aux tragédies routières

"Ce que nous attendons de vous, c'est de sensibiliser votre milieu respectif à la tragédie qui se déroule sur les routes canadiennes." C'est par ces propos que M. Conrad Leblanc, directeur général du groupe la Laurentienne, clôturait hier le 5e congrès annuel canadien des Jeunes conducteurs. M. Leblanc invitait ainsi dans sa brève allocution les quelque 250 délégués à donner suite aux idées émises durant le congrès. Sur ce chapitre, une table ronde portant sur les dangers de la circulation routière dans la région de Montréal, illustrée par la présentation de transparents et provoquant une polémique sur les poteaux de signalisation, n'a pas rallié l'unanimité des délégués. Un certain nombre d'entre eux ne semblaient pas percevoir les dangers de la route avec la même intensité. D'ailleurs, l'un des rapports régionaux divulgués hier devant l'assemblée des

délégués dissipait toute équivoque: "Reste à savoir, disait un porte-parole de la région de Sherbrooke, si nous allons être intéressés à faire quelque chose à notre retour chez nous." La plupart de ces rapports comportaient de même des projets d'action similaires: multiplier les notions de sécurité routière par des campagnes d'information dans les écoles élémentaires et secondaires, mettre sur pied des rallyes de sécurité. Assez curieusement, les principales recommandations de la délégation québécoise démontrèrent un désir d'autonomie, soit la création d'un comité provincial de sécurité routière avec à sa tête un membre québécois du Conseil canadien des jeunes conducteurs.

MESE 1er ANNIVERSAIRE



PAUL TREPANIER, B.A.

20% DE RABAIS sur tous les pantalons pour hommes, au rez-de-chaussée



Très beau choix de pantalons d'été

Ordinairement 8.98 à 27.95

719 à 2236

chacun

DUPUIS CENTRE-VILLE SEULEMENT

REMERCIEMENTS

CREVER (Arpa) — M. Paul Crever et Mme André Crever et leurs filles remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de leur sympathie à l'occasion de la mort de Mme Paul Crever, survenue le 14 mai 1971, par un arrêt de cœur. Les funérailles ont eu lieu le 15 mai 1971, à 10 heures, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Demain à Terre des Hommes

CINEMA ONF — Courts métrages de 12 h. à 17 h. Long métrage à 20 h. 30: "De mère en fille". (Entrée gratuite). KIOSQUE INTERNATIONAL — A 20 h., Claude Valade et "The Platters". (Entrée \$2). LIAISON — Programme continu de télévision en circuit fermé. Interview de spécialistes en "Industrie, automation et le monde du travail". (Entrée gratuite). MOSAÏQUE ETHNIQUE — Groupe hongrois de Montréal, danse, musique et chants du folklore hongrois à 15 h. et 19 h. 30. (Entrée 25 cents). MUSIQUE DU MONDE — Récitals 11 h. 30 et 15 h.: Sylvie Poirier, organiste. 13 h. et 17 h.: Suzanne Goyette, pianiste. 19 h. et 21 h.: Sing Out Oak Park, chorale. (Adultes, 50 cents, jeunes 25 cents). PALAIS DES ARTS — Entrée au pavillon: Adultes, \$1, jeunes 25 cents. CINEMATHEQUE FRANCAISE — Projection d'un long métrage à 14 h., 16 h., 18 h., 20 h. et 22 h. 30: "La Chine ou le petit livre rouge". F. Debré (1970). CINEMA AFRICAIN — Présente deux longs métrages réalisés en Afrique. A 14 h. et 18 h.: "Delou Thyossane". A 16 h. et 20 h.: "La Noire de..." et des dessins animés. MEXIQUE — Les Mariachis à compter de 17 h. (Entrée gratuite). PLACE DES NATIONS — A 20 h. 30, POCO, Musique Underground. (Entrée \$2.). PLACE DU SOLEIL — A 18 h. 30 et 20 h. 30: Troupe folklorique du Portugal. (Entrée gratuite). THEATRE DE LA LAGUNE — A 13 h. 30 et 15 h.: Pierre Thériault (Monsieur Surprise): "Couronne de Betterave". (Entrée 50 cents). A 20 h. Ensemble Rock: "Studio Theatre". (Entrée \$1). THEATRE DU CANADA — A 20 h.: Théâtre International de Montréal: "The Secretary Bird". (Entrée \$2.). VISITEZ LES USA — De 12 h. à 20 h. 30, spectacles continus: Les Frères Balfa et Nathan Abshire, ensemble Cajun de Basile, Louisiane. La famille Ardoin, ensemble Cajun de Eunice, Louisiane. Robert Shaw, pianiste de "Barrelhouse" de Austin, Texas; Happy et Artie Traum, ensemble de jeunes de Woodstock, New-York; chanteurs et danseurs Limbo avec orchestre bidon, des Iles Vierges.

Dupuis...OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 H.